

L'Action

NATIONALE

Volume LXXXIX, numéro 3, mars 1999

Indépendance les conditions

Pierre Vadeboncoeur



L'Action

NATIONALE

Directeur	Rosaire Morin
Directrice adjointe	Laurence Lambert
Rédacteur en chef	Michel Rioux
Secrétaire administrative	Claire Caron

Comité de rédaction

François Aquin, *avocat*
Jacques Brousseau
Jean-Yves Duthel, *administrateur*
Henri Joli-Cœur, *administrateur*
Robert Laplante, *sociologue*
Ronald-E. Laviolette, *notaire honoraire*
Lise Lebrun, *animatrice communautaire*
Yvon Martineau, *avocat*
Denis Monière, *politologue, Université de Montréal*
Jacques-Yvan Morin, *constitutionnaliste, Université de Montréal*
Hélène Pelletier-Baillargeon, *écrivaine*

Comité de lecture

Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval*
Jean-Jacques Chagnon
Lucia Ferretti, *professeure d'histoire, UQTR*
Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ*
Christiane Pelchat, *enseignante*
Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC*
Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal*
Paul-Émile Roy, *écrivain*
Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*

Prix André-Laurendeau, Membres du jury

Jules Bélanger, *historien*
Lucia Ferretti
Daniel Thomas, *professeur, UQAT*

Prix Richard-Arès, Membres du jury

Roland Arpin, *directeur, Musée de la civilisation du Québec*
Gérard Bouchard, *directeur de l'IREP, professeur UQAC*
Henri Brun, *professeur de droit international, Université Laval*
Simon Langlois, *sociologue, Université Laval*

Comptes rendus

Paul-Émile Roy

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002, Montréal (Québec) H3A 3G5
Téléphone : 514-845-8533 - Télécopieur : 514-845-8529
Courriel : revue@action-nationale.qc.ca - Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

TABLE DES MATIÈRES

Volume LXXXIX, numéro 3, mars 1999

Éditorial DESJARDINS <i>Rosaire Morin</i>	3	AU QUÉBEC, LE VERRE D'ART EST ANGLAIS...	95
L'indépendance POUR FAIRE UN PEU LE POINT <i>Pierre Vadebonceur</i>	5	LA PETITE HISTOIRE DU QUÉBEC <i>Jean-Denis Robillard</i>	99
L'épargne L'ASSURANCE AU QUÉBEC <i>Rosaire Morin</i>	18	REGARDS SUR L'ACTUALITÉ <i>Rosaire Morin</i>	103
LES INÉGALITÉS S'ACCROISSENT <i>Gérald Larose</i> <i>François Aubry</i>	43	Document visuel HOCHELAGA- MAISONNEUVE <i>Laurence Lambert</i>	117
LA MONDIALISATION REND LA SOUVERAINETÉ NÉCESSAIRE <i>Bernard Landry</i>	55	Chronique francophone LE LAOS <i>Michel Tétu</i> <i>et Réjean Beaudin</i>	130
LES RURAUX PARTENT EN CAMPAGNE <i>Robert Laplante</i>	69	LECTURES	147
NOTRE RESPONSABILITÉ ENVERS LA LANGUE FRANÇAISE <i>Jean-Marc Léger</i>	77	COMPTES RENDUS DE LECTURE	151
LES DANGERS D'EXPLOSION SOCIALE EN CHINE <i>Edmond Orban</i>	83	COURRIER DES LECTEURS	159
RÉPONSE À JOHN SAUL <i>Claude G. Charron</i>	89	<i>Le Bulletin du lundi</i> NOTRE PAYS, LE QUÉBEC	163
		L'ACTION NATIONALE <i>Orientation et Comités</i>	170
		INDEX DES ANNONCEURS	2

INDEX DES ANNONCEURS

- 145 Allard, Pierre, C.A.
176 Banque Nationale du Canada
98 Bijouterie emblématique Lamond & fils
16 Caisse d'économie des travailleurs de Québec
13 *Cap-aux-diamants*
14 CSN
94 *Devoir, Le*
146 FondAction
C3 Fonds Optimum
C4 Fonds de Solidarité
116 *Forces*
102 Hôtel du Collège de France
42 Hydro-Québec
158 Internautes
102 Laboratoire D' Renaud
82 Loto-Québec
102 Maxima Capital
81 Mouvement national des Québécoises et Québécois
98 Poitras, Larue & Rondeau inc.
102 Sansregret, Taillefer et Associés
162 Services financiers Option
68 Société des Alcools du Québec
67 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
54 Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec
41 Société nationale d'assurance
98 Syndicat des employés de magasins
et de bureaux de la SAQ
98 Tassé & Associés Limitée
98 Translatex Communications
88 Veilleux, Marc, Imprimeur Inc.

Desjardins

Rosaire Morin

Alphonse Desjardins, c'est l'architecte de la plus grande réussite québécoise. Il voulait protéger « cette classe... livrée pieds et poings liés à toute la rapacité des exploiters, des intermédiaires avides, souvent malhonnêtes et fraudeurs, des trusts de tous genres qui la rançonnent sans pitié, parce qu'elle vit dans un isolement économique déplorable¹. »

Le fondateur s'opposait à tous les « tuyaux permettant à la pompe aspirante de la grande cité de drainer jusqu'à la dernière goutte de l'épargne locale². » Il espérait que « l'épargne décentralisée garde sur place les fonds accumulés, les met d'abord et avant tout au service des ouvriers... On accroîtra sans cesse leur force économique, on multipliera les bienfaits de leurs activités... L'épargne ne sera plus détournée au seul profit des entreprises des grands centres³. »

En 1999, le Mouvement Desjardins abandonne-t-il à leur sort les membres qui n'ont pas le sou et qui sont dans le besoin? Fait-il la promotion de l'éducation coopérative? Favorise-t-il la participation des sociétaires? une personne, un vote? Respecte-t-il davantage la personne que le capital? L'intercoopération est-elle une réalité?

Certes, une adaptation s'imposait. Mais la fin du siècle ne ressemble pas au début. L'adaptation choisie est toute croche. Aux premières heures de l'an 2000, ce serait la fin du commencement. Les caisses coopératives seraient mortes.

-
1. *Réflexions d'Alphonse Desjardins*, Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 1986, p. 12.
 2. Lettre à Jules Dorion, Québec, 23 janvier 1913, *Réflexions d'Alphonse Desjardins*, CCPED.
 3. *Le Catéchisme des caisses populaires Desjardins*, 1943.

Dans la vraie vie, Desjardins appauvrit le milieu. Il est une « pompe aspirante » qui draine « l'épargne locale » vers les grands centres. Il ferme des centaines de caisses et il entend fusionner les fédérations. Le capitalisme triomphe. Il impose sa loi. Le citoyen est un consommateur. Il est un client qui doit être rentable.

Desjardins détruit les pierres et les fondements de la campagne québécoise. Il commet un crime social plus pernicieux que la fermeture des bureaux de poste. Il ressemble à cet insecte nuisible qui passe la moitié de sa vie à filer un coton et l'autre moitié à le démolir. Il lui avait fallu un siècle pour bâtir une réussite merveilleuse. En moins d'une décennie, il contribuera à son effondrement. Il rasera un avenir laborieusement échafaudé. Incapables de relever les défis de la mission coopérative, les technocrates préfèrent l'abandonner.

Dans la vision du village global et à la recherche du profit maximum, Desjardins livre la classe populaire et les pauvres « pieds et poings liés à toute la rapacité des exploiters, des intermédiaires avides, souvent malhonnêtes et fraudeurs... » Dans le pays réel, c'est vers les prêteurs à gages que la « réingénierie » dirige les plus faibles.

La coopération a besoin de rassembleurs. Les membres des coopératives attendent de leurs leaders du courage et de la vision. Ils n'ont que faire des raisonneurs qui se dérobent devant les exigences de l'idéal.

Il y a peut-être une lueur d'espoir. Si la coopération reprenait vie... ? Si l'éducation coopérative renaissait... ? Si les caisses récalcitrantes se regroupaient autour de la Fédération des caisses d'économie... ? Jadis, il existait la petite fédération de caisses populaires de Montréal que les malins appelaient « la Fédération des protestants »... Elle devrait renaître de ses cendres. La coopération, c'est la prééminence du service social sur l'intérêt. C'est le service aux personnes. C'est un souffle de vie généreux et humain... C'est un instrument de développement. L'idéal a besoin d'être réaffirmé et non d'être bradé aux dieux de la finance et des banques. ♦

L'indépendance

Pour faire un peu le point

Pierre Vadeboncœur

Nous sommes isolés sur un îlot du rivage par marée montante. La problématique nationale ne peut fondamentalement se modifier si l'on estime que la souveraineté est la seule solution valable, ce que je crois aussi. Mais c'est également pour une autre raison qu'elle ne peut changer foncièrement, c'est-à-dire passer de l'indépendantisme à l'idée d'un fédéralisme évolué. Même si l'on juge qu'on pourrait négocier des accommodements constitutionnels de substitution avec Ottawa, le blocage serait le même, c'est bien connu. Là-bas, on n'est pas seulement hostile à l'indépendance québécoise ; on l'est aussi à tout changement de statut du Québec et, bien pis, à toute renonciation aux empiètements du fédéral dans les champs de compétence des provinces. C'est le comble.

Voilà l'îlot. Mais la marée monte. Il n'y a pas d'alternative. On nous parle d'une troisième voie, mais il n'y a pas de troisième voie. On parle d'un repli, mais il n'y a pas de repli possible. Voilà donc en quoi notre situation est sin-

gulière : rien ou presque rien ne peut se négocier, et cela n'est quand même pas notre faute.

Toutes les portes sont gardées

Le problème actuel des Québécois consiste moins dans la grande difficulté de réaliser l'indépendance, difficulté réelle mais relative, que dans le fait de ne pouvoir bouger en rien, ni pour l'indépendance, ni pour des solutions mitoyennes. Toutes les portes sont gardées. Il n'y a pas moyen de passer du plus au moins. Car si l'accession à l'indépendance est difficile, une solution moins radicale l'est non pas moins mais davantage. Le fédéralisme étanche...

S'il existe un certain rapport de forces entre le Québec et Ottawa relativement à l'entreprise souverainiste, ce rapport tombe pour nous dès qu'il s'agit de compromis fédéralistes. Nous disposons d'une certaine force dans le premier cas, mais, dans le second, cette force décroît abruptement.

Le souverainisme bénéficie du poids de la sanction qu'il comporte. Des propositions néo-fédéralistes de notre part ne bénéficieraient du poids d'aucune sanction. En exigeant plus, il y a une sanction ; en exigeant moins, il n'y en a pas et par conséquent il ne saurait y avoir d'exigences.

Les fédéralistes raisonnent pour leur part d'une manière exactement parallèle à ce que je viens de dire. En résistant aux volontés d'indépendance du Québec, ils résistent à toutes nos volontés. L'intransigeance est la clef de l'impérialisme canadien contre nous. Il s'agit de nous amener dans une condition de faiblesse, car nous ne pourrions défendre notre faiblesse. Il s'agit de nous vaincre au point le plus élevé de notre force, qui coïncide avec le point le plus élevé de nos exigences, que résume le projet d'indépendance. Dès lors tout sera facile pour notre adversaire, car tout, quant à nous, sera compromis à un degré qu'on ne soupçonne pas.

Ottawa ne joue pas une autre partie. Il se garde d'avancer de véritables propositions de compromis. Il veut faire d'une pierre deux coups. Remarquez du reste que de telles propositions viennent toujours de nous: Allaire, Dumont, l'idée d'une troisième voie. Jamais l'on n'entend dire que le Canada anglais recherche ce qui s'appelle une troisième voie. Je ne parle pas de Meech, qui est une comédie.

La problématique a beaucoup évolué

La seule chose qui évolue au Canada anglais en rapport avec la question nationale, c'est la manière de nous tourner, de nous influencer, hypocrite ou brutale, juridique ou politique, directe ou subliminale, et c'est en cela que la problématique a beaucoup évolué depuis vingt ans de sa part, jamais sur le fond.

Il est clair qu'Ottawa attend patiemment notre implosion. Le fédéral veut avoir directement raison de l'indépendance, sachant de surplus que la logique de l'indépendance comprend la logique de quelque fédéralisme renouvelé, à propos duquel il ne fera rien pour qu'il prenne corps puisqu'il veut le tuer dans l'œuf, lui également. De ce côté-là, il ne se passe rien à l'ouest comme à l'est du Québec, rien du tout. C'est le vide absolu, si l'on oublie les simagrées. Même les Canadiens-français des autres provinces ne défendent pas d'idées fédéralistes nouvelles en ce qui concernerait le Québec.

Il y a un autre avantage pour le ROC à nous tenir isolés sur notre îlot. C'est que la position souverainiste risque de devenir intenable avec le temps. J'entends bien: intenable pour nous-mêmes. Au contraire, la position fédéraliste, dans l'opinion anglo-canadienne, loin de s'user, se renforce; elle ne perd ni de sa pertinence, ni de sa valeur symbolique aux yeux du ROC.

On ne voit personne, au Canada anglais, tenter d'ébranler le monolithisme idéologique du fédéralisme réaction-

naire et immuable. La réaction se fatigue moins d'elle-même que la «révolution». Elle ne se fatigue jamais. C'est là une loi universelle.

Le sentiment d'une impossibilité générale

Nous sommes donc menacés par le sentiment d'une impossibilité générale et comprenant *toutes* les hypothèses. C'est sur ce sentiment qu'Ottawa compte de notre part pour réduire une fois pour toutes le Québec. Même le *statu quo*, dans le fédéralisme, est impossible, comme Ottawa le démontre sans vergogne tous les jours par sa politique centralisatrice active et ostensible.

La stratégie d'Ottawa se fonde sur cette notion d'impossibilité. Il s'agit que tout demeure impossible assez longtemps pour nous. Je dis : «tout»; car s'il y avait espoir d'une solution moyenne, il y aurait espoir d'indépendance aussi, raisonne-t-on. Tandis qu'à tout nous dénier si ce n'est la voie d'un pragmatisme informe et dénué d'assurances, on nous fixe à la fois dans notre indépendantisme et dans une logique impérialiste où l'on escompte que nous ne réagirons pas.

La lutte contre l'indépendantisme, sans aucune contrepartie, constitue donc l'alpha et l'oméga de la politique dite fédéraliste, laquelle réalise d'ailleurs chemin faisant la politique unitaire du Canada. La victoire d'Ottawa en toute question constitutionnelle suppose, comme condition générale, une victoire sur l'indépendantisme, et celle-ci constitue un élément nécessaire de cette stratégie. «Il faut détruire Carthage».

Notre victoire serait générale, si jamais elle avait lieu; mais notre défaite le serait aussi, à terme. Cette dernière serait une défaite au sens fort et non quelque événement intermédiaire et relatif.

Les termes de toute cette problématique sont tranchés, mais, en pratique, la réponse que nous lui donnons, dans le

peuple, est relative, ambiguë, incertaine, dilatoire. C'est en quoi cette réponse faible ne s'applique pas aux données réelles du problème. Quant à M. Allaire, il peut toujours rêver, croyant ingénument qu'elle puisse valoir.

Ce que M. Allaire ne semble pas apte à concevoir, c'est que la défaite que j'évoque serait suivie de désorganisation considérable ou d'affaissement, de sorte que nous n'aurions pas subséquemment plus de détermination que les fumées de M. Allaire ne recevraient d'attention réelle de la part d'Ottawa. Au reste, une renonciation au souverainisme produirait, sans défaite aux urnes, le même résultat.

En vertu de quoi nous reprendrions-nous ensuite ?

Au nom de quoi, en vertu de quoi nous reprendrions-nous ensuite ? Ne voit-on pas que les forces de dissolution environnantes, qui sont de toute nature et travaillent une civilisation entière, prendraient à toutes fins pratiques le relais de notre propre histoire ? Celle-ci, défaillante, serait emportée décidément par de vastes courants qui s'y substitueraient. Nous ne serions plus dans notre propre assiette. La conjoncture connaîtrait un brusque et profond changement. Il s'agirait désormais d'autre chose. Nous aurions été transportés plus loin, dans des logiques dont aucune ne serait plus nôtre de façon dominante. Nous n'aurions plus de centre. Nos volontés s'investiraient, éparses, selon des sollicitations excentriques, devenues pratiquement seules à s'exercer d'une manière déterminante sur notre corps politique et social. Le front de lutte et de contestation massive serait rompu. Il faut comprendre que l'époque serait changée, et ce parmi des conditions et après un échec qui ne permettraient plus de retour que velléitaire. Nous aurions signé de manière irréversible la fin éventuelle du Québec.

C'est l'indépendantisme qui est la clef de l'avenir et, paradoxalement, dans un sens comme dans l'autre ! Tout doit

passer obligatoirement par cette victoire ou par cette défaite. Défaite qui du reste pourrait prendre la forme d'un abandon. Victoire ou défaite ne seront pas une fin, ni une continuation, mais l'une ou l'autre un commencement. Cependant, dans le second cas, quel commencement!

On ne pourrait plus raccrocher grand-chose à quoi que ce soit dans ces lendemains sans mémoire. À terme, nous ne vivrions plus que d'une vie américaine, projetés là où le hasard et le tumulte soufflent et dispersent ce qui ne s'appartient plus. Américains approximatifs, tardifs et de petite mentalité, nous formerions au surplus, pour longtemps, en tant que Canadiens, une de ces minorités exposées à la discrimination parce que trop consistantes encore et signalées à une attention hostile par leur singularité aussi bien que par leur déchéance.

Au long de cet article, je bute un peu partout sur un obstacle qui n'est pas dans ma réflexion mais dans les choses. On touche ici du doigt une sorte d'impasse. Même continuer à poser le problème a quelque chose de difficile.

Les conditions de l'indépendance

Je pense que, d'une manière générale, l'histoire de l'indépendantisme à l'état de projet se développe dans un relatif oubli des conditions vastes et rigoureuses qu'une pareille entreprise suppose. Nos conceptions, ma foi! nous ressemblent trop! La réalité nous dit des choses dures. Je recule moi aussi devant cet inventaire...

Parmi les conditions dont il s'agirait pourtant, mentionnons, au hasard, à titre d'exemples, la nécessité de références essentielles, comme l'histoire, la nécessité de la rigueur dans l'enseignement de la langue, ou encore, l'importance d'un humanisme structurant, d'un humanisme de l'esprit, tout cela obscurci aujourd'hui par des brouillards universels qui pénètrent de partout.

À ces égards et à d'autres, notre indépendantisme nous remet-il en question, nous? Il nous faut peut-être nous avouer que non, en effet. Nous redresser, qu'en est-il besoin? semble-t-on se demander. Mais alors nous rêvons, vu tout ce que notre entreprise suppose de force morale et intellectuelle, et de culture, et d'histoire, et de valeurs.

Le souverainisme devrait par lui-même nous avoir formés. Mais on peut douter qu'il l'ait fait encore beaucoup. C'est peut-être la faute de l'époque. C'est peut-être que l'époque rend l'éducation de soi trop problématique, trop improbable.

Il est absurde de ne pas se poser pareilles questions et de croire sans effort que la médiocrité des idées et des volontés aboutira à autre chose que la médiocrité des conséquences. Par exemple, écoutez, nous mettons encore souvent en balance les menus avantages matériels de catégories d'individus et l'indépendance nationale...

Il est nécessaire de regarder tout cela bien en face. On ne peut pas faire l'économie du réel. L'impasse, l'ampleur et la difficulté des conditions requises doivent être prises en compte strictement, non pas évasivement comme c'est d'ordinaire le cas. L'article que vous lisez n'a d'autres buts que de rappeler ces mesures nécessaires et de sortir si peu que ce soit de certains conformismes dans l'interprétation générale des situations.

Un autre élément indispensable de redressement consisterait à voir d'une manière un peu plus réaliste l'action concrète, ce que sont ses contraintes, ce que doit être l'habileté requise de la part des gouvernants et de tous. L'opinion péquiste exige parfois puérilement une «transparence» telle qu'aucun stratège ne pourrait s'en payer le luxe sans tomber dans la sottise.

La responsabilité du souverainisme

La responsabilité du souverainisme ne retombe pas tout entière sur les épaules des gens du gouvernement. On se souviendra qu'après le 15 novembre 1976, les écrivains et les artistes, qui s'étaient révélés jusque-là d'actifs soutiens de l'indépendantisme, retournèrent pour la plupart à leurs petites affaires, ne se manifestant plus, satisfaits de se délester de ce fardeau pour le remettre entre les mains de la classe politique.

On sent aujourd'hui une semblable absence et ce n'est pas seulement celle de ces deux groupes particuliers de personnes. On s'en rend compte dans des soirées, dans des rencontres. Certains accusent. Les politiciens influenceraient trop peu l'opinion ; mais cela est beaucoup trop vite dit. Car la réciproque est plus importante encore, bien plus. Il y a des faiblesses, celles du public justement. Pensez-vous que les personnages politiques qui ont la responsabilité des événements ne sentent pas chez lui cette faiblesse relative ? Croyez-vous qu'ils aient le sentiment de s'adresser à un peuple aguerri ? Vous imaginez-vous que cela ne les conditionne pas ?

M. Bouchard, qui a de l'intuition, a raison de remettre pour partie le problème entre les mains du public souverainiste, car sans doute sent-il cette insuffisance des volontés, alors que des gens précisément accusent le gouvernement d'une pareille insuffisance. Il est temps que le problème soit situé principalement là où il appartient d'abord.

On peut suivre un raisonnement analogue en ce qui touche les exigences et subtilités nécessaires de la tactique. Il ne faut pas croire que la situation n'exige pas la plus grande habileté. Or l'habileté est suspecte... Une opinion superficielle voudrait que tout fût mené tambour battant. Cette opinion n'est pas très clairvoyante. Il ne peut s'agir de s'enfermer mécaniquement dans des idées toutes faites, dans des stratégies toutes étalées d'avance. Il y a ceci qu'il ne faut

pas oublier : le sens de la circonstance, la manœuvre, une certaine discrétion (dans les deux sens du mot), la maîtrise des initiatives, le sens des réalités. Nous ne devrions pas laisser les fédéralistes s'en réserver le monopole.

M. Bouchard a raison de lier l'éventualité d'un nouveau référendum à l'existence de « conditions gagnantes ». C'est le bon sens même. Cela équivaut à écarter le verbalisme et la pensée magique. Et ce n'est là qu'un exemple. La politique n'est pas un domaine où l'on gagne à se payer de mots.

Il faut s'écarter des commentaires faciles, qui ne sont trop souvent qu'alibis. « C'est la faute à... ». Il importe, dans la pensée et la pratique politiques, de réserver l'espace nécessaire à des pensées du genre de celles qu'on prête aux hommes d'État. Assurément, cela exclut les idées trop simples. ♦

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

**Passez à l'histoire
et abonnez-vous !**

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

JE M'ABONNE (Taxes incluses)

Pour 1 an (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No: Mars, juin, septembre ou décembre)

Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville

Québec QC G1R 4M8

L'ÂME DE CE PAYS

*S'il est venu
le temps
de se donner
un pays,
il importe
de savoir
ce que nous
en ferons.*

L'Action nationale
a accompagné
le Québec
tout au long
de ce siècle.
Elle apporte
à nouveau
une pièce majeure
dans la patiente
construction de
notre projet collectif.



La CSN salue
cette initiative
qui contribue
à la qualité
de nos débats.

*« Seigneur Loup étrangla le Baudet sans remède.
Je conclus qu'il faut qu'on s'entr'aide »*

La Fontaine

L'assurance au Québec

Les primes d'assurances de personnes

Soixante-dix-sept assureurs ontariens souscrivent au Québec, 2,4 milliards \$ de primes, soit 38,28% des primes québécoises.

Les sociétés québécoises perçoivent en Ontario la somme de 89 millions \$ de primes.

*« Ne confondons point, par trop approfondir,
Leurs affaires avec les nôtres. »*

Les primes d'assurances IARD

Cinquante-sept sociétés ontariennes perçoivent au Québec 1,3 milliard \$ de primes IARD, soit 31,4% des primes québécoises.

Trois assureurs québécois recueillent en Ontario 48 millions \$ de primes, soit les miettes qui restent sur la nappe après le festin.

*« Hélas ! on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des sottises des grands. »*

La taille de notre mesure

L'actif de toutes les sociétés québécoises d'assurances de personnes et IARD représente 4,8% des actifs canadiens des sociétés d'assurances de personnes et de dommages.

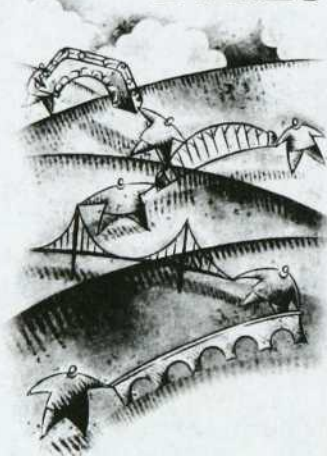
La population québécoise correspond à 24,7% de la population canadienne.

*« Laissez-leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre. »*

Exégèse

*« Le Loup l'emporte, et puis le mange
Sans autre forme de procès. »*

la passion des
ÊTRES



Caisse d'économie des travailleuses
et travailleurs (Québec)

155, boulevard Charest Est
Québec (Québec)
G1K 3G6
(418) 647-1527
Télécopieur (418) 647-2051
1 800 626-5166

UNE FORCE AU TRAVAIL

L'ASSURANCE AU QUÉBEC

*Faut-il confier
à Toronto
l'avenir du Québec ?*

TABLE DES MATIÈRES

I.- Introduction

II.- Les assureurs de personnes

- 1.- Charte et siège social
- 2.- Les primes souscrites au Québec
- 3.- L'actif des assureurs québécois

III.- Les assureurs IARD

- 1.- Charte et siège social
- 2.- Les primes souscrites IARD
- 3.- L'actif des assureurs IARD

IV. - Les conséquences

- 1.- La gestion
- 2.- Les placements

V.- Les recommandations

- 1.- Le Gouvernement du Québec
- 2.- Les assureurs québécois
- 3.- La mobilisation populaire

VI.- Conclusion

L'épargne

*L'épargne québécoise
disparaît avec tous nos espoirs
et toutes nos illusions. Elle tourbillonne
comme des feuilles perdues
dans la tourmente.*

L'assurance au Québec

Rosaire Morin

« **L'***Action nationale* est une revue d'idées. Une revue de combat. Une revue libre, critique et engagée. Elle observe, réfléchit, analyse et propose. L'avenir est à bâtir. Rien ne nous est étranger. La culture, l'éducation, l'économie, le social et la politique sont étroitement reliés. Ces éléments constitutifs de la vie collective sont attachés ensemble comme les feuillets d'un livre. Ils tissent notre destin, comme l'araignée sa toile.

Notre enquête sur les entreprises financières du Québec est culturelle, sociale, politique et non seulement économique. Il n'y a pas de frontière entre l'argent et la culture. Ce vil métal est la source de la liberté politique et de la libération sociale. C'est pourquoi *L'Action nationale* insiste et persiste dans sa bataille pour le contrôle québécois des entreprises. Notre enquête embrasse tous les secteurs : banques, assurances, sociétés de fiducie, fonds mutuels, investissements, bourse, industries...

**Notre sincère gratitude à Alain Perron
pour sa contribution à la recherche des données.**

Le dossier de mars présente le portrait de l'industrie des assurances au pays du Québec..

« La loi de l'Intérêt général, qui engendre le Patriotisme, est immédiatement détruite par la loi de l'Intérêt particulier, qu'elle autorise, et qui engendre l'Égoïsme ».

Balzac

I.- Introduction

L'Action nationale s'est toujours intéressée au réservoir d'épargne de l'assurance. Dès 1917, J.-N. Cabana écrivait dans la revue¹ :

« L'assurance-vie est, dans le monde moderne, l'un des plus grands facteurs de l'accumulation des capitaux... Ces sommes fabuleuses ne restent pas inactives. Elles fournissent directement ou indirectement aux grandes affaires industrielles et commerciales leur puissance motrice... Quelle part de ces millions a contribué au développement de notre province... ?

Cette question a toujours préoccupé la direction de la revue. L'index des sujets de *L'Action nationale* indique la parution de 154 textes ou commentaires sur les assurances.

L'invasion fédérale

Les sociétés d'assurances sont régies par la « Loi sur les assurances » du gouvernement du Québec et la « Loi sur les sociétés d'assurance » du gouvernement du Canada. Comme le loup dans la bergerie, Ottawa a envahi la compétence provinciale. Le secteur des assurances avait été attribué aux provinces par le Conseil privé. Le jugement reconnaissait que les sociétés d'assurance sont intimement reliées au droit civil

1. J.-N. Cabana, *Pour nous et chez nous, L'Action française*, août 1917, page 228.

par les contrats qu'elles transigent avec leurs clients : conventions d'assurance, d'obligations et d'actes hypothécaires.

Malgré ce décret, le gouvernement fédéral a légiféré sur l'incorporation et le contrôle des compagnies. Cent vingt-six sociétés d'assurances exercent des activités au Québec sous la juridiction fédérale. Quarante-quatre sociétés seulement relèvent de l'Inspecteur général des institutions financières du Québec. Certains n'apprécieront pas ce paragraphe. Ils oublient que le droit et les coutumes présentent des différences majeures entre le Québec et le Canada anglais.

Une industrie florissante

En cette fin de siècle, pour dormir en paix, les citoyennes et les citoyens ont besoin de plusieurs polices d'assurances. « Combien après la peur est douce l'assurance ». Toutes les éventualités sont protégées. Les personnes s'assurent contre la mort, une condition de la vie qui enterre le malheur des pauvres et qui frappe aussi les riches. Elles se procurent des prestations contre la maladie, un état aussi normal que la santé. Elles achètent des rentes comme bâton de vieillesse, cette dernière saison de la vie. Elles se mettent aussi à l'abri des accidents : automobile, verglas, grêle, cordes vocales, feu, vol, crédit, responsabilités et contre toutes les avaries imaginables.

L'industrie des assurances est devenue une force économique. Au Canada, au 31 mars 1998, l'actif des sociétés d'assurance-vie et de secours mutuels atteignait les 287,2 milliards \$ et les sociétés d'assurances multirisques possédaient 51,9 milliards \$ d'avoirs². Les Canadiens détiennent, par personne, le deuxième rang mondial pour l'achat d'assurance sur la vie et la maladie. Les Japonais occupent la première place. La moyenne d'assurance-vie par personne assurée était de 81 300 \$³. Près de 900 compagnies et sociétés opèrent

2. Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, *Rapport annuel 1997-1998*, p. 4.

3. *Annuaire du Canada 1994*, page 612.

au Canada. De ce nombre, environ 400 sont enregistrées auprès du gouvernement fédéral. C'est là une invasion fédérale des pouvoirs exclusifs des provinces.

L'irruption des banques

Cette incursion est d'autant plus préjudiciable que le gouvernement fédéral a autorisé, en 1992, les banques à intervenir dans le domaine des assurances. Depuis, elles ont envahi cette industrie qui leur était jadis interdite. Elles ont créé leurs propres sociétés et elles contrôlent d'autres compagnies d'assurances. Lorsque le ministre Paul Martin, dont les bateaux voguent sous des pavillons étrangers, leur donnera le droit de la vente au comptoir, ces royales entreprises se lanceront à la conquête du marché québécois. La guerre est déjà déclenchée.

Les assureurs sont conscients de l'invasion de leur secteur par les banques. Il y a déjà quelques années la Prudential of America avait rejoint la London Life. Voilà que la Great West vient d'acquérir la London Life, le cinquième assureur de personnes au Canada. La Prudential of London a partagé ses affaires canadiennes entre la Mutual Life et la Sun Life. La Mutual Life s'est emparée de la Metropolitan Life, affaires canadiennes. Canada Life a acheté Crown Life et M. D'Alessandro de ManuLife a parcouru les États-Unis et le Canada pour se trouver un partenaire. La concentration se poursuit et les mises à pied aussi.

Sans conteste, l'intervention des banques bouleverse le monde de l'assurance. Dans dix ans, une poignée de compagnies québécoises aura survécu. Cette transformation graduelle et continue est préjudiciable à l'économie et au consommateur.

• Aux yeux de certains analystes, cette concentration signifie que les Six Grandes banques sont en voie de constituer un monopole. Or, tout monopole a pour effet de rendre négligeable la concurrence, de sorte que le consommateur

a moins d'options et est astreint aux frais que les banques veulent bien lui imposer⁴.

L'*Annuaire du Canada* exprime une opinion claire, sans ambiguïté :

« Cette extraordinaire mobilité des capitaux s'est faite au prix d'une réduction de la capacité des gouvernements à contrôler leurs propres marchés de capitaux... Par son seul volume, l'activité du marché a diminué l'efficacité des politiques fiscales et macroéconomiques⁵ ».

II.- Les assurances de personnes

« La fonction économique de l'épargne est d'une importance capitale... elle est la condition de la création des biens. »

Truchy

L'archipel britannique des Bermudes est le pays qui compte le plus grand nombre de sociétés d'assurances. Une population de 70 000 habitants bénéficie des conseils et des services de 1 300 assureurs. Sous d'autres cieux, l'érosion fiscale est pratiquée à haute échelle : Bahamas, Barbade, Guernesey, Île de Man, Jersey, Grand Cayman. Les banquiers et les assureurs du Canada connaissent les routes de l'évitement fiscal. Peu de sociétés québécoises fréquentent ces oasis enchantées où le profit n'est presque pas imposé.

1.- Charte et siège social

Au 31 décembre 1997, le Québec compte 152 assureurs titulaires d'un permis. Le tableau 1 donne la ventilation selon la charte et la nature de la société.

4. *Annuaire du Canada* 1997, p. 428.

5. *Annuaire du Canada* 1997, pp. 424-425.

TABLEAU 1**VENTILATION DU NOMBRE D'ASSUREURS DE PERSONNES,
AU QUÉBEC, AU 31 DÉCEMBRE 1997**

Selon la charte	Fonds social	Mutuelles	Secours mutuels	Assurance funéraire	Total
Québec	11	4	6	2	23
Autre province	5	2	0	0	7
Canada	47	6	9	0	62
Pays étranger	37	16	7	0	60
Total	100	28	22	2	152

Source : *Rapport annuel sur les assurances 1997*, L'Inspecteur général des institutions financières, Québec, pp. 1-2 et 1-3.

Le nombre des sociétés titulaires d'une charte québécoise est faible : 23 sur 152, soit 15,1 %. Les assureurs qui exercent leurs activités avec une charte canadienne sont au nombre de 62. Les permis accordés à des sociétés qui possèdent une charte d'un pays ou d'un État étranger sont au nombre de 60. Sept assureurs opèrent avec une charte d'une autre province.

On ne retrouve pas une semblable distorsion en Ontario. La province la plus riche et la plus peuplée est canadienne dans ses 1 068 582 km². Elle domine le Parlement du Canada. Elle compte 112 assureurs, dont 100 détiennent un permis du gouvernement fédéral, 5 un permis ontarien et 7 autres transigent avec un permis d'une autre province⁶.

Le véritable siège social

Le tableau 2 révèle le véritable siège social des assureurs qui exercent des activités au Québec. Dans notre analyse, nous avons considéré québécoises les sociétés de toutes origines : anglophones, francophones, italiennes et autres dont la propriété était détenue par des Québécois. La localisation des entreprises soulève toujours la colère de certaines

6. Ontario Insurance Commission, *Annual Report 1996-1997*, p. 31.

personnes. Elles ne sont pas préoccupées du contrôle québécois des entreprises. Le patriotisme se perd dans l'intérêt, comme l'amour se perd souvent dans le mariage. Pour nous, le droit à la maîtrise de l'économie québécoise est indispensable à l'indépendance du peuple.

TABLEAU 2

**VÉRITABLE SIÈGE SOCIAL DES ASSUREURS DE PERSONNES
TITULAIRES D'UN PERMIS QUÉBÉCOIS, 1997**

Québec	Ontario	Autres Provinces	États-Unis	Autres pays	Total
26	77	11	68	22	204
Source : <i>Rapport annuel sur les assurances 1997</i> , L'Inspecteur général des institutions financières Québec, pp. 5.2 à 5.53. - Une distorsion existe dans le rapport annuel 1997. - Aux pages 1-2 et 1-3, le nombre des titulaires de permis est de 152. - Les « états annuels » sont produits pour 158 sociétés, pp. 3-2 à 3-10. - Le « relevé des primes » dénombre 204 sociétés, pp. 4-2 à 4-12.					

Soixante-dix-sept sociétés ontariennes ont envahi le territoire québécois dont cinquante-deux proviennent de Toronto. Le rapport de l'*Ontario Insurance Commission* indique que six sociétés québécoises exercent des activités d'assureurs de personnes en Ontario. La libre circulation est à sens unique. L'Outaouais est un mur. Le mur de Toronto.

Cent deux sociétés se promènent dans le paysage québécois et leurs sièges sociaux sont établis en d'autres provinces, États et pays : Alberta, Allemagne, Belgique, Californie, Colombie-Britannique, Connecticut, Delaware, Écosse, Floride, France, Georgie, Grande-Bretagne, Illinois, Indiana, Iowa, Italie, Japon, Kansas, Maine, Manitoba, Maryland, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Missouri, Nebraska, New Hampshire, New Jersey, New York, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ohio, Pennsylvanie, Rhode Island, Saskatchewan, Suède, Tennessee, Texas, Wisconsin.

Avec une petite inscription auprès de l'Inspecteur général des institutions financières, les sociétés étrangères opèrent en toute liberté. Leurs rapports d'actifs québécois

sont confidentiels et non accessibles à l'information. *L'Inspecteur général* considère qu'il doit en être ainsi «pour des raisons de concurrence, et conséquemment, en refuse l'accès, comme la loi le lui permet».

Ces sociétés étrangères sillonnent le pays du Québec **avec des noms à la française**. La *Sun Life Assurance Company of Canada* est devenue la *Sun Life, Compagnie d'assurance-vie*; demi-traduction. La *Canada Life Assurance Company* est connue sous le nom de la *Compagnie d'assurance du Canada sur la vie*. La *Mutual Life Assurance Company of Canada* opère sous le nom de la *Mutuelle du Canada, compagnie d'assurance sur la vie*. La mode de la traduction s'est répandue. L'équivoque aussi. Le caractère étranger est effacé. Madame Lavoie et monsieur Perron ont l'impression de confier leurs épargnes à des sociétés québécoises et francophones.

2. Les primes souscrites au Québec

L'assurance de personnes a connu une progression fulgurante. En 1963, les primes et cotisations souscrites au Québec s'élevaient à 343 millions \$. En 1997, elles atteignaient le chiffre record de 6 426 millions \$. Le volume est dix-huit fois plus élevé. L'assurance sur la vie est devenue un facteur majeur du développement économique. Le tableau 3 introduit les primes de quelques années.

TABLEAU 3

ÉVOLUTION DES PRIMES 1983-1997, QUÉBEC, EN 000 \$

1983 : 2 876 081	1992 : 5 993 587
1988 : 4 807 083	1994 : 6 108 822
1989 : 5 363 768	1995 : 6 317 443
1990 : 5 894 743	1996 : 5 786 766
1991 : 5 990 021	1997 : 6 426 520
Source : Rapports annuels sur les assurances des années identifiées, L'Inspecteur général des institutions financières, Québec	

L'année 1997 est le sommet de la croissance. Si cet argent travaillait au développement du Québec, le nombre des assistés sociaux serait moins élevé.

Le tableau 4 reproduit les primes et la part du marché des sociétés d'assurance de personnes, selon la région de leur siège social.

TABLEAU 4

PRIMES OU COTISATIONS DES PRIMES DE PERSONNES AU QUÉBEC, EN 000 \$, 1997

Résidence des propriétaires	Société	1997		1996	
		Primes	%	Primes	%
Québec	26	2 803 985	43,63	2 218 711	38,34
Ontario	77	2 460 208	38,28	2 338 842	40,41
Autre province	11	374 615	5,83	349 193	5,43
États-Unis	68	449 493	6,99	597 587	10,33
Autre pays	22	338 219	5,26	282 433	5,57
Total	204	6 426 520	100,00	5 786 766	100,00

Source : Rapport annuel sur les assurances 1997, L'inspecteur général des institutions financières Québec, pp. 4-2 à 4-12.

Un progrès de 5% est enregistré en faveur du Québec en 1997. *Alléluia ! L'Action nationale* utilise cette expression d'allégresse devant le redressement. Elle n'est peut-être pas étrangère à cette augmentation. Les multiples interrogations auxquelles nous répondons nous portent à le croire.

Cinq sociétés québécoises enregistrent 2 490 millions \$ des primes souscrites, soit une part de 37,7% des primes québécoises. Ces résultats sont obtenus par l'Assurance Desjardins-Laurentienne, Industrielle-Alliance, SSQ-Vie, MFQ-Vie et l'Association d'hospitalisation du Québec.

Les vingt-six sociétés québécoises perçoivent 43,6% des primes ou cotisations souscrites au Québec. Quarante sociétés ontariennes perçoivent en Ontario 7,1 milliards \$, soit 71,9% des primes directes souscrites⁷. Les Ontariens ont une conscience plus éveillée des intérêts de leur communauté.

Les sociétés de l'Ontario viennent ici cueillir 2,4 milliards \$ en primes d'assurances de personnes. Cinq sociétés québécoises souscrivent 89 millions \$ en Ontario. Les Québécois sont incapables de franchir la barrière psychologique de la solidarité des habitants du Haut-Canada.

Les catégories d'assurances

Le tableau 5 répartit les primes souscrites selon les régions et les catégories d'assurances.

TABLEAU 5

RÉPARTITION DES PRIMES SOUSCRITES, EN 000 \$, 1997

Résidence des propriétaires	Assurances		Rentes		Accidents-maladie	Total
	Individu	Collectif	Individu	Collectif		
Québec	511 798	366 152	580 479	267 092	1 078 464	2 803 985
Ontario	1104 919	213 152	325 456	246 896	569 785	2 460 208
Autre province	125 046	46 342	26 004	4 576	172 647	374 615
États-Unis	148 583	37 933	36 651	2 506	223 820	449 493
Autre pays	56 677	12 031	90 895	100 740	77 876	338 219
Total	1947 023	675 610	1059 485	621 810	2 122 592	6 426 520

Source : *Rapport annuel sur les assurances 1997*, L'inspecteur général des institutions financières Québec, pp. 4-2 à 4-12.

L'Ontario domine dans l'assurance individuelle, un secteur de croissance de l'actif. Dans l'assurance collective et dans les rentes collectives, un progrès serait réalisable à court terme. Il suffirait que nos universités et nos corporations professionnelles retiennent les services des sociétés québécoises de préférence à Sun Life, Canada Life et Standard Life d'Edimburg et autres sociétés étrangères.

La déportation, c'est contraire à l'ordre rationnel. Il est anormal que le comportement de certaines élites s'écarte de la charité bien ordonnée.

7. *Annual Report 1996-1997*, Superintendent's Report, Ontario Insurance Commission, pp. 46-48.

3.- L'actif des sociétés québécoises

L'actif des sociétés hors Québec n'est pas produit sur une base territoriale. L'Inspecteur général des institutions financières du Québec ne distingue pas les actifs qui résultent des affaires québécoises *de ceux du reste du Canada pour l'ensemble des données fournies par les sociétés détenant un permis d'opération au Québec*.

« Dans cette veine, m'a-t-on écrit, l'article 15 de la Loi sur l'accès aux documents d'organismes publics et sur la protection des renseignements personnels stipule : *Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements*. En définitive, puisque les renseignements que vous demandez n'existent pas comme tel dans notre organisme, nous ne pouvons accéder à votre demande ».

Cette transparence n'est pas lucide. Les données demandées étaient fondamentales. L'actif total des 26 sociétés québécoises d'assurances de personnes s'élève à 12,9 milliards⁸. L'actif des sociétés d'assurance-vie, propriété canadienne, atteint les 256 milliards \$. L'actif des sociétés de secours mutuels, propriété canadienne et succursales étrangères, est de 6,8 milliards \$. L'actif canadien des sociétés étrangères est de 24 milliards \$⁹.

Une simple division mathématique démontre que l'avoir de toutes les sociétés québécoises d'assurances de personnes représente 4,5% de l'actif des sociétés canadiennes du même secteur. Comme le Québec représente encore 24,7%¹⁰ de la population du Canada, on peut affirmer, sans trop se tromper, que l'actif correspondant aux primes québécoises frôle les 70 milliards \$.

8. *Rapport annuel sur les assurances 1997*, L'Inspecteur général des institutions financières Québec, pp. 3-2 à 3-10.

9. *Rapport annuel 1997-1998*, Bureau du surintendant des institutions financières du Canada, p. 4.

10. *Le Canada en statistiques – Origines ethniques de 1996, Canada, provinces et territoires*, p. 1, 24-08-98.

Ainsi, 57 milliards \$ d'épargne québécoise se sont envolés au vent et à tire-d'aile comme un moineau au bord d'un toit. Ils tourbillonnent dans la spirale mondiale, enrichissant principalement les entreprises de Bay Street. Ils créent des emplois en d'autres provinces et pays.

III.- Les assureurs IARD

*• Vous verrez que Perrin
tire l'argent à lui,
et ne laisse aux plaideurs
que le sac et les quilles.*

La Fontaine

Le vocabulaire évolue. Le terme « Assurance générale » a fait place à « l'assurance de dommages ». L'abréviation « IARD » a pris le relais. Mais l'industrie n'a jamais ralenti. Depuis 1963, les primes souscrites au Québec ont été multipliées par dix. De 379 millions \$, elles sont passées à 4 milliards \$.

Le tableau 6 relève les primes perçues depuis 1983.

TABLEAU 6

PRIMES DES ASSURANCES IARD AU QUÉBEC, EN 000 \$, 1983-1996

1983 - 2 280 259	1994 - 3 988 413
1988 - 3 319 141	1995 - 4 138 435
1990 - 3 490 502	1996 - 4 226 875
1991 - 3 596 640	1997 - 4 089 091
Source : <i>Rapports annuels sur les assurances des années identifiées</i> , L'Inspecteur général des institutions financières Québec	

Ces données soulignent la croissance de l'industrie et son importance dans l'économie québécoise. Si les placements qui en dérivent étaient placés dans le développement du Québec, mille choses dans notre existence seraient changées. Mais l'argent tourbillonne comme les feuilles poussées par la tourmente.

1.- Charte et siège social

Le tableau 7 présente le nombre des assureurs titulaires d'un permis québécois d'assureurs IARD, selon l'origine de la charte et selon la nature de la société...

TABLEAU 7

VENTILATION DU NOMBRE D'ASSUREURS IARD AU QUÉBEC, 1997

Charte	Fonds social	Mutuelles	Sociétés mutuelles	Corp. professions	Total
Québec	17	5	37	4	63
Autre province	7	0	0	0	7
Canada	62	2	0	0	64
Pays étranger	55	10	0	0	65
Total	141	17	37	4	199

Source : *Rapport annuel sur les assurances 1997*, L'inspecteur général des institutions financières Québec, pp. 1-2 et 1-3.

Les véritables sièges sociaux de soixante-cinq sociétés ont pignon sur rue en Allemagne, en Angleterre, en France, en Hollande, en Italie, au Japon, en Suède, en Suisse et dans vingt-six États américains, de la Californie à la Floride, du New Jersey au Texas. Les Américains sont débarqués chez nous avec 44 sociétés.

Cinquante-cinq sociétés de Toronto, que la faim dévore, sillonnent le territoire québécois. Pour protéger nos biens, nous avons davantage confiance dans les autres qu'en nous-mêmes.

2.- Les primes souscrites IARD

Le tableau 8 montre le nombre des sociétés et la répartition des primes souscrites au Québec par les assureurs IARD, en 1997.

TABLEAU 8

RÉPARTITION DES PRIMES IARD, 1997, EN 000 \$

Résidence des propriétaires	Société	1997		1996	
		Primes	%	Primes	%
Québec	63	1 196 908	29,27	1 290 374	29,48
Ontario	57	1 376 597	33,66	1 291 531	31,86
Autre province	8	116 461	2,85	126 545	3,04
États-Unis	44	235 518	5,76	258 443	6,03
Autre pays	33	1 163 607	28,46	1 260 700	29,59
Total	205	4 089 091	100,00	4 226 875	100,00

Source : *Rapport annuel sur les assurances 1997*, L'Inspecteur général des institutions financières Québec, pp. 4-46 à 4-57.

Les sociétés de propriété québécoise souscrivent 29,27% des primes en 1997. Un léger recul...

La peine de la déportation consiste à créer des emplois hors Québec. Elle disperse l'argent dans des vents contraires qui nous détournent de la route de la liberté. Si l'on regardait de plus près ce qui se passe en Ontario, on serait peut-être portés à être aussi protectionnistes que les Torontois.

Les catégories d'assurances

Le tableau 9 présente les primes souscrites dans les diverses catégories d'assurances IARD et selon les résidences des véritables propriétaires des sociétés.

TABLEAU 9**PRIMES SELON LA PROPRIÉTÉ ET LES CATÉGORIES D'ASSURANCES IARD, 1997, EN 000 \$**

Catégories	Québec	Ontario	Autre province	États-Unis	Autre pays	Total
Automobile	624 346	595 694	83 389	30 719	553 528	1887361
Bien personnel	364 708	247 198	12 132	17 759	263 515	905 312
Bien commercial	116 372	264 805	12 220	97 789	201 296	692 482
Aéronefs	6 507	11 636	0	13 573	17 273	48 989
Caution	16 412	10 263	82	694	13 306	40 757
Chaudières et...	2 894	30 359	66	14 516	5 027	52 862
Maritime	240	15 511	0	8 542	9 228	33 521
Responsabilité	57 999	184 787	8 559	39 521	90 160	381 126
Autres catégories	7 745	16 344	13	12 305	10 274	46 681
Total	1 196 908	1 376 597	116 461	235 518	1 163 607	4 089 091

Source : *Rapport annuel sur les assurances 1997*, L'Inspecteur général des institutions financières Québec, pp. 4-46 à 4-57.

Les *Assurances générales des caisses Desjardins* sont les premiers de la classe. Les autres assureurs québécois d'importance sont la Capitale, Optimum Agricole, Promutuel, Sécurité, Société Nationale d'Assurance, SSQ Générales, l'Union Canadienne.

À court et moyen terme, les sociétés québécoises doivent développer les secteurs de l'automobile, des biens personnels et des biens commerciaux. Ces trois catégories représentent 85,2% des primes en 1997. Lorsque les assises seront solides, les assureurs québécois pourront se lancer à la conquête des autres catégories et des autres marchés d'assurances.

3.- L'actif des assureurs IARD

L'actif total des sociétés québécoises d'assurances IARD se chiffre à 3,5 milliards \$¹¹. L'actif des sociétés d'assurances

11. *Rapport annuel sur les assurances 1997*, L'Inspecteur général des Institutions financières Québec, pp. 3-12 à 3-22.

multirisques de propriété canadienne totalise 36 milliards \$. L'actif des succursales étrangères s'élève à 15,9 milliards \$. La part québécoise correspond donc à 6,7% du marché canadien. La population québécoise souscrit environ 24% des primes IARD.

Les actifs de territoire québécois représentent quelque 12,7 milliards \$. L'avoir des sociétés québécoises est de 3,5 milliards \$. Neuf milliards d'actifs résultant des primes québécoises sont administrés par des sociétés établies en d'autres pays.

Un redressement s'impose. Un mouvement en avant doit être entrepris. Un accroissement d'action, de force et d'énergie des assureurs québécois est indispensable au progrès du peuple. De jour en jour, il faut avancer. Seul l'effort constant et persévérant nous permettra d'occuper la place qui nous revient. « Ne comptons que sur nos propres moyens » est une formule toujours d'actualité.

IV.- Les conséquences de l'inconséquence

*« Il est force gens comme lui,
Qui prétendent n'agir que pour leur propre compte,
Et qui font le marché d'autrui. »*

La Fontaine

Les Québécoises et les Québécois sont riches. Beaucoup plus qu'ils ne le pensent. Mais le malheur, et il est grand, ils ont abandonné à des sociétés hors Québec la gestion et le placement de leurs épargnes. Cette déportation persiste dans tous les secteurs financiers.

1.- La gestion

Dans les sièges sociaux établis hors Québec, ce ne sont pas des Québécoises et Québécois qui travaillent. Il y en a peut-être une dizaine, au total. La déportation de 7 mil-

liards \$ de primes crée 7 000 emplois en terre étrangère. On évalue que chaque million \$ de primes déportées exporte un emploi haut de gamme.

Des milliers d'emplois sont perdus par les primes souscrites à des entreprises étrangères. Dans les sièges sociaux de Toronto, de Winnipeg, de New York, de Paris et de Londres, ce ne sont pas des Québécoises et des Québécois qui agissent comme gestionnaires, conseillers en placements, actuaires, comptables, informaticiens, avocats, médecins, spécialistes, etc., pour gérer les assurances souscrites au Québec. Pour un Québécois, rechercher un emploi haut de gamme dans une société d'assurances de Toronto, c'est acheter un billet à la 6/49.

Sommes-nous si riches pour faire administrer par d'autres le fruit de notre travail? Notre tissu social est-il si cousu d'or pour perdre 7 000 emplois de calibre supérieur? Au moment où nous créons un emploi à Toronto ou à New York, monsieur Pelletier de Matane et madame Fortin de la rue Boyer s'inscrivent à l'aide sociale.

Il va de soi que les compagnies établies hors Québec versent à leurs assurés des prestations en cas de maladie, d'accident, de retraite ou de décès. Elles emploient aussi des milliers de Québécoises et de Québécois pour vendre leurs produits et gérer leurs succursales. Les prestations et ces emplois d'assureurs, de courtiers, de gérants et d'employés de comptoirs seraient tous protégés si les primes étaient versées à des compagnies québécoises.

2.- Les placements

L'actif canadien des compagnies d'assurances IARD et de personnes totalise les 338,7 milliards \$. L'actif des sociétés d'assurances de propriété québécoise est de 16,4 milliards \$. La proportion québécoise est limitée à 4,8%. Elle devrait côtoyer les 24%, selon la répartition démographique de la population canadienne. Quelque 67 milliards \$ d'actifs

découlant des primes québécoises sont investis par des gestionnaires étrangers, résidant pour la plupart à Toronto.

Guidés par la loi naturelle, les gérants de Toronto, de New York et de Tokyo... investissent selon leurs intérêts. C'est la boussole que suivent leurs jugements. Par surcroît, le cauchemar de l'instabilité politique du Québec, qui est devenu l'introduction et la conclusion de leurs discours, les incite à ne pas trop investir au Québec. Et à faire chanter les Québécois avec leur propre argent. Des analyses effectuées sur quelques portefeuilles d'assureurs démontrent que les trois quarts des actifs sont placés hors Québec.

Une étude des placements de toutes les entreprises étrangères qui exercent des activités d'assureurs au Québec confirmerait cette tendance. Mais les portefeuilles d'assureurs sont conservés dans des coffres-forts protégés par des combinaisons secrètes. Nous avons en vain demandé les portefeuilles de Sun Life, London Life, Manufacturers, Mutual Life, Canada Life, Standard Life, Metropolitan, Transamerica, Maritime Life et Great West. En 1997, ces dix sociétés ont souscrit au Québec la somme de 2,4 milliards \$ en primes. Avec les années, elles ont accumulé au Québec un actif supérieur à celui des sociétés québécoises.

Ces sociétés et les autres hors Québec ont investi combien d'argent dans la société distincte qu'elles refusent de reconnaître? Combien détiennent-elles d'obligations du gouvernement québécois, de nos universités, de nos municipalités? Combien d'actions possèdent-elles dans les entreprises du Québec? Toutes les analyses réalisées dans les entreprises financières démontrent que l'épargne ne retourne pas dans le milieu d'origine. Faut-il alors se surprendre du dépeuplement des régions, de l'appauvrissement de la population et de l'augmentation de l'aide sociale et du chômage? Les disparités régionales prennent leur racine dans l'exportation de l'épargne locale vers les grand centre.

Nous contestons, sans hésitation, les affirmations exprimées par plusieurs porte-parole à l'effet qu'elles investissaient au Québec plus que la valeur de leurs engagements envers les assurés québécois. De telles affirmations sont fausses. Ces mensonges sont infâmes, odieux. Ils trompent l'œil et la conscience. Que les dix sociétés mentionnées ci-dessus nous fassent parvenir leurs portefeuilles de valeurs! Pendant trente jours seulement! Et nous prouverons clairement qu'elles ne réinvestissent pas au Québec, en placements, le quart des actifs d'origine québécoise.

L'Action nationale ne se contente pas d'une affirmation. Elle fait la démonstration. Elle localise chaque action, chaque obligation, chaque hypothèque et chaque titre selon la province ou le pays bénéficiaire du placement. Pour avoir analysé plusieurs portefeuilles de sociétés d'assurances et pour avoir examiné à la loupe les fonds mutuels qu'elles possèdent, nous pouvons parler d'une déportation massive des actifs découlant des primes d'assurances québécoises.

La logique commande un retour à la loi naturelle de l'échange. La vie culturelle d'un peuple ne peut dépendre d'une économie étrangère. Les milliardaires de Bay Street et de Wall Street mesureront à l'once leur contribution à la culture française. Et il est normal qu'il en soit ainsi.

Les activités culturelles qui dépendent de la cigarette du Maurier, de la Molson, de Labatt ou des subventions de madame Sheila Cops ne produiront jamais une culture française vivante, créatrice et présente au quotidien.

V.- Les recommandations

*«Horrible sensation!
Avoir l'esprit fourmillant d'idées,
et ne plus pouvoir franchir le pont
qui sépare les campagnes imaginaires de la rêverie
des moissons positives de l'action!»*

Charles Baudelaire

Les remèdes ont déjà été proposés. Mais on n'est pas passé à l'action. Les malades ont l'oreille dure. Ils n'ont pas entendu. Et les médecins ne voulaient rien savoir des fortifiants recommandés. Ils avaient d'autres expédients à saveur financière ou électoraliste.

Nos avis s'adressent au gouvernement du Québec, aux assureurs québécois et à la collectivité québécoise. Ils sont exposés de façon pressante, insistante, voire impérieuse. Pour régulariser une situation anormale, il faut poser des gestes porteurs d'avenir. Il faut avoir de l'avenir dans l'esprit, selon l'expression de Talleyrand.

1.- Le gouvernement du Québec

Rivarol disait qu'un « gouvernement serait parfait s'il pouvait mettre autant de raison dans la force que de force dans la raison ». Dans la pratique, le gouvernement du Québec doit exercer une autorité stable et effective pour protéger le bien commun du peuple québécois. Ces mots « bien commun » et « peuple québécois » deviennent inintelligibles dans la conjoncture du village global.

Mais ils conservent toute leur importance, toute leur grandeur. L'avenir des petites nationales – la Suisse, la Belgique, la Grèce, le Québec – est aléatoire. Depuis trente ans, le Québec s'est transformé. Mais il ne faut pas que la volonté de persister cède. Il ne faut pas que l'État du Québec oublie le rôle unique de phare qu'il doit exercer. Il doit intervenir pour protéger l'avenir. Un peuple qui ne maîtrise pas son économie est menacé dans son identité, dans son existence.

C'est pourquoi une intervention énergique est nécessaire indispensable. Les Québécoises et les Québécois déportent près de 300 milliards \$ de leurs épargnes. Ils versent annuellement 7 milliards \$ de primes à des sociétés établies hors Québec. L'urgence commande une action concrète. Plusieurs mesures s'imposent dans le domaine des assurances. Le gouvernement du Québec doit :

- A.- Obliger toutes les sociétés d'assurances faisant affaires au Québec à être constituées selon la loi québécoise et à être assujetties à la réglementation québécoise ;
- B.- Obliger les sociétés d'assurances à investir au Québec dans la proportion de leur chiffre d'affaires québécois ;
- C.- Exiger que ces sociétés investissent selon des règles de développement régional, social et économique ;
- D.- Limiter à 40% la part de placements que ces sociétés peuvent faire en d'autres provinces et pays si elles proviennent de leurs activités au Québec ;
- E.- Accroître la divulgation publique des états financiers et des portefeuilles de valeurs ;
- F.- Exiger que les entreprises financières investissent une proportion minimale de leurs valeurs en titres publics du Québec.

2.- Les sociétés d'assurances

«Maîtres chez nous» n'est pas un thème appliqué dans le domaine des assurances. Certains financiers se réjouissent de progrès qui n'en sont pas ou qui, pour le moins, ne peuvent satisfaire les exigences d'un peuple en pleine croissance.

Il faut intensifier l'ampleur des progrès. Il faut conquérir le marché financier québécois et, ultérieurement, exporter nos produits à l'extérieur des frontières. La place qu'occupent les assureurs de propriété québécoise dénote la faiblesse de la fierté nationale. Pour relever les défis qui nous confrontent dans la vie sociale, les assureurs québécois doivent :

- Comblen les lacunes à l'égard de l'occupation du territoire ;
- Concurrencer davantage les sociétés étrangères que les québécoises ;
- S'associer pour conserver au Québec la réassurance exportée ;

- Innover en élaborant des normes de pratiques commerciales et financières exemplaires ;
- Établir entre eux des services communs dans l'utilisation maximale de la technologie ;
- Promouvoir la solidarité dans une campagne continue d'éducation populaire.

Que de progrès seraient accomplis si les abîmes, qui séparent les assureurs les plus riches, étaient remplacés par une volonté de progrès collectif ! Les gestes de solidarité et d'entraide leur seraient profitables. La sensibilité au développement de la culture et au développement social leur consacrerait un mérite qui serait reconnu.

3.- La mobilisation populaire

Sept milliards \$ de primes sont exportés hors Québec. À qui la faute ? Au gouvernement du Québec ? Aux gestionnaires de l'argent des autres ? Aux femmes et aux hommes d'affaires ou de professions ? Au clergé ou aux communautés religieuses ? À l'ouvrier ou au patron ? Nous sommes tous responsables.

Pour réaliser le rêve d'un pays à portée de main, chaque Québécoise et chaque Québécois doivent assumer leurs responsabilités. C'est la seule recette pour s'engager sur les chemins de l'avenir avec l'assurance d'une relative prospérité !

Les entreprises, les syndicats, les coopératives, les universités, les municipalités, les sociétés de la Couronne, le gouvernement du Québec, les Québécoises et les Québécois ont le devoir social de pratiquer l'entraide envers les assureurs québécois, à prix, qualité et services égaux.

C'est la condition sine qua non pour devenir « maîtres chez nous ». En continuant à verser nos primes d'assurances à des sociétés étrangères, nous aurons toujours le devoir pénible d'obéir à une volonté étrangère. C'est pour cette rai-

son que le Québec refuse de venir au monde. Le moineau du voisin vient constamment manger le blé que nous refusons d'engranger.

VI.- Conclusion

*Le Québec
n'est pas immortel.*

Nous ne sommes pas encore « maîtres chez nous ». Les grands patrons sont à l'extérieur du Québec. Ce sont eux qui risquent de déterminer le régime politique du peuple québécois. L'argent a le prestige de l'infini. Il donne le pouvoir. Les valets doivent obéissance aux maîtres.

Dans la conjoncture actuelle, la déportation des primes québécoises n'est pas un accident. Elle découle de la maladie chronique du « libéralisme ». Un grand nombre de financiers n'ont pas de pays. Ils dorment dans l'international. Ils déjeunent à Wall Street. Ils dînent à Tokyo. Ils brassent des affaires. Ils jouent à la bourse. Ils négocient 24 heures par jour. À chaque minute, ils calculent les profits. La seconde qui suit doit rapporter davantage. Le rendement à court terme et la liquidité deviennent l'essentiel, surtout pour justifier leurs primes et leurs salaires indécents.

Il n'est pas trop tard pour retrouver la route de la liberté. La maîtrise de l'économie et l'indépendance politique sont une même vérité. Elles sont aussi nécessaires à un peuple que l'âme et l'esprit à une personne. Elles sont inséparables. Elles forment les assises d'un État. Le Québec ne jouira de la liberté politique que s'il jouit d'une économie nationale prospère. Le peuple québécois ne sera maître de son avenir que s'il maîtrise en fait et en droit le contrôle de sa vie économique. Cette évidence exige que le salaire et l'épargne travaillent au profit du peuple québécois.

Le Québec n'est pas immortel. L'épargne, c'est le moteur de la vie économique. C'est la clé du développement social. C'est l'instrument qui améliore la qualité de la vie. C'est

l'outil pour accroître la production en faveur de l'homme. Non pas uniquement en faveur du capital. L'entreprise financière qui recueille l'épargne doit l'utiliser, non pas à son seul profit, mais selon les volontés et les besoins des épargnants.

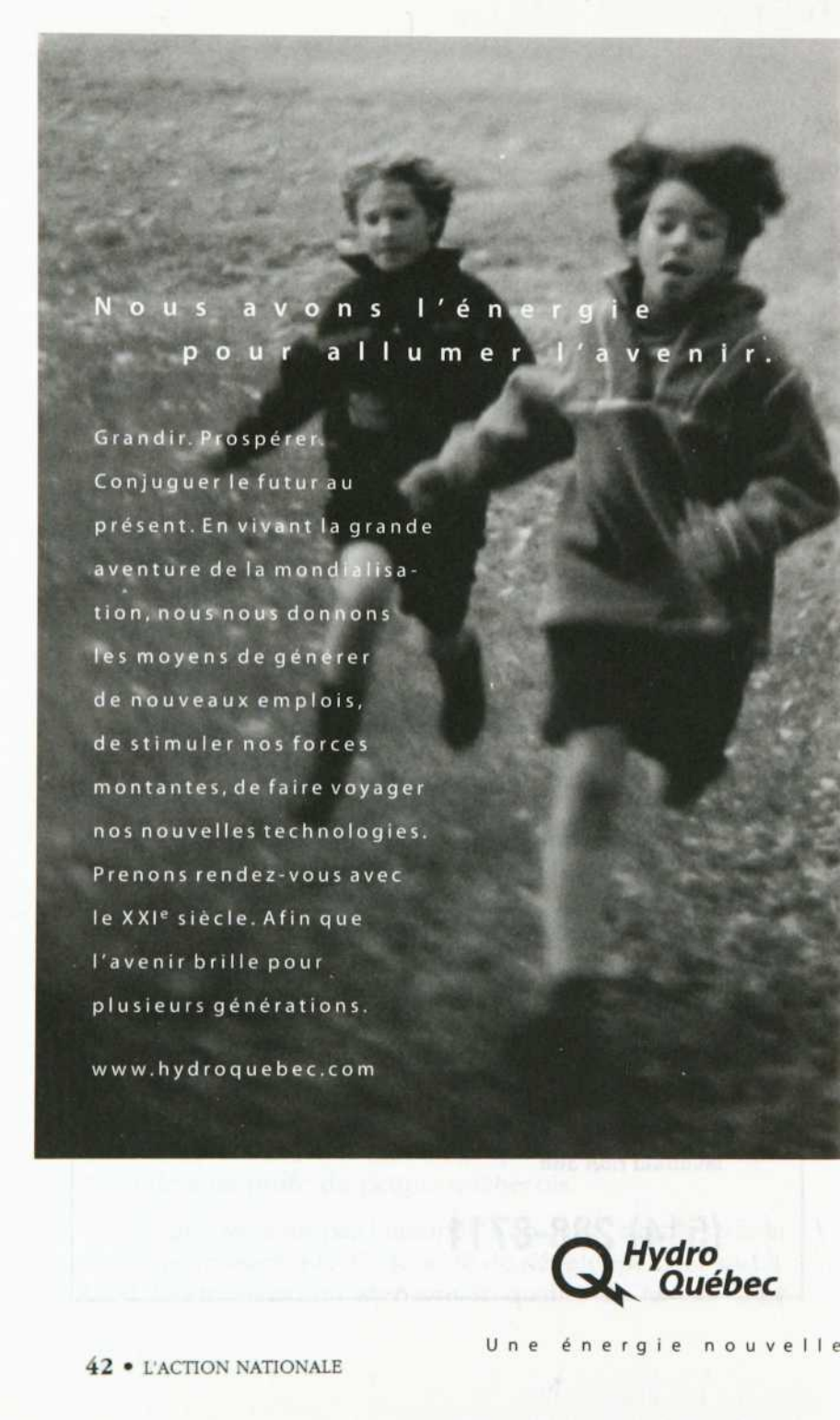
Quand l'opinion publique aura été mobilisée par cette cause sacrée, les gouvernements suivront. Nous deviendrons maîtres chez nous. Il y a longtemps que nous l'espérons. ♦



FILIALE D'OPTIMUM GÉNÉRAL INC.
Partenaire Optimum®

**425, boul. de Maisonneuve Ouest,
Bureau 1500,
Montréal H3A 3G5**


(514) 288-8711

A black and white photograph of two children running through a field. The child in the foreground is a girl with dark, curly hair, wearing a light-colored jacket and dark pants, running towards the camera with a joyful expression. The child in the background is a boy with light-colored hair, wearing a dark jacket and dark pants, running in the same direction. The background is a soft-focus field of tall grass or reeds.

Nous avons l'énergie
pour allumer l'avenir.

Grandir. Prospérer.
Conjuguer le futur au
présent. En vivant la grande
aventure de la mondialisa-
tion, nous nous donnons
les moyens de générer
de nouveaux emplois,
de stimuler nos forces
montantes, de faire voyager
nos nouvelles technologies.
Prenons rendez-vous avec
le XXI^e siècle. Afin que
l'avenir brille pour
plusieurs générations.

www.hydroquebec.com

 **Hydro
Québec**

Les inégalités s'accroissent au Québec au cours des années 1990

Gérald Larose*

François Aubry**

L'année 1999 marque la septième année de croissance économique depuis la récession du début de la décennie. Mais l'on constate malgré tout que la société québécoise est encore aux prises avec les sérieux déséquilibres sociaux et économiques que sont le chômage endémique, la précarité grandissante de l'emploi et la distribution de plus en plus inéquitable des revenus et de la richesse générés par cette croissance économique. Qu'en est-il aujourd'hui de notre idéal collectif d'une société plus juste et solidaire ?

Inégalités : une tendance fin de siècle

Quiconque a suivi quelque peu l'actualité économique a pu constater que la décennie qui s'achève a été celle d'importantes coupures dans les dépenses publiques à Ottawa et à Québec, des mises à pied massives dans plusieurs grandes

* Président de la Confédération des syndicats nationaux.

** Service de recherche (CSN).

et petites entreprises privées et des compressions dans les principaux programmes de sécurité du revenu. Peut-être sait-on aussi que les augmentations de salaires de la majorité des travailleuses et des travailleurs ont été inférieures à l'inflation et que le pouvoir d'achat des familles et des individus a été grugé par une fiscalité de plus en plus lourde? Mais l'évolution de la conjoncture économique n'a pas été vécue par tous de la même façon. Ainsi, pour l'entreprise privée et une minorité de la population, cette décennie a été une période de grande prospérité marquée par des profits et des dividendes records et par des indices boursiers qui ont atteint de nouveaux sommets, procurant des gains en capital souvent faramineux.

Un rapport publié récemment par the Center for Social Justice¹ de Toronto révèle des données inquiétantes sur les inégalités au Canada. L'on y apprend que Robert Gratton, de la Power Financial Corporation, était l'homme d'affaires le mieux rémunéré au Canada en 1997 avec des émoluments totaux de 27,4 millions \$, somme pour laquelle une famille à revenu moyen devra travailler 456 ans avant de l'atteindre. L'on y apprend également que les écarts de rémunération ne cessent de se creuser et qu'en 1997, le salaire de base moyen des PDG d'entreprises au Canada était 50 fois plus élevé que celui d'une personne qui travaillait à plein temps au salaire minimum. Si l'on prend en compte les autres avantages, tels les options d'achat d'actions, qui font partie de la rémunération des chefs d'entreprises, ces derniers reçoivent une rémunération totale équivalant à 105 fois le salaire minimum.

Dans les pays industrialisés, le modèle de développement qui a prévalu au cours des trente années d'après-guerre et qui avait permis, malgré ses insuffisances, de concilier essor économique et progrès social, s'est graduellement transformé, sous l'impulsion de politiques néolibérales, en un véritable cauchemar pour une portion

1. Center for Social Justice, **The Growing Gap**, Toronto, 1998.

grandissante de la population, mais en un eldorado pour une minorité de privilégiés.

En fait, la montée des inégalités est, en cette fin de siècle, une caractéristique fondamentale de la majorité des pays et de l'économie mondiale dans son ensemble. Bref, la planète entière est le théâtre d'inégalités croissantes entre régions du monde et, de plus en plus, au sein même de chaque région, de chaque pays. Les expressions Nord et Sud, développement et sous-développement que l'on utilisait pour distinguer des continents et des régions du monde sont aujourd'hui des mots qui décrivent des réalités sociales au sein même des entités nationales.

Des phénomènes d'inégalité économique qui auraient paru surréalistes s'ils avaient été prédits il n'y a pas si longtemps sont présentement des faits bien réels. En effet, comment peut-on encore se référer à nos repères habituels lorsque l'on sait que les 225 plus grosses fortunes du monde représentent l'équivalent du revenu annuel de près de la moitié des plus pauvres de la population mondiale, soit 2,5 milliards d'individus? L'explosion des inégalités est telle que des individus sont actuellement plus riches que certains États et que le patrimoine des 15 personnes les plus fortunées de la planète dépasse le produit intérieur brut total de l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.²

Partager la richesse

Certains problèmes qui touchent le Québec proviennent donc d'un phénomène mondial du partage inéquitable de la richesse et de la croissance des inégalités. Mais devons-nous nous satisfaire de n'être pas seuls au monde et nous résigner à subir le mauvais sort? Devant l'urgence de tenter un renversement de cette tendance, la CSN convoquait en mars 1998 l'ensemble de ses syndicats à des États généraux afin

2. Ingacio Ramonet, *Nouveau siècle*, **Le Monde diplomatique**, janvier 1999, p. 1

de débattre de ce thème : « La richesse, ça se partage ! ». L'objectif de la centrale était d'abord de faire le point sur l'évolution des inégalités économiques et sociales pendant les années 1990 au Québec. Puis suivait l'élaboration d'un plan d'action précis impliquant l'ensemble des composantes de notre mouvement, plan dont le but visait la réduction des inégalités et un partage plus équitable des gains générés par la croissance.

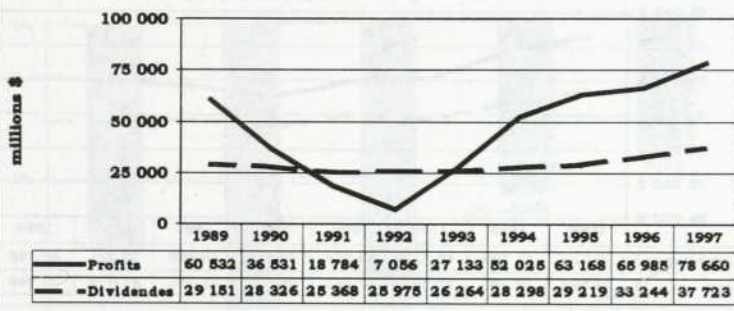
Pour la CSN, discuter des grandes tendances de la conjoncture économique et sociale constitue un exercice essentiel pour guider notre action, surtout qu'il est chaque jour plus évident que la croissance économique n'arrivera pas à solutionner les problèmes auxquels notre société est confrontée si cette croissance n'est pas accompagnée de mesures proactives aux niveaux local, sectoriel, régional, national et international afin d'en répartir les fruits plus équitablement. Avant d'agir, une réflexion s'impose donc.

Nous voudrions ici présenter succinctement un certain nombre de données sur l'évolution des principales sources de revenus au cours des années 1990. Ce survol donnera la mesure des tâches qui nous attendent.

Profits et dividendes en hausse

Après avoir chuté de manière significative au cours de la récession de 1990-1992, les profits des entreprises se sont rétablis rapidement pour atteindre en 1997 plus de 78 milliards \$, surpassant le niveau maximum atteint au cours du cycle de croissance des années 1980. Les dividendes déclarés à même les profits des entreprises se sont maintenus à des niveaux élevés tout au long de la décennie. De 1992 à 1997, les dividendes ont augmenté de 45 %. Pas moins de 181 milliards \$ de dividendes ont été déclarés par les entreprises financières et non financières canadiennes au cours de cette période.

**Profits nets avant impôt et dividendes déclarés
Canada, 1989-1997**

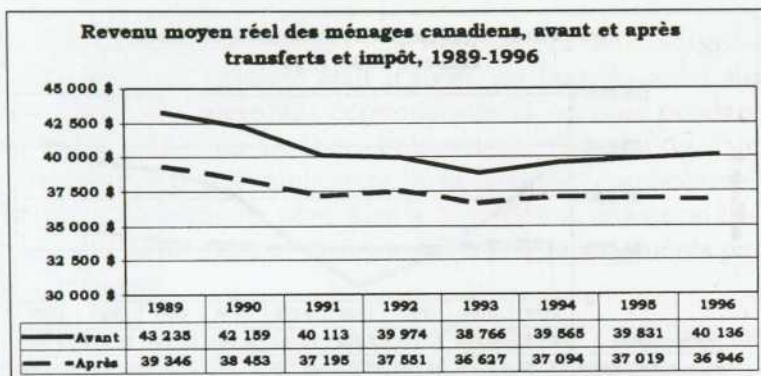


Source : Statistique Canada, **Statistiques financières des entreprises**

Revenu³ des ménages à la baisse

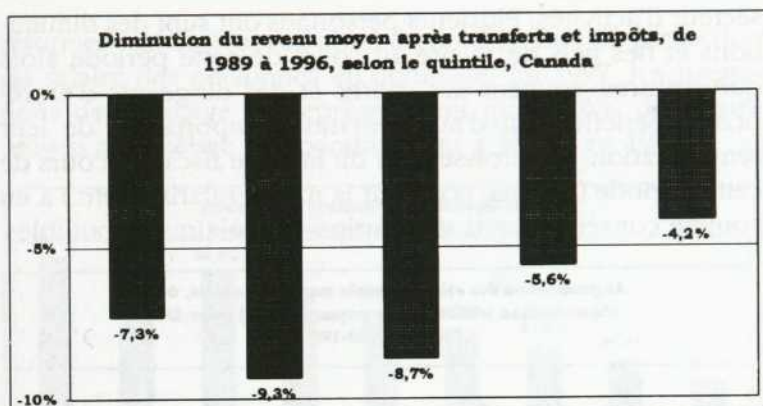
La situation financière des ménages, soit les familles et personnes vivant seules, s'est considérablement détériorée au cours de la récession de 1990-1992. La reprise économique n'a pas réussi à rétablir la situation. Le revenu moyen net des ménages canadiens, après transferts et impôts, est passé de 39 346 \$ en 1989 à 36 946 \$ en 1996, dernière année pour laquelle des données sont disponibles, ce qui représente une diminution de 6,1%. Ces chiffres sont présentés en dollars constants et mesurent donc la diminution du pouvoir d'achat des ménages.

3. Les données publiées par Statistique Canada se rapportent aux ménages canadiens. Suite à une demande particulière à Statistique Canada, la CSN publiera lors de son prochain congrès des données spécifiques pour le Québec. Les données de Statistique Canada sur les revenus de ménages incluent la plupart des catégories usuelles de revenus à quelques exceptions près, dont une s'avère importante particulièrement pour les ménages à revenus élevés. Il s'agit des gains en capital qui au cours de années 1990 ont été une source de revenus importantes. Nous devons tenir compte de cette omission dans l'interprétation des données sur l'évolution et la répartition des revenus.



Source : Statistique Canada, **Revenu après impôts, répartition selon la taille du revenu au Canada**

Ces chiffres se rapportent cependant à des moyennes et ne nous renseignent pas sur la situation des ménages selon leur rang dans l'échelle des revenus. Si on divise l'ensemble de la population en cinq parties égales, soit en quintiles, on constate d'abord que ce sont les ménages de la classe moyenne inférieure (deuxième quintile) qui ont subi les plus importantes diminutions de revenus de 1989 à 1996 (-9,3%). Ensuite, on remarque que ce sont les ménages les plus fortunés (cinquième quintile) qui ont vu leurs revenus diminuer le moins (-4,2%). Il faut ici garder à l'esprit que les données ne tiennent pas compte des gains en capital, soit des gains découlant de la vente d'actifs tels des actions, des propriétés, des immeubles, qui bénéficient surtout aux ménages situés au haut de l'échelle des revenus. Enfin, on observe que les ménages les plus démunis (premier quintile) ont vu leurs revenus diminuer de 7,3% au cours de la période, soit presque deux fois plus que les ménages les plus fortunés, ceci sans même tenir compte des gains en capital de cette dernière catégorie de la population.



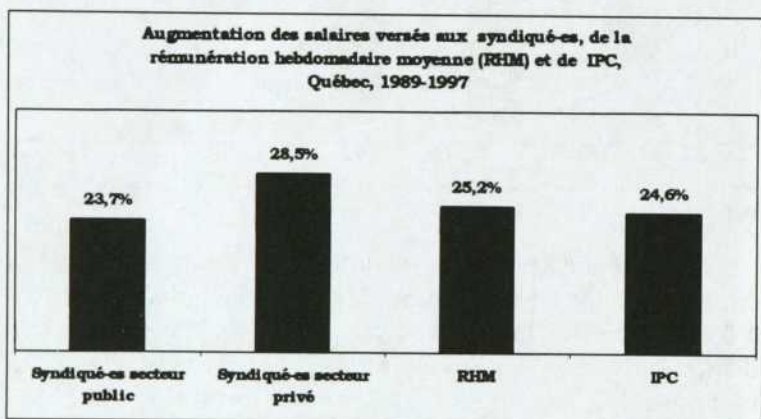
Source : Statistique Canada, **Revenu après impôts, répartition selon la taille du revenu au Canada**

Les données les plus récentes dévoilent une inégalité croissante dans la distribution des revenus. En effet, de 1993 à 1996, dernière année pour laquelle des statistiques sont disponibles, le revenu moyen, après transferts et impôt, des ménages les plus pauvres (premier quintile) a diminué légèrement, passant de 10 369 \$ à 10 329 \$, alors que le revenu moyen des ménages les plus aisés (cinquième quintile) a augmenté de 75 236 \$ à 76 596 \$, ceci sans tenir compte encore une fois des revenus de gains en capital. Une analyse de l'évolution des revenus de la tranche de la population qui se situe plus haut dans l'échelle des revenus (dernier décile ou dernier centile) démontrerait sans doute un accroissement beaucoup plus important des inégalités.

Des salaires qui stagnent

Les salaires constituent la principale source de revenus dans notre société. De 1989 à 1997, les travailleuses et les travailleurs québécois ont eu peine à maintenir leur pouvoir d'achat. Alors que l'indice des prix à la consommation augmentait de 24,6%, les salaires n'ont progressé en moyenne que de 25,2%. Une telle moyenne cache évidemment des écarts importants selon le métier ou la profession et selon le

secteur d'activités. Plusieurs personnes ont subi des diminutions et des gels de salaire au cours de cette période alors que d'autres, souvent des cadres et des dirigeants d'entreprises, bénéficiaient d'augmentations importantes de leur rémunération. L'accroissement du fardeau fiscal au cours de cette période (impôts, taxes sur la masse salariale, etc.) a eu comme conséquence la diminution des salaires disponibles.



Sources : Statistique Canada, **Emplois, gains et durée du travail**
Travail Québec, **Le Marché du travail**

Des prestations sociales à la baisse

Alors que le chômage se maintenait à des niveaux très élevés, nos principaux programmes de sécurité du revenu ont subi des compressions importantes au cours des dix dernières années. Ainsi depuis le début des années 1990, les réformes successives du Régime d'assurance-chômage ont fortement contribué à diminuer son accessibilité. Les profondes transformations du marché du travail, entre autres l'augmentation significative du nombre d'emplois autonomes, ont aussi contribué à l'exclusion d'une proportion grandissante de travailleuses et de travailleurs. Alors qu'en 1989 plus de 90% des personnes en chômage au Québec recevaient des prestations de chômage, cette proportion n'était que de 50% en 1997. Les

réformes successives ont aussi diminué le taux de protection du salaire des personnes en chômage. En 1997, les prestations de chômage ne représentaient que 42,6% du salaire moyen au Québec comparativement à 46,6% en 1993.

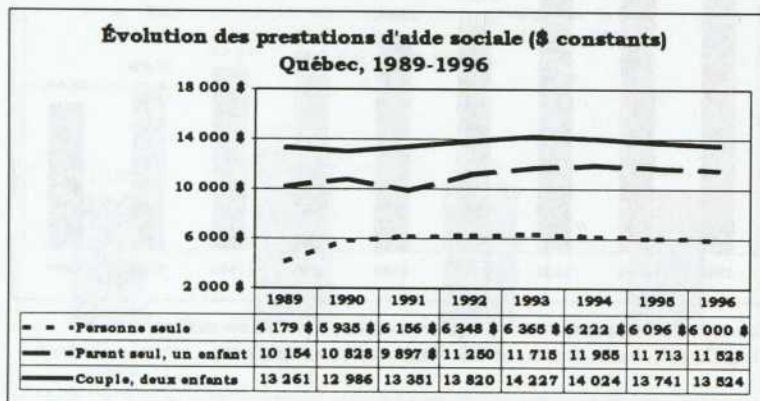


Sources : Statistique Canada, **Enquête sur la population active**
Statistique Canada, **Données sur l'assurance-emploi**

Compte tenu des nombreuses compressions qui ont affecté le Régime d'assurance-chômage, le Régime de sécurité du revenu constitue le dernier recours pour de plus en plus de personnes qui se trouvent exclues du marché du travail. Selon une étude récente, les « réformes » successives du Régime d'assurance-chômage depuis le début des années 1990 auraient entraîné une augmentation cumulative d'environ 194 000 personnes dans les rangs des personnes assistées sociales au Québec. Or, le Régime de l'aide sociale ou de la sécurité du revenu a aussi subi un certain nombre de compressions depuis la fin des années 1980.

Il est généralement reconnu que les prestations d'aide sociale sont largement insuffisantes pour couvrir les besoins de base des prestataires : les revenus d'une personne seule assistée sociale équivalent à 39% des seuils de faible revenu de Statistique Canada ; pour une famille monoparentale avec un enfant, cette proportion est de 60%.

Non seulement les revenus des prestataires sont-ils insuffisants, mais la valeur des prestations n'a pas été protégée contre la perte de pouvoir d'achat au cours des dernières années. De plus, d'autres mesures, telle la franchise exigée dans le cadre du nouveau régime d'assurance-médicaments, ont réduit d'autant les ressources disponibles pour combler les besoins physiologiques de base de ces personnes.

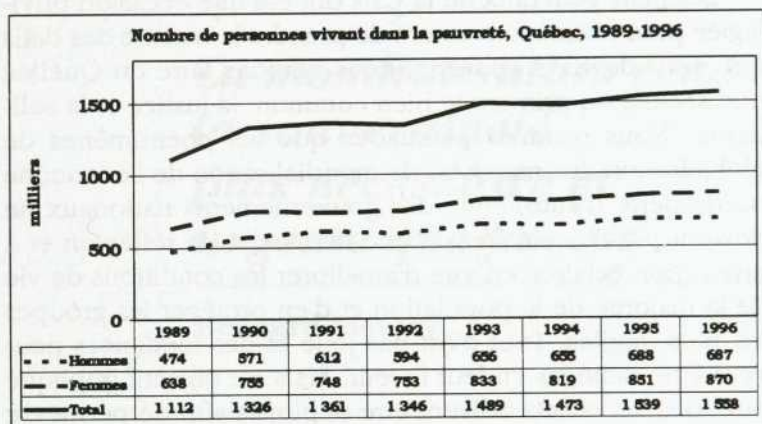


Source : Conseil national du bien-être social, **Revenus de bien-être social 1996**

De plus en plus de personnes pauvres au Québec

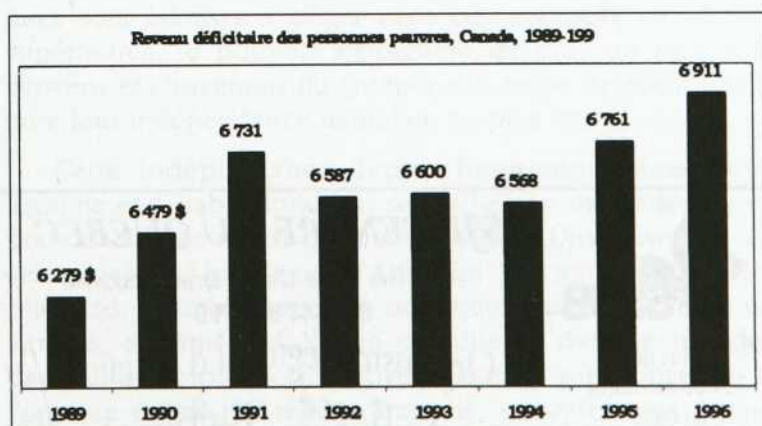
En considérant les données qui précèdent, il est compréhensible que la pauvreté au Québec ait progressé au cours des dernières années, qu'elle se soit même approfondie. En 1989, on dénombrait 1 112 000 personnes qui vivaient avec des revenus inférieurs aux seuils de faibles revenus de Statistique Canada. Malgré la croissance économique depuis 1993, ce nombre n'a pas cessé de croître pour atteindre 1 558 000 en 1996, 56% des personnes pauvres étant des femmes. Le nombre d'enfants pauvres au Québec est passé de 266 000 en 1989 à 360 000 en 1993 et à 369 000 en 1996. En 1996, 21,4% de la population du Québec vivait dans la pauvreté. Non seulement ce taux est-

il supérieur au taux canadien (17,9%), mais il est aussi le plus élevé de toutes les provinces canadiennes.



Source : Statistique Canada, **Personnes à faible revenu, 1980-1996**

Ainsi, la pauvreté a progressé quantitativement et s'est approfondie. En effet, le revenu déficitaire des ménages pauvres au Canada (données non disponibles pour le Québec), c'est-à-dire les revenus nécessaires pour se tirer de la pauvreté, a augmenté au cours de la période, particulièrement en 1995 et en 1996.



Source : Statistique Canada, **Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu**

Tout n'est pas joué

Les États généraux de la CSN ont été une occasion privilégiée pour notre mouvement de prendre la mesure des défis que nous devons relever si nous voulons faire du Québec une société où priment le bien commun, la justice et la solidarité. Nous sommes persuadés que les phénomènes de globalisation des marchés, de mondialisation de l'économie ou de perte d'autonomie des gouvernements nationaux ne doivent pas être un frein à une démarche de réflexion et à une action éclairée en vue d'améliorer les conditions de vie de la majorité de la population et d'en protéger les groupes les plus fragiles. Tout n'est pas joué et des tendances peuvent être inclinées en leur faveur. Mais cet objectif implique que tous les efforts doivent être déployés afin de permettre aux citoyennes et aux citoyens qui le désirent d'accéder à un emploi de qualité leur permettant de se réaliser et de contribuer à la construction d'une société dans laquelle chacun peut trouver sa place. Il faudra aussi travailler à restaurer un filet de sécurité sociale adapté aux nouvelles réalités du marché du travail, à la fois apte à soutenir les initiatives des communautés comme à assurer à tous un minimum de ressources, conditions essentielles à une véritable citoyenneté. ♦



Plus de
32 000 membres
au cœur
du Québec

SSJB CENTRE DU QUÉBEC

449, rue Notre-Dame, Drummondville

819-478-2519

*Organisme régional d'entraide
et de fierté québécoise*

La mondialisation rend la souveraineté plus nécessaire et urgente que jamais

Bernard Landry¹

Pour éviter que la globalisation des marchés ne sombre dans l'anarchie économique et sociale ou ne soit régie par le gouvernement des multinationales, elle devra être de plus en plus placée sous la surveillance et le contrôle de pouvoirs supranationaux. Comme seules les nations reconnues sont admises à siéger dans ces instances mondiales supérieures, le pouvoir s'éloignera de plus en plus des citoyens et citoyennes du Québec s'ils ne se décident pas à faire leur indépendance nationale au plus tôt.

Cette indépendance depuis longtemps nécessaire, légitime et faisable aurait pu se réaliser en même temps et pour les mêmes motifs que celle des États-Unis d'Amérique, seize ans après les plaines d'Abraham. Elle aurait pu se faire plus tard, dans la foulée des nombreux États devenus souverains, en Amérique latine ou ailleurs dans le monde, depuis ce temps. Notre souveraineté se serait justifiée à l'époque même du régime français, puisque nous étions

1. Vice-Premier ministre du Québec.

déjà un peuple au XVIII^e siècle. Certains historiens s'étonnent du fait que notre liberté ne soit pas advenue plus tôt, entre les deux guerres mondiales par exemple, alors que ses fondements étaient déjà si clairs et depuis si longtemps.

Une nouvelle motivation

Aujourd'hui, toutes les anciennes raisons subsistent, mais une formidable et nouvelle motivation donne à notre projet national une modernité fulgurante et le rend plus impérieux encore qu'auparavant. En effet, dans le nouveau contexte mondial, la souveraineté n'est plus seulement une question de survie, de prospérité et de rayonnement international des peuples, c'est la qualité même de leur vie démocratique qui est mise en cause par cette nouvelle donne que constitue la mondialisation.

Le droit des peuples à se gouverner librement et à traiter d'égal à égal avec les autres est inscrit depuis longtemps dans le droit naturel et confirmé dans l'effectivité historique. Pour les peuples déjà libres et maîtres de leur destin, la question ne se pose même pas et aucun d'entre eux ne voudrait renoncer à sa souveraineté, sauf partiellement et seulement par adhésion volontaire à de véritables instances supranationales. Jamais ils n'accepteraient durablement d'en sacrifier la moindre parcelle pour se soumettre à la domination d'un autre peuple voisin ou lointain, amical ou hostile. Quant à ceux qui sont pris au piège, ils ne se reposent jamais tant qu'ils ne sont pas libres. C'est le cas du Québec comme de l'Écosse et auparavant celui des trois États baltes ou de la Slovénie, pour ne nommer que quelques-unes des libertés à conquérir ou déjà recouvrées. Quant à la Catalogne, l'Espagne démocratique n'oserait plus contester le statut national de ce peuple et bloquer son évolution comme Ottawa le fait avec nous.

Le fondement de l'indépendance

Le fondement principal des indépendances nationales est partout le même et bien connu : elles reposent sur les solidarités humaines naturelles et la convivialité, de plus en plus élective d'ailleurs à cause de la liberté accrue de circulation des personnes. La grande famille humaine, avec ses cinq milliards d'individus et sa formidable diversité, linguistique et culturelle notamment, est trop vaste pour l'adhésion directe et intime de chaque personne. Les siècles et la nature des choses ont créé ce relais intermédiaire essentiel, que l'on appelle peuple ou nation, bien supporté et accompagné par les irrépressibles besoins d'identité et d'appartenance. Il est certain que les patriotes du Bas-Canada au XIX^e siècle s'inspiraient déjà de ces valeurs fondant la liberté des peuples. Les mêmes principes influencèrent la pensée d'Honoré Mercier, cinquante ans plus tard, et étaient bien sûr au cœur des réflexions des frères O'Leary, de Raymond Barbeau, de Marcel Chaput, d'André d'Allemagne et de Pierre Bourgault par la suite.

Mais ce sont les fondateurs du Mouvement Souveraineté-Association, René Lévesque en tête, qui de façon claire et formelle ont solidement arrimé la recherche d'indépendance du Québec à la modernité. Ils l'ont conçue dès le départ comme les nations avancées et libres vivent la leur à l'aube de l'an 2000. C'est-à-dire à l'intérieur d'organisations supranationales favorisant la coopération étroite entre les peuples par la recherche des quatre libertés de circulation (biens, services, capitaux et personnes) et l'établissement d'institutions communes.

Il est clair que le traité de Rome, signé en 1957 et qui portait en germe tout ce que l'Union européenne est devenue aujourd'hui, a fortement influencé la réflexion des souverainistes du Québec. À la naissance du MSA, le désarmement douanier était déjà complété entre les pays fondateurs de la Communauté économique européenne. Il

était déjà acquis que l'on pouvait découpler le périmètre de souveraineté politique d'un peuple de son espace économique. De tout petits pays, sans renoncer à leur souveraineté, avaient soudain le même marché que leurs grands voisins qui, par le fait même, élargissaient aussi le leur. On connaît la suite : l'Europe est devenue un formidable modèle de rapports économiques et politiques harmonieux entre des peuples libres. En pratique, un camion peut aujourd'hui quitter Stockholm, sur les bords de la Baltique, et rouler jusqu'à Brindisi, sur les rives de l'Adriatique, sans devoir s'arrêter à un seul poste douanier, même s'il franchit une série de frontières nationales diverses. Les pièces du nouvel euro, la monnaie commune et unique, sont déjà frappées et mises en circulation pour couronner la plus grande œuvre d'intégration et de fluidité économiques de l'histoire humaine.

Il faut souligner que la vieille Europe a chèrement payé de deux guerres cruelles et de millions de morts – dont 6 millions de Juifs sacrifiés sur l'autel du fanatisme raciste – le droit d'enseigner aux autres que les rapports pacifiques entre les peuples ne se fondent pas sur la domination mais sur la solidarité dans la recherche de leur développement mutuel.

Cette façon de voir s'est maintenant répandue à divers degrés par toute la planète. L'Union européenne elle-même, à partir de six membres fondateurs, ne cesse de croître et n'a probablement pas terminé son évolution spatiale : il n'est pas absurde de penser qu'elle s'étendra un jour « de l'Atlantique à l'Oural ». De toute manière, dans les parages même de l'Oural, comme sur les rives de la Baltique, des peuples sont redevenus libres et coopèrent entre eux suivant diverses formules modernes. Dans tous les continents, les libertés nationales se sont donc affirmées, consolidées au moment même où la mondialisation avançait de façon irréversible : les deux vont de pair comme compléments et contrepoids.

L'importance de la liberté des peuples

Une révolution de cette ampleur ne va pas sans créer toutes sortes de problèmes, ressentis de façon particulièrement dramatique depuis quelques mois. Ces graves maladies infantiles de la globalisation, dont nous vivons les premiers soubresauts sérieux, ne trouveront pas de solution en dehors de véritables organisations supranationales liant par traité des peuples libres qui leur sacrifient une part de souveraineté. Au marché global, il faut une régulation globale par des instances qui dépassent les nations. C'est la seule manière d'empêcher efficacement la diffusion foudroyante, par simple contagion, de diverses crises nées dans les maillons les plus faibles du système. Il faut relever d'urgence le niveau général d'efficacité d'un appareil législatif, réglementaire et régulateur vraiment mondial. Comme à l'intérieur des frontières nationales, on ne peut compter uniquement sur l'éthique spontanée et le libéralisme pour assurer l'ordre, la paix et l'honnêteté des rapports économiques, il faut aussi qu'à l'échelon planétaire, des autorités communes, légitimes et démocratiques s'en chargent.

Ainsi, malgré les risques réels mais en raison de l'existence de solides amorces de solutions démocratiques, incarnées par plusieurs instances mondiales respectables et qui offrent déjà de bonnes possibilités de règlement des nouveaux problèmes, on peut être assuré que la mondialisation va continuer son inéluctable progression. Les grands ensembles sont là pour rester et croître ; en même temps le nombre des pays membres des Nations unies va continuer à augmenter et on ne prévoit aucune soustraction. Même notre continent américain, avec un demi-siècle de retard sur l'Europe, a commencé son intégration au Nord comme au Sud, tout en respectant lui aussi les souverainetés nationales des nombreux pays engagés dans cette vaste entreprise.

Les réalités de l'intégration économique

C'est d'ailleurs le Québec, on s'en souvient, qui a donné le ton, par instinct comme par intérêt, à ce mouvement panaméricain et qui en a provoqué l'amorce par son vote massif en faveur de l'ouverture de la frontière entre le Canada et les États-Unis. L'accord bilatéral a ouvert la porte à l'ALÉNA trilatéral à la suite duquel, par exemplarité, tout devenait possible. Poussés par les mêmes impératifs contemporains, les pays du cône Sud ont aussi lucidement formé le MERCOSUR et solidement amorcé l'intégration de leur partie du monde. On se rappellera que les actuels dirigeants du Canada se sont opposés bec et ongles au premier accord et ont menacé de le déchirer afin de mieux nous garder prisonniers de l'espace économique de la petite Amérique britannique du Nord et de son cœur industriel, l'Ontario. Beau trait de nationalisme étroit et sans vision.

Toutes ces réalités d'intégration économique et matérielle emportent évidemment des conséquences politiques et démocratiques très sérieuses. Ce mouvement de libéralisation et la supervision nouvelle qu'il impose signifient que des pans entiers et de plus en plus importants de la vie des hommes et des femmes de tous les pays se joueront maintenant essentiellement à trois niveaux : le supranational mondial, le supranational régional et le national. Le niveau provincial, aussi appelé sous-national, comme dans le cas des provinces, toutes égales, d'une même fédération deviendra de plus en plus trivial, chargé de tâches non négligeables certes, mais totalement encadré et limité dans son action par les divers niveaux supérieurs.

L'évolution récente du statut du Québec, marqué par le jeu combiné de l'unilatéralisme brutal d'Ottawa en matière constitutionnelle et son opiniâtre impérialisme budgétaire, le mène peu à peu vers le statut d'exécutant mineur des décisions prises dans les vrais lieux de pouvoir. Le même phénomène frappe évidemment toutes les autres entités

sous-nationales du Canada mais pour la Saskatchewan et l'Île-du-Prince-Édouard, tout comme d'ailleurs pour la Rhénanie-Westphalie ou le Wisconsin si l'on veut élargir le débat, cela n'est pas vraiment une tragédie. Ces instances provinciales ou locales n'ont aucune ambition nationale, ni véritable culture spécifique, ni langue particulière à maintenir par rapport à l'étranger. Leurs particularismes économiques ou sociaux ne justifient pas qu'ils soient membres de l'OCDE, présents à l'OMC ou à l'UNESCO et d'ailleurs aucune d'entre elles n'en montre la moindre velléité. Le cas échéant, comme elles n'ont à ce jour aucun vrai passé national ou identitaire, leur mouvement serait vite à ranger, ce n'est pas leur faire injure que de le rappeler, parmi les plus vulgaires formes de séparatisme.

La nécessité d'un niveau de pouvoir

Pour le Québec, quinzième puissance économique du monde qui a sa langue et sa culture, très différenciées de celles de l'entourage, son passé, ses projets communs, en un mot son destin national, c'est une tout autre affaire. Ce que la Saskatchewan ne peut ni ne veut, c'est-à-dire faire partie du concert des nations, le Québec le peut de toute évidence, il l'a presque voulu formellement en 1995 et le voudra bientôt clairement. C'est pour lui un moyen essentiel pour faire valoir ses intérêts particuliers et assurer sa place dans le monde tout en préservant son identité propre et sa façon originale de pratiquer les solidarités humaines.

Il est facile de voir que la globalisation des marchés requiert plus que jamais un niveau de pouvoir, entre les nations et au-dessus d'elles, sans quoi l'intégration ne pourra se faire que dans l'anarchie et sa cohorte de risques socio-économiques, ou sous la gouverne des firmes multinationales et transnationales qui n'ont de comptes à rendre qu'à leurs actionnaires. Ces deux cas de figure sont inacceptables et comportent un déficit démocratique insoutenable. On l'a vu dans le cas de l'AMI où un club estimable, l'OCDE, mais

formé uniquement d'un petit groupe de nations presque toutes riches, a voulu donner le pas à la planète entière dans des champs essentiels qui doivent relever du peuple à travers les institutions démocratiques que les peuples se donnent.

Les cas de ce genre sont de plus en plus nombreux où des décisions qui nous affectent de façon vitale ne seront plus prises ni à Québec, ni à Ottawa, mais à des tables supranationales où le pouvoir central prétendra nous représenter. Une délégation canadienne qui doit faire valoir, comme le dit la Constitution du Canada, que toutes les provinces sont égales et qui nie ouvertement l'existence du peuple québécois, va déjà et ira de plus en plus parler en notre nom à Genève ou à Marrakech, à l'ONU ou à l'UNESCO ou plus tard dans des instances continentales où seront assis à bon droit l'Uruguay, le Chili et le Salvador, mais non le Québec. C'est aussi injuste qu'absurde et inefficace ; cela choque l'esprit le moins objectivement.

Le domaine très spécifique de la culture nous a donné récemment à Ottawa l'exemple dramatique de ce qui sera de plus en plus notre lot dans tout le reste. C'est Sheila Coops et non pas Louise Beaudoin qui a parlé aux autres peuples de la terre au nom de la culture de Gaston Miron et d'Anne Hébert. Quand on sait malheureusement ce que pense, dit et écrit le Canada anglais à propos du Québec, demander au gouvernement central de faire valoir ce que nous sommes et nos intérêts et notre image à l'étranger, relève de plus en plus du masochisme. Pourquoi leurs diplomates, même les plus honnêtes, parleraient-ils de nous en mieux que l'ensemble de la presse canadienne-anglaise, si généralement négative au sujet du Québec, quand elle n'est pas tout simplement sectaire et intolérante ?

Il faut noter qu'en matière économique, nous subissons déjà ce sort depuis longtemps avec les résultats que l'on connaît. *L'auto pact* qui fait que l'Ontario, par le truchement de Ford, General Motors et Chrysler, est le cœur économique du Canada et que le taux de chômage de cette province est

toujours inférieur à celui du Québec, a été l'œuvre d'une diplomatie et d'une fonction publique économique canadiennes qui ne se sont jamais vraiment souciées de prendre acte et de faire valoir qu'il y avait aussi, au Canada, un autre espace industrialisé, le Québec, dont le potentiel est plus élevé encore que celui de l'Ontario. Ils ont été plus prompts à l'intervention quand il s'agissait d'enlever au Québec un avantage de situation.

Des réalités inéluctables

À cet égard, posons-nous brutalement la question suivante : qu'advierait-il, dans une négociation internationale serrée, si la délégation canadienne devait arbitrer entre l'aéronautique et l'automobile? Vers quoi la poussera le vent politique démocratique dominant si en plus on est à la veille d'une élection fédérale? Voilà des réalités inéluctables qui étaient vraies hier et le seront incommensurablement plus dans le nouveau contexte d'intégration planétaire. Bien évidemment, ce n'est pas parce que les Canadiens sont méchants ou même qu'ils nous en veulent ; pour la plupart d'entre eux en tout cas, c'est simplement qu'ils illustrent, une fois de plus, ce que George Washington écrivait jadis : « There can be no greater error than to expect or calculate upon real favour from Nation to Nation ».

Même les hommes d'affaires fédéralistes du Québec conviendront facilement que dans n'importe quelle négociation économique internationale, leurs intérêts seraient à l'évidence mieux servis s'ils étaient représentés par Gérard Tremblay ou par votre serviteur que par John Manley ou Sergio Marchi. Au-delà des personnes, l'évaluation des motivations profondes des uns et des autres et de leur connaissance des besoins économiques du Québec me semble facile à faire et pourtant, dans le système défendu traditionnellement par une grande partie de notre classe d'affaires, seuls les fédéraux sont admis aux tables décisionnelles internationales.

Mis à part notre statut dans la francophonie, gagné de haute lutte et sans cesse précarisé par l'irrédentisme fédéral, l'essentiel de notre représentation internationale formelle est dominé par le Canada et ses porte-parole. Les efforts surhumains des diplomates québécois ne peuvent compenser la force du nombre et des institutions. Nous payons de nos impôts et taxes un imposant corps diplomatique fédéral pour généralement nier l'existence même de ce que nous sommes comme peuple et nation ou pour colporter à l'étranger les inepties habituelles de la presse canadienne à notre égard. Je dois cependant à la justice de préciser qu'il y a dans la diplomatie canadienne, anglophone comme francophone, de nobles et rares exceptions : ces professionnels doivent travailler à la limite de la désobéissance aux consignes pour présenter la réalité telle qu'elle est.

De toute manière, si l'on parle d'éducation à l'UNESCO, qui s'exprime au nom de notre peuple? De santé à l'Organisation mondiale de la santé? De droit du travail, au Bureau international du travail? Les ministres québécois, qui sont pourtant nos élus responsables et démocratiquement désignés pour gérer ces matières, n'ont aucun rôle direct dans ces instances. Notre voix doit passer par les messagers du gouvernement du Canada et singulièrement ces années-ci d'un certain Jean Chrétien dont l'intransigeance est proverbiale et dont le simplisme, quant à la question du Québec, est bien connu ici comme à l'étranger.

La différence Québec

En d'autres termes, la présence du Québec dans la fédération canadienne, couplée à l'émergence rapide d'un appareil économique, social et culturel de plus en plus supranational, accroît le déficit démocratique d'une façon spectaculaire, érode les pouvoirs de l'Assemblée nationale et éloigne de plus en plus les citoyens et citoyennes du Québec des centres de décision importants pour leur vie quotidienne. D'ailleurs, plus le dialogue mondial est important, plus le

Canada cherche à nous en tenir à l'écart de façon hargneuse, ce qui rend les choses encore plus dramatiques.

Les Ontariens n'ont pas ce problème. Leur gouvernement national est à Ottawa et il les sert très bien. Ils n'ont aucun besoin ni désir de quitter le Canada dont ils sont le cœur et qu'ils dominent à l'intérieur comme à l'extérieur. Pour des raisons différentes, le Manitoba et la Saskatchewan ne voient rien de tragique dans cette situation. Mais pour le peuple du Québec, la nouvelle donne est déjà intenable et le sera de plus en plus.

C'est un peu comme si on demandait à un Français, par une hypothèse absurde, d'accepter que la France devienne un des «lander» allemands, dans une fédération aux institutions centrales officiellement bilingues mais très majoritairement germaniques. Le citoyen français serait ainsi gouverné par Paris, capitale provinciale, Berlin capitale fédérale, Bruxelles capitale européenne et à travers ce dédale, il chercherait à influencer l'OMC ou l'UNESCO dans le sens de ses intérêts nationaux, sans la présence bien entendu d'un ambassadeur de France ni même français à la table décisionnelle. Un brave Berlinois essaierait dans ces circonstances incongrues de sauvegarder le cinéma français, l'aérospatiale, le fromage au lait cru ou simplement de recouvrer le droit d'avoir une équipe dans le *Mundial de football* pour représenter l'espace sous-national français!

Ce modèle aussi impensable qu'impertinent représente pourtant la réalité que le régime canadien inflige aux Québécois. Ils doivent tenter de maîtriser leur destin à partir de Québec en passant par Ottawa, puis par l'ALÉNA et ses institutions, présentes et à venir pour aboutir enfin aux grandes structures supranationales sans droit de parole ou de représentation directe. Quant à participer aux tournois internationaux de hockey, il n'y avait que Guy Bertrand pour y rêver! On voit bien, dans les petites choses comme dans les grandes, que l'on s'éloigne à grande vitesse de l'idéal démocratique. Le pouvoir quitte le peuple et le statut

provincial du Québec nie et niera de plus en plus la justice tout autant que le simple bon sens.

C'est pourquoi il est impérieux et urgent de nous rapprocher des pouvoirs supranationaux émergents qui seront de plus en plus importants dans nos vies. Comme la participation à ces tables est strictement réservée aux seuls peuples et nations reconnus, notre devoir démocratique est de plus en plus clair si nous voulons préserver ce que nous sommes.

Une raison impérieuse

Notre temps, on le voit bien, nous donne une raison impérieuse de plus et un devoir additionnel de rejoindre le concert des nations : c'est urgent car les jeux sont en train de se faire sous nos yeux et sans nous. Les dizaines de nouveaux membres de l'ONU, depuis 10 ans, l'ont compris parfaitement et vivent déjà pleinement leur vie de peuple dans le monde. Notre place nous attend ; il faut la prendre vite ; autrement nous serons très gênés pour expliquer à nos petits-enfants pourquoi nous avons laissé échapper cette chance historique et refusé de suivre, dans la dignité, cette voie normale et toute tracée pour les peuples.

Il me semble que tout cela est d'une clarté lumineuse. C'est pourquoi je prends la liberté – en tout respect pour le lecteur – de dramatiser mon propos à l'aide d'un extrait d'une lettre de Régis Debray, écrite en 1969 à mon ami Philippe de Saint-Robert.

« Un fait est sûr, écrit-il : quiconque ne comprend pas que l'unification économique et technique de la planète Terre ira de pair avec l'accentuation de ses particularités nationales, quiconque ne saisit pas cette étonnante dialectique, qui est le tissu de notre présent, il est grand temps qu'il passe une fois pour toutes pour un imbécile. Fût-il socialiste, pacifiste et mondialiste ».

Traiter d'imbécile celui qui ne voit pas les choses comme soi-même est un procédé cavalier dont je me dissocie formellement. Par ailleurs, le parcours de Debray, du gauchisme au gaullisme en passant par le mitterrandisme, et qui écrivait ces lignes avant que le nombre de pays à l'ONU n'augmente du quart et que le GATT ne cède la place à l'OMC, commande au moins la réflexion malgré sa tournure irrespectueuse. D'ailleurs, dans un langage plus sobre, Boutros Boutros-Ghali dit la même chose quand il affirme que : « Pour entrer en relation avec l'Autre, il faut d'abord être soi-même. C'est pourquoi une saine mondialisation de la vie moderne suppose d'abord des identités solides ». Ne peut être solide l'identité à qui l'on nie le droit de parler en son nom propre.

De mon côté, c'est très simplement et amicalement que j'incite les Québécois et Québécoises de toutes origines qui ont voté « non » en 1995, tout en leur réitérant mon respect profond de leur décision, à entrer en réflexion maintenant, à la lumière de ces nouvelles données, en vue de « la prochaine » qui viendra bientôt. En effet, le choix à venir devient de plus en plus évident et dépasse la question toujours centrale du patriotisme : c'est la démocratie elle-même, planétaire comme nationale, qui est en cause maintenant. Les gens de bonne volonté ne peuvent pas se soustraire à ce nouvel examen de la question. ♦



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3

Tél. : 843-8851

Télécopieur : 844-6369



Qu'est-ce qu'on ne ferait pas
POUR VOUS!

La modération a bien meilleur goût. **EtueValcoo**



Les ruraux partent en campagne

Robert Laplante

Solidarité rurale du Québec a rendu public son *Avis pour une politique gouvernementale de développement rural*. Le document vient clore une longue période de consultation intensive du monde rural québécois en vue de répondre au mandat confié à l'organisme en 1997 par le ministre responsable du Développement des régions. Une vaste corvée d'idées a été lancée : cinquante rencontres ont eu lieu dans autant de localités, des documents de consultation ont été diffusés à grand tirage, une mission a été conduite en Europe, des recherches ont été commandées à des universitaires, plus de cent-cinquante mémoires ont été reçus et analysés. Bref un énorme remue-méninges a été conduit dans le monde rural au cours des quinze derniers mois. Le rapport témoigne abondamment du foisonnement des idées aussi bien que de l'ampleur de ce qu'il faut entreprendre.

Les documents de cette nature ont une fonction bien précise : ils doivent servir de déclencheur, de détonateur. On en attend moins des formulations définitives et des programmations exhaustives que des orientations et des principes

clairs, des interpellations stimulantes qui fourniront, au gouvernement, la matière essentielle des politiques à venir et, aux citoyens, les repères utiles pour évaluer et sanctionner l'action gouvernementale. De ce point de vue, l'avis de Solidarité rurale remplit bien sa mission.

Prévenu, dès l'introduction, de la conclusion principale du document, le lecteur est invité à récapituler les réflexions et à prendre connaissance des faits qui ont conduit les rédacteurs « à la conclusion que le redéploiement de la prospérité dans les villages passe par la réponse que le Québec donnera aux attentes des ruraux ». Les attentes sont élevées. À la hauteur des nécessités, sans aucun doute. Mais surtout à celles des ambitions, des espérances des hommes et des femmes qui habitent le territoire, lui donnent son sens et sa forme, sa beauté. Un territoire n'est plus ce qu'il était ou plutôt ce que nous avons l'habitude d'en percevoir.

La ruralité : une définition

Le monde rural, en effet, n'est plus seulement celui du monde agricole, de la forêt ou des pêches. Sous la poussée de transformations profondes qui ont bouleversé ces secteurs économiques spécifiques, tout aussi bien que sous l'effet de changements majeurs de la structure économique globale, de la démographie et de l'urbanisation croissante, le monde des campagnes a subi d'importantes métamorphoses. Si les activités de production agricole ou d'exploitation des ressources forestières ou halieutiques y jouent encore un rôle prédominant, elles s'inscrivent dans un univers culturel et communautaire bien différent de ce qu'il était il y a quelques décennies à peine.

Les États généraux du monde rural, tenus en 1991, ont largement contribué à une prise de conscience déterminante en ce qui concerne la nécessité de revoir nos conceptions du monde des campagnes et la place que nous désirons lui faire dans l'organisation de notre société. « *Les États généraux*

(...) ont mis en évidence que, à elles seules, ces activités n'arrivaient plus à assurer le dynamisme et l'épanouissement des communautés rurales. »

Pour désigner la nouvelle complexité du monde des campagnes, Solidarité rurale, après avoir passé en revue les définitions et conceptions inspirant les interventions de plusieurs États de l'OCDE, se range derrière la formulation qu'en donne le sociologue français Bernard Kayser : « L'espace rural se définit comme un mode particulier d'utilisation de l'espace et de vie sociale. Il est ainsi caractérisé par une densité relativement faible des habitants et des constructions, faisant apparaître une prépondérance des paysages à couverture végétale : un usage économique à dominance agro-sylvo-pastorale ; un mode de vie de ses habitants caractérisé par leur appartenance à des collectivités de taille limitée et par leur rapport particulier à l'espace ; une identité et une représentation spécifiques, fortement connotées par la culture paysanne. »

Le champ d'action

Sur le plan pratique, cette définition amène Solidarité rurale à définir le champ d'action de la ruralité autour des communautés de 5 000 habitants et moins où vivent la très grande majorité de ceux et celles qui tirent leur subsistance de l'agriculture, de la forêt et de la pêche. Des communautés également affectées par des carences majeures du marché du travail puisqu'on y retrouve également un fort taux de chômage et d'inactivité. Ce domaine rural, aux particularités contrastées, reste, malgré les efforts importants qu'y ont consacrés les gouvernements depuis les années soixante, travaillé par d'importantes lacunes qui toutes, chacune à sa manière, illustrent les limites des approches centralisatrices et sectorielles des politiques et programmes. Même si certains succès restent indéniables, notamment en matière de soutien au développement d'une agriculture orientée sur la production de masse, dans l'ensemble, les approches n'ont pas donné les résultats escomptés : le mal-développement rural perdure et s'accroît.

Seule une action massive, radicale de décentralisation pourrait fournir le cadre d'une intervention adaptée. *Solidarité rurale* estime que pour redynamiser le monde rural une approche globale s'impose, une approche visant un développement endogène, orienté, animé et centré sur les dynamismes et particularités de chaque milieu. C'est à l'échelle de la Municipalité régionale de comté que devrait se concevoir le cadre d'intervention. Un cadre qui permettrait d'agir sur les conditions favorables au développement, étant entendu que « le développement économique est basé essentiellement sur l'entrepreneuriat. Si cette volonté d'entreprendre peut être individuelle, coopérative, communautaire, locale, régionale ou internationale, elle est exceptionnellement gouvernementale. » Pour agir sur les problèmes ruraux, les moyens de l'État sont en effet relativement limités : les gouvernements éprouvent en effet beaucoup de difficultés à agir sur les problématiques micro-économiques qui s'imposent avec urgence. Ce n'est pas à ce niveau qu'il faut solliciter les contributions gouvernementales.

L'intervention de l'État reste déterminante en matière d'aménagement du territoire, de configuration de l'offre des services publics de première ligne et de définition du cadre réglementaire. *Solidarité rurale* souhaite une plus grande cohérence en matière d'aménagement du territoire où la coexistence de deux lois et deux instances administratives (Loi sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme et la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles) introduit des distorsions qui desservent aussi bien le développement rural que celui de l'agriculture. Il en va de même en matière de services publics où les efforts de rationalisation et de réorganisation des services visent davantage la simplification et la réduction des points de service plutôt que la cohérence de l'offre. Il en ressort que les décisions de l'État peuvent contribuer à déstructurer davantage le monde rural en provoquant la fermeture des écoles, la réduction de l'offre locale de services sociaux et de santé au nom d'une concentration régionale conçue exclusivement pour les besoins

urbains. Seule une participation réelle des instances locales permettrait une réforme éclairée.

Le cadre réglementaire régissant l'exploitation des ressources naturelles du territoire reste, pour sa part, celui qui affecte sans contredit le plus durement les efforts locaux de développement. La forêt, les terres publiques, l'eau, les ressources fauniques etc. restent gérées de manière sectorielle et trop centralisée. Les incohérences affectent grandement non seulement les logiques micro-économiques du développement local mais encore et surtout, elles réduisent singulièrement la capacité du milieu à exploiter tout son potentiel. « Seule l'exploitation intégrée et globale du couvert végétal, des essences et des résines, des cours d'eau et des lacs, de la faune et de la flore permet le développement espéré. » Le document foisonne d'exemples où nos modes d'organisation rendent impossible ce qu'il faut faire. De nombreuses pistes d'action sont définies qui, toutes, renvoient à une autre façon de faire.

Les solutions proposées

On déplore particulièrement qu'en ce qui concerne aussi bien le diagnostic que les solutions proposées, le document soit sans mémoire. Quiconque a pratiqué un tant soit peu l'œuvre d'Esdras Minville sur ces questions ne peut s'empêcher de constater jusqu'à quel point ces choses ont déjà été dites et proposées – et, il faut bien le reconnaître, de manière beaucoup plus exhaustive et mieux organisée dans les travaux du maître de Grande-Vallée. Tout ne serait donc toujours qu'à recommencer au pays du Québec? Quoi qu'il en soit, les solutions proposées vont dans la bonne direction.

Par ailleurs, le document ne manque pas de souligner le rôle déterminant que devrait jouer l'État pour combler les carences du marché. C'est en particulier le cas en ce qui concerne la téléphonie où le mémoire insiste pour le CRTC oblige Bell à offrir aux milieux ruraux l'infrastructure tech-

nologique requise pour profiter pleinement du potentiel de la révolution technologique. C'est encore le cas lorsqu'il s'agit de revendiquer l'intervention de l'État pour appuyer la création d'une agence de presse régionale, pour organiser le transport public, pour soutenir la conservation du patrimoine architectural, pour favoriser l'animation culturelle etc. Les revendications, en ces domaines, ne font que reprendre ce qui, depuis trente ans au moins, a été dit et redit. Le document a le mérite de faire les rappels nécessaires et, également, de moderniser, d'enrichir certaines de ces revendications « traditionnelles » des divers milieux régionaux.

Les rapports entre les gouvernements

On déplore cependant que l'Avis reste aussi candide en ce qui concerne les rapports entre l'État québécois et le gouvernement fédéral. Les appels à l'harmonisation et à la concertation sonnent creux. Les rédacteurs ont reculé devant une évidence : la confrontation de deux séries de priorités, la concurrence entre deux ordres de gouvernement ne peuvent pas se résoudre par des appels à la bonne volonté. Il s'agit d'un problème politique qui mérite une solution politique. Le dédoublement n'est pas une question accessoire : il fait partie du problème et agit comme une force de déstructuration. Les pudeurs pour ménager les susceptibilités et les allégeances empoisonnent ici l'analyse et les plans d'action envisagés. Le manque de courage pour faire face à cette question cruciale est désolant. Il faut l'avouer : la complaisance ne peut avoir sa place lorsqu'il s'agit de faire un appel à la mobilisation sur des questions aussi cruciales que celles qui se posent non seulement au monde rural mais aussi à l'ensemble de la société québécoise.

Les auteurs ont également manqué de souffle lorsqu'il s'est agi de réfléchir sur la mobilisation des moyens financiers disponibles. Leur réflexion est timide, les formulations sont hésitantes et le raisonnement un peu court en ce qui concerne les effets déstructurants de l'exode de l'épargne. L'approche

reste timorée et bien souvent prisonnière des discours de légitimation des institutions financières pour expliquer l'inacceptable. Ainsi faut-il interpréter les explications convenues sur « la quasi-inexistence de fonds en capital de risque et de fonds dédiés à la recherche et au développement » qui sont lancées comme autant d'incantations pour justifier le fait que malgré 180 fonds d'investissement régionaux et locaux, le développement économique reste poussif.

Un discours critique

Un discours critique plus étoffé aurait été ici nécessaire pour réellement saisir les déficits d'infrastructures de développement provoqués par le sous-investissement chronique et la déportation de l'épargne. L'avis reconnaît néanmoins que la question mérite un examen d'autant plus sérieux que les transformations en cours dans le monde financier laissent présager de graves conséquences pour le monde rural. C'est spontanément vers le Mouvement Desjardins que l'avis dirige ses attentes. « Avec le Mouvement Desjardins, les Québécois se sont donné une institution financière originale et leur gouvernement les a appuyés fortement pour en permettre le développement. La restructuration de cette institution ne peut se faire à l'image de celle que les banques ont connue. Un débat public où sera prise en compte la mission sociale et économique de Desjardins doit avoir lieu puisque c'est justement cette mission qui avait incité l'État à soutenir l'institution. »

C'est ici que les complaisances évoquées plus haut rattrapent les rédacteurs : la question des finalités reste centrale. Le projet de société dans lequel devra s'inscrire le monde rural ne peut s'expliquer sans souscrire aux exigences de l'authenticité. La franchise et la cohérence attendues et exigées de Desjardins renvoient aux mêmes obligations en ce qui concerne le rôle de l'État. Le monde rural ne peut fuir le choix politique d'un côté et exiger que les institutions souscrivent aux conséquences de ce même choix qu'il se

refuse à faire explicitement. Le monde rural québécois doit se définir dans un espace politique cohérent. Comme pour l'ensemble de la société québécoise, il n'est désormais plus possible de reporter sans cesse le rendez-vous de la lucidité. Les contradictions qui assaillent notre société, ses choix et ses institutions ont engendré des situations sociales qui ont atteint un seuil critique. Il n'est plus possible de retarder indéfiniment le rendez-vous qui s'impose à nous : celui de notre propre naissance !

Cette vérité lancinante perce partout entre les lignes de ce rapport. Les incohérences qu'on peut y débusquer, les lacunes qu'on peut lui attribuer renvoient toutes à cette question jamais formulée : est-il possible de redresser le monde rural sans la pleine possession de tous les moyens d'un État souverain ? Le refus de répondre clairement laisse dans l'ombre un inquestionné : les milieux ruraux dévitalisés peuvent-ils être sauvés sans une intervention globale relevant d'une politique de population et de peuplement dont les moyens font défaut au gouvernement d'une province ? Soulever la question, c'est y répondre. Et pourtant l'avis ne l'a pas fait. C'est pourquoi les propositions qu'il soumet au gouvernement du Québec restent incomplètes et relativement vagues sur des questions essentielles.

Solidarité rurale est restée prisonnière des limites provinciales dans lesquelles le gouvernement du Québec, comme le monde rural lui-même, se trouve condamné aux demi-mesures. On aurait pu comprendre qu'un comité de fonctionnaires « provinciaux » liés par des carcans législatifs « provinciaux » aboutissent à de telles conclusions. La chose est plus difficile à accepter de la part d'un organisme branché sur les forces vives du milieu. Le débat de fond reste donc à faire. ***L'Avis pour une politique gouvernementale de développement rural*** fournit à la fois le matériau et l'illustration de son impérieuse nécessité. ♦

Notre responsabilité permanente envers la langue française

Jean-Marc Léger

Le grand, l'admirable Fernand Dumont a très justement dit dans *«Raisons communes»* : «À tout prendre pour être un citoyen, deux savoirs sont indispensables, la langue et l'histoire». Il rejoignait par-là une parole non moins forte, non moins exigeante de Régis Debray : «Quand les citoyens perdent la maîtrise de la langue et du passé communs, quand l'institution scolaire n'a plus pour souci premier d'inculquer la vigueur et la rigueur de la pensée, le pays perd bientôt la maîtrise de sa politique et de son destin».

Voilà deux propos singulièrement actuels au Québec, et qui, me semble-t-il, ont pour nous valeur de mise en garde ou mieux, d'avertissement. J'ai le sentiment, et c'est presque un euphémisme, qu'il nous faudrait de nombreux Bernanos et Léon Bloy pour secouer l'apathie, alerter la vigilance assoupie, réveiller les consciences endormies, à une heure où plusieurs de nos plus difficiles et précieuses conquêtes des dernières décennies sont remises en cause, depuis la politique linguistique jusqu'à la mission de l'État et à la maîtrise de l'économie. Il est des périodes où l'incantatoire

doit céder la place à l'imprécatore, où l'intransigeance devient vertu cardinale, où la collision est l'unique parade à la collusion.

La lutte pour la langue française

Il n'est sans doute pas de peuple chez qui le rapport à la langue soit aussi intime, aussi prégnant, aussi éloquent que chez le peuple québécois. La langue française est notre patrie profonde, elle nous a définis, nous a nommés, elle nous permet le dialogue avec ce qui, dans le monde, est de langue française. Elle nous fait notre identité et notre dignité, nous permet de penser l'avenir et nous presse de nous redonner un pays au sens plein du terme. Elle nous a fait héritiers d'une longue et somptueuse histoire, un bon millénaire et davantage, qui s'est accomplie sur tous les continents.

La lutte pour la langue française se confond avec l'histoire du Québec depuis la Conquête : en vérité, on peut tenir que le combat pour la survivance a été essentiellement le combat pour la langue. Il ne pouvait guère en être autrement puisque la langue nous définit et nous situe ; il en sera ainsi jusqu'au jour de l'émancipation ou hélas jusqu'au crépuscule, celui de la langue, qui serait aussi inéluctablement le nôtre.

Un peuple comme le nôtre défend sa langue mais en même temps c'est sa langue qui le défend et il arrive qu'il puise dans la reconnaissance de la fragilité de sa langue un regain de vigueur pour lui assurer les conditions minimales de la survie. Pour le peuple québécois, sa langue, toujours menacée dans sa qualité comme dans son usage, est à la fois blessure et armure. C'est dans sa langue et par elle que notre peuple renoue avec son histoire et noue avec le monde : elle seule le justifie, lui permet de créer la patrie et d'inventer l'avenir dont il rêve. Voilà qui mesure l'urgence d'une législation salvatrice sous la forme de deux lois majeures, me semble-t-il : une version nouvelle et renforcée de la mal-

heureuse loi 101, sur le statut et l'usage du français mais aussi, non moins importante, une loi équivalente pour la qualité du français, qui soit contraignante pour le système scolaire, pour les médias, la publicité et pour l'administration elle-même.

À des degrés divers, certes, toutes les cultures sont menacées, toutes les patries également qui en sont le support et l'expression. Le rouleau compresseur de l'uniforme serait-il la rançon de ce qu'on appelle, selon le cas, développement ou progrès? Peut-être convient-il de rechercher là l'explication d'une sorte de malaise ou parfois d'un secret désarroi chez un nombre croissant de nos contemporains. Ce n'est point impunément qu'on laisse se consommer le divorce entre le progrès technologique et les valeurs spirituelles: coupé de celles-ci, celui-là débouche inéluctablement sur la déshumanisation et sur l'asservissement.

La colonisation des imaginaires

Nous sommes témoins (et victimes en même temps) d'un singulier détournement des vocables et des valeurs: l'uniformisation présentée comme une expression contemporaine de l'universel alors qu'elle n'en est que la caricature; la libre circulation (des idées, des produits, des personnes) saluée comme une étape majeure de l'affranchissement des hommes, alors qu'elle ne joue qu'au bénéfice des plus puissants dont elle renforce et accentue l'emprise sur les plus faibles; l'exaltation du dialogue des cultures, alors que les industries de la culture et de la communication, aux mains d'un petit nombre de sociétés multinationales, accélèrent le dépérissement des cultures avec le triomphe d'une seule langue et d'un unique modèle socioculturel. Dévoiement du vocabulaire, omniprésence de la publicité, primat de la consommation, obsession du profit: au nom de la liberté, on assiste à la confiscation de la liberté.

Le procès même, qu'un peu partout en Occident on a fait à l'État, la vogue de la privatisation et de la déréglementation ne peuvent que favoriser la montée de ces nouvelles puissances apatrides que sont les multinationales. Il n'est pas peu révélateur qu'elles se développent en particulier dans le domaine de la communication et des industries culturelles : non seulement parce que les bénéfices à engranger sont proprement énormes (c'est le domaine le plus porteur à cet égard), mais parce qu'elles permettent la conquête des esprits, la lente et sûre colonisation des imaginaires et des sensibilités.

La géographie et l'histoire ont fait que nous nous trouvons, Canadiens-français, en première ligne dans cette partie décisive à l'échelle du monde : la parade que nous inventerons ou notre crépuscule consenti selon le cas, auront valeur exemplaire.

Il ne faut pas, sous le facile prétexte d'une prétendue fatalité, nous résigner à l'hégémonie du couple maléfique « néolibéralisme et mondialisation ». Il faut récuser la redoutable uniformisation qui est l'exact contraire de l'universalisme. Dans la vie des peuples, les apparentes fatalités ne sont le plus souvent que la conséquence de l'imprévision, de la pusillanimité et de la démission.

Nos chances de durer

C'est Valéry, me semble-t-il, qui disait : « Je crois dans la vertu des petits nombres, je crois dans la vigueur des petits peuples : le monde sera sauvé par quelques-uns ».

Malgré l'ampleur et le caractère insidieux des nouveaux périls, je reste persuadé que notre peuple garde ses chances de durer c'est-à-dire de se développer (car on ne dure qu'en progressant) s'il sait retrouver le sens de la fierté et la confiance en soi. Cela appelle et suppose la conscience de sa singularité, le commerce attentif avec son histoire, le retour à ses valeurs spirituelles fondamentales. Nous devons refaire

l'inventaire de nos atouts, qui ne sont pas minces, tout en prenant l'exacte mesure des problèmes et des dangers. Il nous faut entretenir une haute et exigeante idée du Québec, du Québec français comme on disait hier le Canada français (et comme il convient peut-être de dire encore). Nous refusons d'être un peuple en sursis et alors nous nous inscrivons plutôt à l'enseigne du sursaut.

Il ne faut pas être grand clerc ni prétendre à quelque talent de divination pour estimer que le sort du français comme langue de grande diffusion, langue scientifique et langue de dialogue interculturel, bref langue internationale va se jouer dans les quinze à vingt années qui viennent et avec lui, le sort des autres langues. Nous avons l'impérieux devoir envers nous-mêmes, envers les générations qui viennent, envers l'ensemble des langues et des cultures d'en assurer la pérennité c'est-à-dire la créativité permanente et la vocation essentielle d'instrument de progrès et de lieu de générosité. ♦

**Mouvement national
des Québécoises
et Québécois**

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Téléphone : 527-9891
Télécopieur : 527-9460



*Avec les hommages
du MNQ et de ses
sociétés affiliées*

UN ATOUT POUR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC



Les dangers d'explosion sociale et la dictature en Chine

Edmond Orban¹

En dépit de l'extrême complexité des problèmes de la Chine, avec un peu de recul et d'imagination, on peut dégager un minimum de fil conducteur. Cette première opération devrait permettre ensuite de formuler quelques hypothèses de base pour des analyses plus poussées. Par recul, on veut dire que ces problèmes ne peuvent être abordés sans une certaine connaissance de l'évolution d'un grand pays confronté à des crises internes et à des menaces externes, de façon quasi permanente. À première vue, il existe une sorte de corrélation en sens direct entre le degré de gravité des dangers réels et la tendance au renforcement de l'autorité centrale, que ce soit sous la forme du despotisme impérial (et mandarin) ou dans le cadre de la «dictature du prolétariat» (c'est à dire du Parti communiste chinois).

Quant à l'imagination précitée, elle implique que l'on se dégage quelque peu de nos préjugés occidentaux et aussi

1. Professeur honoraire de l'Université de Montréal et professeur invité des universités Fudan (Shanghai), Sun Ya-Sen (Canton) et Kunming (Yunnan).

parfois de complexes de supériorité plus ou moins conscients. Ces derniers nous masquent souvent de larges pans de la réalité parce qu'ils constituent en quelque sorte des prismes déformants.

Par exemple, il est facile (et il faut le faire) d'évoquer les droits de l'Homme et les libertés individuelles quand on vit dans des pays riches. Mais on oublie vite que ces droits ne sont que des « chiffons de papier » sans un minimum de développement économique (difficile d'ailleurs à préciser) et sans une stabilité sociale assurée. Ce sont là deux préoccupations majeures du gouvernement chinois, désireux d'éviter de sombrer dans l'anarchie ou la désintégration qu'a connues l'ex-U.R.S.S. En soi ceci est légitime et compréhensible. Mais deux questions vitales se posent ici. Primo, le danger est-il si sérieux? Secundo, les moyens sont-ils adéquats?

Menaces externes et internes

Pour l'observateur étranger, face à une Chine très renforcée de nos jours, la menace externe n'est plus comparable à ce qu'elle était jadis à l'époque des invasions asiatiques ou des impérialismes occidentaux et japonais. Mais, ce passé, relativement récent, reste profondément imprimé dans la mémoire collective. Le réflexe de défense qu'il contribue à provoquer est encore très instable où les règles du jeu sont déterminées par la « Real Politik » et les rapports de force entre pays. Dans la presse et les discours officiels, on invoque encore (bien que moins fréquemment, semble-t-il) la menace étrangère face à l'intégrité du territoire, la subversion fomentée par les « ennemis » de l'extérieur plus ou moins alliés à ceux de l'intérieur. De là on en arrive rapidement à la notion d'« atteinte à la sécurité de l'État ».

Cette perception de menace est aggravée par l'exacerbation des problèmes intérieurs. Ils sont bien connus dans leurs traits généraux, mais on ignore souvent à quel point

ils sont devenus explosifs dans leurs effets cumulatifs. Rappelons quelques faits.

En une vingtaine d'années le produit national brut a, selon certaines évaluations, quintuplé, les régions côtières et les grandes villes ont connu une expansion extraordinaire et la Chine a fait un bond spectaculaire vers la modernisation d'un appareil de production désuet, tout en étant capable de nourrir une population jadis décimée par les famines et les guerres civiles. Progrès sans précédent ici dans leur force d'accélération mais revers de la médaille : disparités croissantes. D'abord entre les nouvelles couches sociales (surtout urbaines) enrichies et la grande majorité des paysans de l'intérieur dont beaucoup restent en marge des circuits économiques dans le cadre d'une économie de subsistance. À cela se combine le chômage croissant de dizaines de millions de paysans sans terre ou sans travail, les travailleurs licenciés par la privatisation et les mesures de rationalisation dans les grandes entreprises étatiques.

D'une façon générale, la Chine est confrontée quotidiennement et simultanément à tous les problèmes caractérisant les pays en voie de développement mais avec un facteur d'aggravation dramatique : la surpopulation. D'autre part, sur tout le territoire, la masse des Chinois de mieux en mieux informée par la radio et la télévision est soumise à une publicité envahissante sans que les ressources suivent un mouvement ascendant parallèle. D'où le fossé se creusant entre la courbe montante des aspirations et la courbe de la progression des moyens matériels très en arrière, voire en régression.

Il n'est donc pas étonnant que des mouvements de protestation se forment un peu partout, qu'un ou des partis politiques s'efforcent d'émerger (mais durement réprimés), que des grèves locales éclatent et même des insurrections, notamment dans les grands centres industriels « en voie de reconversion » (exemple, Wuhan). Les campagnes n'échappent pas à cette tendance, sans oublier les régions

périphériques où les minorités ethniques se révèlent particulièrement agressives dans leurs exigences (voir le Sinkiang spécialement).

Les moyens politiques

Selon les observateurs consultés sur place et en Occident, on ne voit pas (même à moyen terme) comment une accumulation de problèmes vitaux d'une telle ampleur pourrait se traiter dans le cadre inspiré par les systèmes politiques occidentaux actuels.

Le contexte, l'infrastructure et la culture politique chinoise sont tellement différents que l'on ne peut guère procéder qu'à des réformes partielles, prudentes et fragiles. Quant à la position des dirigeants chinois, elle paraît claire, du moins dans ses grandes lignes. Elle a été confirmée lors du dernier Congrès du P.C.C. (5/3/98). On y répète que c'est au marché qu'il appartient de créer la richesse et de « jouer le rôle principal dans l'allocation des ressources ». L'État doit limiter, voire supprimer ses interventions dans la gestion des entreprises. D'où les essais de privatisation de nombreuses entreprises étatiques, les fusions, la réduction des effectifs, la lutte contre la bureaucratie et la corruption, la constitution de « joint ventures » avec des entreprises étrangères, etc. L'accent est mis avant tout sur l'« esprit d'entreprise » et l'efficacité.

Mais..., en même temps, on affirme avec la plus grande énergie que l'on maintiendra la « dictature du prolétariat », en l'occurrence la dictature d'un parti unique, le P.C.C.

Ce qui se passe actuellement, notamment la condamnation des dissidents, l'anéantissement de tout parti d'opposition et les innombrables violations des droits de l'Homme s'avèrent intolérables mais encore faudrait-il tenter d'en voir les causes profondes dont tout ce qui précède ne constitue qu'une première amorce d'explication. Par comparaison, si on examine le passé de nos démocraties occidentales, on y observe une constante. Dans les moments de crise grave,

comme en Allemagne lors de la montée du nazisme, on se dirige rapidement vers des régimes dictatoriaux. Et, lors des deux derniers conflits mondiaux, la Grande-Bretagne, les États-Unis, (et la France sous Clémenceau) adoptent des comportements dictatoriaux tels que : mobilisation totale (de gré ou de force) des principales ressources humaines et matérielles, limitation radicale, voire suppression des libertés fondamentales (droit d'association, de rassemblement, d'opposition, de grève, de presse, etc.), création de tribunaux militaires spéciaux, ouverture de camps d'internement, condamnations sommaires, exécutions après ou sans procès, etc.

Ici aussi, au nom de la patrie et du salut public, on a violé les droits individuels, on a condamné à de lourdes peines pour action subversive, haute trahison ou simple atteinte à la sécurité de l'État. Il a été admis comme légitime d'exécuter des personnes ayant refusé de se battre ou coupables d'avoir aidé l'ennemi sous toutes sortes de formes sans les garanties normales d'une démocratie fonctionnant en temps de paix.

Évidemment, un tel régime n'était que passager et ne se compare pas avec celui de la Chine actuelle. Mais ces expériences tendent à démontrer (y compris dans le cas du nazisme) qu'en temps de crise (interne et externe) grave, les sociétés organisées tendent à se doter de gouvernements aux pouvoirs très concentrés et même de nature dictatoriale, pouvant aller jusqu'au totalitarisme.

On pourrait formuler l'hypothèse que la Chine se trouve dans un état de crise grave et permanente et que la dictature qui y règne n'en serait qu'une conséquence au niveau de la superstructure politique. Dans cette perspective, il y a peu de chance, d'y voir s'instaurer un système politique s'inspirant plus ou moins des modèles occidentaux.

L'élément déterminant sera l'évolution de l'infrastructure économique et sociale au cours du prochain siècle. Ce n'est probablement qu'à long terme, avec une élévation progres-

sive du niveau de vie de toute la population, que l'on verra émerger un autre type de système politique dont les contours sont impossibles à préciser. Pendant longtemps encore, ce grand pays à la civilisation plusieurs fois millénaire, restera confronté à des problèmes gigantesques, sans commune mesure avec ceux que doivent traiter les puissances occidentales, compte tenu de l'abondance de ressources dont celles-ci disposent par habitant. ♦

N.B. À titre documentaire, voir quelques impressions chinoises sur les campus chinois à propos du Québec dans E. Orban, « Quand la dictature du prolétariat est encore invoquée », *Le Devoir*, 29 juin 1998.

MARC VEILLEUX IMPRIMEUR INC.

- **Livres (200 à 10 000 exemplaires)*
- **Manuels techniques*
- **Listes de prix*
- **Rapports internes*
- **Catalogues*
- **Listes de membres et répertoires*
- **Rapports annuels et agendas*
- **Dépliants*
- **Brochures*



1340, rue Gay-Lussac, section 4, Boucherville, Qc J4B 7G4

Tél. : (450) 449-5818

Fax : (450) 449-2140

Réflexions d'un frère siamois ou la peur du bistouri

Claude G. Charron¹

John Saul a publié *Les Bâtards de Voltaire* en 1993, *Le compagnon du doute* et *La civilisation inconsciente* en 1997. Chaque fois qu'il a vu un de ses essais publiés en français, il a été unanimement salué par nos médias comme la plus puissante voix du Canada anglais à s'élever contre les ravages de l'idéologie néolibérale. Il semble bien que, cette année encore, on ne fera pas exception à la règle. Le quatrième essai de Saul, *Réflexions d'un frère siamois*, possède pourtant tous les ingrédients pour briser cette belle unanimité. Ces réflexions semblent être en effet celles d'un intellectuel *canadian* qui, depuis un certain 30 octobre, vit dans la frousse de voir un jour – à cause des méchants séparatistes – mourir l'idéal qu'il se fait du Canada. Et qui cherche à propager son effroi.

Saul commence par nous démontrer comment Canadiens anglais et Québécois sont du pareil au même, du moins culturellement, et que ce pareil au même les démarque

1. Membre des IPSO (Intellectuels pour la souveraineté)

inexorablement des Américains et des Européens. C'est ensuite à partir de cet argument que Saul conclura que Canadiens anglais et Québécois sont politiquement enserrés dans des liens qui ne peuvent être rompus sans qu'en quelque sorte il y ait – pour paraphraser une de ses idoles – «crime contre l'humanité». Voilà pourquoi apparaît cette image du frère siamois qu'on peut difficilement séparer sans risquer la mort d'un ou des deux rejetons.

L'argument culturel

Analysons d'abord la validité de l'argument culturel de Saul. L'écrivain prétend que notre commune myopie quant à nos similitudes viendrait de cette relation de colonisés culturels qu'encore trop de Canadiens et de Québécois entretiennent avec leur mère-patrie respective. Nous, simples profanes, n'aurions pas encore saisi toute la distance que, par leurs œuvres, nos grands écrivains auraient pris par rapport aux écrivains britanniques, américains et français. Nous n'avons pas encore non plus saisi toute la «nordicité» de leurs œuvres. Et toute l'influence des autochtones sur notre littérature. Et, en ce sens, Lucien Bouchard serait «un politicien colonial du XIX^e (page 82), parce que la collection des livres de la Pléiade recouvre les murs de son bureau et qu'il préfère faire l'éloge de Marcel Proust plutôt que d'un seul de nos écrivains.

Le ton est ainsi donné à l'essai. Anne Hébert devient un des écrivains les plus chéris par Saul. Il cite neuf fois l'auteur du *Tombeau des rois* qui, paradoxalement, a longtemps vécu en France et a vu presque tous ses romans publiés au Seuil! Saul préfère René-Daniel Dubois (!) qu'il cite six fois au grand Félix dont il ne fait aucune mention. Est-ce parce que l'essayiste torontois se sent incapable de vanter les mérites de *L'alouette en colère*? Il est vrai que cette chanson a été créée pendant la crise d'octobre pour protester contre l'inutile emprisonnement de quatre cents personnes travaillant pour une société plus équitable. Félix Leclerc décida

alors de se commettre. Et pour combattre la politique de qui? Celle d'un « des trois grands réconciliateurs » de l'histoire du Canada, selon les *Réflexions* de notre frère siamois.

Simplifier l'histoire

La volonté de montrer un Canada complexe pousse Saul à simplifier l'histoire du Québec. Le fréquent amalgame qu'il fait de M^{gr} Ignace Bourget et de l'École de Montréal en est la preuve. On comprendra que, dans son besoin de sauver le pays, Saul préfère les historiens de Québec, tels les Ouellet, Hamelin et Trudel qui, contrairement aux Séguin, Brunet et Frégault, soutiennent que la Conquête a été un bienfait et non une catastrophe pour les Canadiens français. L'écrivain torontois n'aime pas non plus Donald Creighton et il s'inscrit en faux contre ce qu'il appelle un des « mythes » de l'historien canadien-anglais: « *Ce mythe qui attribue la création du Canada à la volonté de ne pas devenir américain appelle un corollaire: notre pays aurait été créé artificiellement d'est en ouest dans un effort pour bloquer le courant naturel qui circule de nord au sud* » (page 90). L'école de Montréal aurait subi l'influence du « nationalisme négatif » de Creighton. Saul veut en donner la preuve en citant Maurice Séguin: « Le Canada anglais a été bâti contre les États-Unis... Pour sauver son séparatisme artificiel vis-à-vis des États-Unis, le Canada anglais a dû enrayer le séparatisme naturel du Canada français » (Idem). Curieux paradoxe: Creighton et Séguin deviennent les tenants d'un nationalisme idéologique, alors que notre frère siamois se manifeste beaucoup plus apologétique qu'eux. La preuve: son idéalisation du tandem Baldwin-Lafontaine.

Des éloges aveugles

Lafontaine, Laurier, Trudeau sont « les grands réconciliateurs » que nous propose Saul, Et, peut-être parce que le monsieur a la réputation de pourfendre le néolibéralisme

tant décrié ici, tous les biens pensants qui ont lu les *Réflexions d'un frère siamois* et qui ont charge d'en parler dans nos médias se sont sentis obligés d'y aller à grands coups d'encensoir! Unanimité totale. Personne ne proteste quand Saul dénonce les référendums comme un geste anti-démocratique. Il va jusqu'à écrire: « Mais un référendum, par définition, retombe vite dans les mécanismes de la peur » (page 235). On sait pourtant bien pourquoi cette phobie des référendums s'est si vite propagée au Canada anglais. Aucun de nos critiques ne semble s'être aperçu que Saul tourne le dos à ses grands principes anticorporatistes quand il fait l'éloge du fameux *love-in* de Montréal, à la veille du référendum de 1995. Et qu'il se donne une mentalité de Grand Serbe quand, à l'instar de Conrad Black et de Diane Francis, il accepte comme une probabilité, voire une option souhaitable, la partition du Québec, si jamais les Québécois osaient briser « le plus meilleur pays au monde ».

Ce qui a poussé nos recenseurs et nos animateurs de *talk-shows* à tant faire l'éloge des *Réflexions d'un frère siamois* et de ne point en dénoter les faiblesses, est peut-être le fait que John Saul manifeste une grande érudition en ce qui concerne l'histoire politique et littéraire du Québec et du Canada. Il est cependant dommage que la vaste culture de l'auteur serve à faire de lui un *soft pitt bill*. Il serait pourtant utile qu'un auteur de son envergure serve de pont entre les autochtones, francophones et anglophones au Canada. Il aurait été utile, par exemple, qu'au lieu d'amalgamer Maurice Séguin à Ignace Bourget, il démontre aux *Canadians*, ses premiers lecteurs, que la phobie des Rouges a fait de l'ancien évêque de Montréal un allié objectif des grands « corporatistes », ces marchands anglais qui ont combattu et vaincu Papineau, en 1837 et Lafontaine en 1849. Saul sait trop bien que les grandes familles écossaises du *Golden Square Mile*, qui ont suscité les émeutes de 1849 et menacé Londres d'annexer le Canada aux États-Unis, étaient trop heureuses que la province de Québec devienne une *priest-*

ridden society, grâce au fait que les Bourget et Laviolette prêchaient à leurs ouailles la soumission aux patrons anglais.

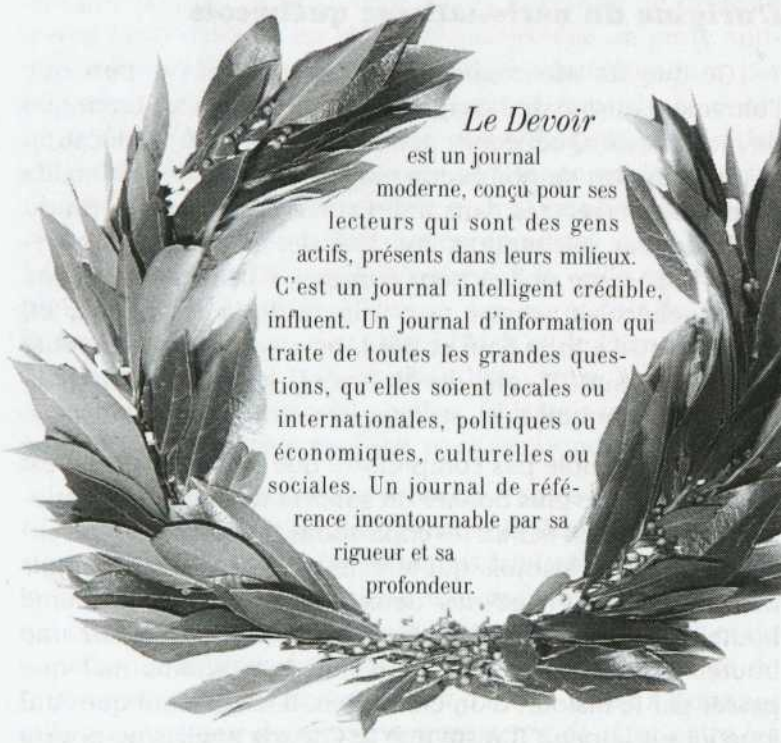
L'origine du nationalisme québécois

Ce que les *Montrealers* n'avaient pas prévu, c'est que l'ultramontanisme de Bourget, en fin de compte, permit que de nombreux Québécois pauvres accèdent à l'éducation grâce à l'apport de nombreux religieux immigrés au Canada parce que persécutés dans une France devenue, à la fin du siècle dernier, laïcisante et anticléricale. C'était, paradoxalement, le passage obligé pour parvenir à l'émergence d'une élite québécoise acquise aux valeurs de la modernité. Et, n'en déplaise à John Saul et Bill Johnson, c'est de cette élite que sont issus l'École de Montréal, le Refus global, la Révolution tranquille, et, surtout, le nationalisme québécois.

Saul ne semble pas comprendre que ce nationalisme est celui qui peut le plus donner un surcroît d'oxygène au nationalisme canadien et aux revendications autochtones. Le syndrome du frère siamois qui affecte notre écrivain torontois nous rappelle l'image des deux scorpions dans la même bouteille utilisée par René Lévesque en 1968. Casser une bouteille pour rendre la liberté fait bien moins mal que passer par le bistouri d'un chirurgien. Il est évident que Saul joue ici sur la peur. Il reste que le Canada anglais ne pourra se prémunir contre une américanisation galopante que le jour où il comprendra que le nationalisme québécois lui est nécessaire. Notre «frère siamois» ne semble pas être allé complètement au bout de ses réflexions. ♦

LE DEVOIR

*Un journal engagé
pour des gens exigeants*



Le Devoir
est un journal
moderne, conçu pour ses
lecteurs qui sont des gens
actifs, présents dans leurs milieux.
C'est un journal intelligent crédible,
influent. Un journal d'information qui
traite de toutes les grandes ques-
tions, qu'elles soient locales ou
internationales, politiques ou
économiques, culturelles ou
sociales. Un journal de réfé-
rence incontournable par sa
rigueur et sa
profondeur.

Le plus Beau
quotidien
du monde

**The Society of News Papers Design* à l'occasion de son quinzième concours annuel à décerné 14 prix au Devoir*

Au Québec, le verre d'art est anglais...

Plus de 4 000 artistes et artisans verriers du Québec sont captifs d'une entreprise torontoise qui importe pour eux la majorité du matériel verrier (plomb, ruban de cuivre, enrubaneuse, meule, pied de lampe pour tiffany, coupe verre, fer à souder, colle, flux, patine, tiges diverses, peinture et des dizaines d'autres outils de travail) et toutes les plaques de verre d'art.

Nous n'avons sur tout le territoire québécois aucun importateur, aucun manufacturier de verre d'art et d'outils appropriés. Pourtant, nous sommes assez nombreux pour rentabiliser au moins une industrie et un importateur.

Ce qui me désole et m'enrage c'est que toutes les indications, tous les renseignements techniques, tous les modes d'emplois et toutes les garanties sont exclusivement rédigés en langue anglaise.

Les distributeurs montréalais (une huitaine à Montréal et autour de 20 dans tout le Québec) ne font aucun effort pour corriger la situation; ils profitent d'une situation de mono-

pole. Ils transigent entre eux pour acheter du grossiste torontois. Les propriétaires distributeurs montréalais aiment répéter que dans le verre d'art, c'est en anglais que cela doit se passer. Dans certains magasins de Montréal, j'ai remarqué que les employés francophones étaient obligés de travailler en anglais auprès de patrons anglophones. C'est la loi du silence dans ce milieu.

Tous les magasins Omer De Serres et tous les magasins des campus de l'Université du Québec vendent des marchandises avec des inscriptions unilingues anglaises. Exemples : toutes les peintures pour artistes et artisans, les vernis, etc. des compagnies «Liquitex», de «Delta Coatings inc.» sont étiquetés seulement en anglais. Plusieurs compagnies européennes produisent des peintures et vernis de qualité égale ou même supérieure, au même prix, (ex : Pébéo, en France), tout en étiquetant en plusieurs langues, y compris en français.

L'importateur de Toronto se refuse à exiger des prospectus en langue française. Les détaillants québécois le refusent aussi. Pourtant, plusieurs des manufacturiers états-uniens exportent en Europe. Alors !

Les artistes et artisans verriers, professionnels ou amateurs, vivent en silence une situation aliénante qui les prive depuis longtemps d'être servis en français. Pourtant, plus de 95 % des artistes et artisans verriers sont francophones. Si ce que je vous dis était connu, on me pénaliserait d'une façon ou d'une autre.

J'ai porté plainte à l'Office de la langue française et j'attends les réactions. Le monopole anglophone est tellement tricoté serré et on tient à le conserver.

L'Ambassade du Canada aux États-Unis ne fait rien pour renseigner les compagnies états-uniennes sur les deux langues officielles du Canada. Les importateurs québécois des universités francophones achètent en anglais. Bel exemple pour les étudiants actuels et futurs consommateurs.

Madame la ministre Louise Beaudoin, il y a un chantier pour vous dans le domaine des produits d'importation pour artistes et artisans. Pour le Conseil des métiers d'art du Québec aussi, qui existe probablement grâce aux subventions gouvernementales. Comment sensibiliser à la question de la langue les artisans et organismes membres du Conseil?

Il y a de beaux projets réalisables à court terme pour nos institutions. Je ne connais pas de compagnies assez stupides pour refuser volontairement de vendre dans la langue de sa clientèle.

Les artistes et artisans n'aiment pas parler de ces sujets. J'ai soulevé un coin de la question auprès de quelques-uns et j'ai dû cesser rapidement mes questionnements. La peur? Laquelle?

EUROVERRE inc., à Laval (5 employés), pourrait importer des plaques de verre d'art et tous les outils nécessaires. Nous n'aurions plus à passer par Toronto. Les prix de détail devraient être moindres pour les artistes et artisans. EUROVERRE inc est grossiste/distributeur et importe déjà d'autres types de verre (bloc de verre, verre trempé, miroir, verre décoratif, peinture de verre, etc.)

Cet importateur pourrait même donner du travail à la vitrerie Fabreville de Saint-Eustache (19 employés) qui fabrique des produits en verre (sauf les contenants et le verre d'art.) Et si la vitrerie Fabreville se mettait à produire du verre d'art, ce serait profitable pour tout le Québec. La clientèle existe, nombreuse de plus en plus.

Les magasins détaillants de verre d'art du Québec sont prospères. Je crois qu'il y a mieux à faire que la soumission à Toronto et aux entreprises états-uniennes.

Vive la vie!

UN ARTISTE

BIJOUTERIE EMBLÉMATIQUE

C. Lamond & Fils Ltée
Robert Bourget, Président

125, rue Alfred
St-Gabriel-de-Brandon
(Québec) J0K 2N0
Tél. : 1 800 567-9771

ASSURANCES

**Postras, Larue &
Rondeau Inc.**

Courtier d'assurances
3925, rue Rachel Est, bur. 200
Montréal H1X 3G8
Tél. : (514) 899-5377

*Avec les employé(e)s de la SAQ,
la vente aux mineurs, c'est non!
Mais la souveraineté, c'est oui!*



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ
1065, rue St-Denis, Montréal H2X 3J3 • Téléphone: (514) 849-7754
extérieur de Montréal 1-800-361-8427 • Télécopieur:(514) 849-7914

Jean-Nicolas Brousseau
Conseiller en placements

Tassé & Associés, Limitée

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1200
Montréal (Québec) H3B 1S6 Tél. : (514) 879-3900

TRANSLATEX⁺ Communications

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé

1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2
Téléphone : (450) 463-0204 • Télécopieur : (450) 463-0227

La petite histoire du Québec

Jean-Denis Robillard

MARS

1632, 29 mars

Trois ans après la prise de Québec par les frères Kirke, l'Angleterre finit par remettre le Canada à la France (1).

1643, 1^{er} mars

Un chef Algonquin, surnommé Le Borgne de l'île, le meilleur orateur de sa tribu, arrive à Ville-Marie et demande à Maisonneuve qu'on lui donne le baptême (2).

1644, 25 mars

Le baron de Fancamp et Jérôme de la Dauversière déclarent que la donation faite à leur nom de l'île de Montréal par Monsieur de Lauzon au nom de la Compagnie de la Nouvelle-France « a esté et est au nom de Messieurs les Associés » (3).

1645, 6 mars

Un arrêt royal modifie le mécanisme du commerce du castor. La compagnie des Cent Associés, moyennant une redevance annuelle de 1000 livres pesant de castor, abandonne aux colons le monopole exclusif des fourrures ; sauf que cette Compagnie ne conservera que le poste de Miscou et celui de l'Acadie. De plus cette ratification du roi confirme le droit à la Compagnie des Habitants de concéder des terres et celui de choisir le gouvernement et les juges (4).

1646, 9 mars

Nicolas Rivard, 29 ans, l'ancêtre, avec son frère Robert, des familles Rivard, signe un contrat à Tourouvre, au Perche, l'engageant à venir travailler en Nouvelle-France pour trois ans, au salaire de 66 livres tournois annuellement. Mais il s'y installe définitivement (5).

1647, 27 mars

Suite au rapport rédigé par trois Associés de Montréal qui avaient été mis au fait par Paul de Chomedey, lors d'un voyage en France avec Robert Giffard, sur les irrégularités, les abus et les malversations, un arrêt du roi, en présence de la Régente, sa mère, remplace la direction de la Communauté par un conseil de régie de la traite (6). Ce nouveau conseil sera formé du gouverneur général, du Supérieur des Jésuites et du gouverneur de Montréal. Cet arrêt devait rétablir le bon ordre et constituer notre première charte constitutionnelle (7).

1648, 2 mars

Louis d'Ailleboust est nommé gouverneur et lieutenant général pour le roi en la Nouvelle-France (8). Il a été choisi par Mazarin pour remplacer le chevalier de Montmagny (9) qui était âgé de 64 ans et en fonction depuis 1635 (10).

1649, 8 mars

Assemblée des membres de la Société Notre-Dame-de-Montréal à Paris à laquelle assiste Jeanne Mance qui convainc Monsieur Olier d'accepter la direction de la Société (11).

1650, 8 mars

La Société de Montréal concède 200 arpents à l'Hôtel-Dieu de Montréal, « à choisir plus tard »; ce qui sera fait le 23 novembre 1660 au « Lac au Loutre » soit l'emplacement de l'actuel centre de triage près de la Côte Saint-Luc (12).

1682, 30 mars

On ouvre les registres de la paroisse du Cap Saint-Ignace par le baptême d'Augustin Lemieux, fils de Guillaume et de Élisabeth Langlois et petit-fils de Pierre, un des deux ancêtres des familles Lemieux (13).

Notes :

- (1) L'hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal. Cf. *Mes fiches*. 20 juin 1942
- (2) Brumath, A. Leblond. *Histoire populaire de Montréal*. Vol. 2, p. 18.
- (3) Daveluy, Marie-Claire. *La Société Notre-Dame-de-Montréal*, p. 56.
- (4) Garneau, F.-X. *Histoire du Canada*. Vol. 2, p. 39.
- (5) Bizier, Hélène et Lacoursière, Jacques. *Nos Racines*. Vol. 1, p. 164.
- (6) Lanctôt, Gustave. *Histoire du Canada*, p. 244
- (7) Prévost, Robert. *Il y a toujours une première fois* (27 mai).
- (8) Godbout, Archange. *Vieilles familles de France en Nouvelle-France*. Archives Nationales du Québec. Tome 53, p. 113.
- (9) Daveluy, Marie-Claire. *La Société Notre-Dame-de-Montréal*, p. 245
- (10) Lanctôt, Gustave. *Histoire du Canada*, p. 245.
- (11) Daveluy, Marie-Claire. *La Société Notre-Dame-de-Montréal*, p. 29
- (12) Massicotte, E.-Z. *Les premières concessions de terre à Montréal sous M. de Maisonneuve* (1648-1665) BRH. août 1928, p. 461.
- (13) Charbonneau et Légaré. *Baptêmes, mariages et sépultures du Québec ancien*. Vol. 3.



LABORATOIRE DR RENAUD

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'AVANT-GARDE
DE LA SCIENCE DERMOCOSMÉTIQUE

1040, AVENUE ROCKLAND, OUTREMONT H2V 3A1



MAXIMA CAPITAL INC.

COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

Sans frais : 1-800-363-6294
E-mail : maxcap@istar.ca

Gilles Bertrand

Président, Directeur-général

MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

321 de la Commune Ouest, Suite 100, Vieux Montréal (Québec) H2Y 2E1

Télécopieur : (514) 843-0418

Téléphone : (514) 843-4000



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Conseillers et administrateurs en avantages sociaux

Michel Taillefer

Président

Téléphone : (514) 355-7869 - (800) 782-5799

Télécopieur : (514) 355-7923

mtaillefer@sta-conseil.com

5125, rue du Trianon, bureau 560, Montréal (QC) H1M 2S5

*Au cœur du Quartier Latin, dans une rue calme,
découvrez un hôtel de charme.*



HÔTEL DU COLLÈGE DE FRANCE



★★ NC

7, rue Thénard, 75005 Paris

Tél (33) 1 43 26 78 36

Télécopie (33) 1 46 34 58 29

-15 % aux lecteurs
de *L'Action nationale*

Regards sur l'actualité

Rosaire Morin

L'argent

L'Action nationale n'est pas recouverte d'une couche d'argent. Elle en a besoin pour demeurer un lieu de réflexions et de débats.

Molière écrivait que « l'argent est la clef de tous les grands ressorts ». Boileau affirmait que « la vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile ». Racine jugeait que « sans argent l'honneur n'est qu'une maladie ». Voltaire exprimait l'opinion que « l'artillerie et surtout l'argent décident de tout à la longue ». Rabelais expliquait qu'une « guerre faite sans bonne provision d'argent n'a qu'un soupirail de vigueur. Les nerfs des batailles sont les pécunes ».

Mais *L'Action nationale* a peu d'argent pour se tirer d'affaire. Elle aurait « pour le succès assez bonne espérance, si de quelque argent frais nous avions le secours : c'est le nerf de la guerre » (Regnard). « Oh ! argent que j'ai tant méprisé et que je ne puis aimer quoi je fasse, je suis forcé d'avouer que tu as pourtant ton mérite : source de la liberté, tu arranges

mille choses dans notre existence, où tout est difficile sans toi». Cette pensée de Chateaubriand précise la situation de la revue. Pauvre d'argent, pauvre comme Job, elle est riche d'espoir, elle est millionnaire d'idées.

Le Québec ne peut se passer d'idées. D'idées claires, distinctes, désintéressées. Notre monde connaît un chaos épouvantable d'idées confuses, désordonnées et dangereuses pour le destin du peuple québécois. *L'Action nationale* fourmille d'idées. La recherche entreprise sur l'épargne a plus de prix et de valeur pour l'avenir québécois que les campagnes d'*Alliance Québec* qui jouit d'une subvention fédérale effleurant le million de dollars. La vision globale de la revue est plus éclairante que la propagande de madame Sheila Copps qui dépense des dizaines de millions de dollars pour renier la société distincte du Québec.

Pour franchir le pont qui conduit aux campagnes positives de l'action, elle a besoin de quelques mécènes... Si Renan avait raison de dire « que ce sont les idées qui mènent le monde », *L'Action nationale* croit que les idées peuvent contribuer au progrès du Québec.

Si vous rencontrez un mécène ou si vous l'êtes vous-même, pensez à L'Action nationale. L'année 1999 s'annonce difficile. La vérité n'est pas agréable à des entreprises qui en profitent. Elles boudent. Que la liberté d'expression est fragile... dans une démocratie de parole...

L'euro

La monnaie unique convie les pays européens à une coopération plus étroite. Une collection d'États-nations recherche des solutions communes à des problèmes économiques à plusieurs vitesses. Les différences de cultures et de langues demeurent. Il en surgira certes certains affron-

tements. Mais le Vieux Continent ne sera jamais plus le même. Quels seront les effets de l'euro sur le plan social et économique?

Onze pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) participent à l'euro depuis le premier janvier. Le Danemark, la Grande-Bretagne, la Grèce et la Suède ne participent pas, pour le moment, à la révolution financière. Une nouvelle ère s'ouvre pour l'Europe. La nouvelle monnaie donnera plus de puissance aux 290 millions de personnes qui vivront sous son poids. L'événement survient 40 ans après la création du Marché commun européen et huit ans après le sommet de Maastricht.

L'euro crée un marché multirégional qui devient le plus grand du monde. Il diminue la dépendance européenne des dollars américains. L'euro traitera désormais d'égal à égal avec le dollar américain et le yen japonais. La compétitivité des entreprises européennes en sortira renforcée. Au cours des trois prochaines années, le deutsche mark, le franc français, la peseta et la lire italienne seront abandonnés.

Désormais, les États-Unis se trouveront confrontés au géant européen. Le dollar américain ne contrôlera plus l'ensemble des transactions internationales. L'outil que se donne l'Europe concurrencera les intérêts américains dont le déficit commercial atteindra les 300 milliards \$ en 1999. Le contrepois économique suscitera éventuellement un meilleur équilibre politique dans le monde.

Bell Canada

Bell réalise des profits qui frisent le milliard de dollars. L'appétit vient en mangeant. Il faut accroître le rendement des actionnaires... pour augmenter le salaire de la haute direction...

Jusqu'à ce jour, les entreprises vendaient une usine, un canard boiteux, des produits, des services. Voilà qu'un nouveau marché vient de naître. Bell a vendu 2 400 téléphonistes à Excell Global Services de Tempe, Arizona. La compagnie américaine leur offrira un emploi moins bien rémunéré. La manœuvre de Bell est un stratagème pour se soustraire à ses obligations en matière d'équité salariale. Bell vient d'encaisser un revers judiciaire. Un jugement établit qu'un écart de « 11 à 20 » défavorise les téléphonistes de Bell. La somme du débours supplémentaire représente 60 millions \$ par année.

« Il va falloir continuer à s'ajuster au marché, faire de la navigation aux instruments », disait le porte-parole de Bell, Jean-Charles Robillard. « Bell doit être à l'avant-garde du changement, affirmait le président Jean Monty, si elle veut poursuivre sa croissance. Or, la croissance, ajoutait-il, n'est pas compatible avec des activités non concurrentielles » Et c'est ainsi que de 6 000 à 10 000 employés de la compagnie seront licenciés ou deviendront les employés d'un sous-traitant.

Le geste de Bell rappelle le temps des esclaves. Il est la négation du sens civique et du respect des droits humains. Le bon citoyen corporatif s'est transformé.

La FTQ et les caisses de retraite

La FTQ s'est dotée d'une « orientation syndicale en matière de gestion des caisses de retraite ». Elle déclarait qu'un « meilleur contrôle des actifs de l'ensemble des régimes complémentaires de retraite devient incontournable. » « Il s'agit, déclarait-elle, d'un défi de taille. » Elle pose une question capitale : « Devrait-on également tenir compte de critères comme la contribution de ces actifs au développement de l'emploi, à l'environnement ou encore pour d'autres considérations éthiques comme la protection des emplois syndiqués ? » Elle observait que « la gestion des actifs des caisses de retraite est, sauf exception, confiée à de grandes firmes privées souvent filiales de banques, de compagnies d'assu-

rances ou de firmes de gestion de placements canadiennes ou étrangères. Trouvons-nous normal de laisser un tel pouvoir financier entre les mains de ces firmes?*

La FTQ est engagée dans la bataille des caisses de retraite. Elle recherche des pistes de solutions. Elle songe à utiliser les droits de vote des actions possédées par ses caisses de retraite. Elle est préoccupée par l'investissement au Québec, «notamment lorsque c'est aussi rentable qu'à l'étranger». *L'Action nationale* se réjouit de la volonté de la FTQ de créer de l'emploi par l'usage de notre épargne.

L'enseignement de l'histoire

Dans le site *Rond-Point*¹, nous retrouvons quelques lignes que *L'Action nationale* croit devoir reproduire; elle en approuve l'expression. L'enseignement de l'histoire est un sujet toujours remis au lendemain.

«... La question revient épisodiquement selon les événements politiques. Et les débats reprennent, s'intensifient, s'essoufflent, puis le silence se fait. La crise dure une couple de mois ou un peu plus encore, mais de guerre lasse tout le monde rentre dans le rang. Après un certain temps, la nouvelle ne fait plus les manchettes. Cela dure depuis trente ans au Québec. Pourtant, au début des années 1970, les sciences humaines sont devenues obligatoires au primaire et la géographie et l'histoire ont été inscrits comme cours obligatoires (optionnels! au secondaire à partir de 1973-1974). Pourquoi un tel débat en éducation est-il systématiquement récurrent?»

Bruno Deshaies

Et les Québécoises et les Québécois ne connaissent pas leurs origines. Ils ont oublié leurs racines. Ils ont perdu la mémoire.

1. <http://www.rond-point.qc.ca>

L'Afrique martyre

Le continent africain est au bord de l'abîme. La surpopulation, les épidémies de toutes sortes, la criminalité grandissante et la détérioration de l'environnement demeurent des dangers contre la sécurité même des populations.

Il y a dix ans, les conflits en Angola, en Éthiopie, en Somalie et au Soudan atteignaient déjà des sommets en bain de sang. Depuis des formes nouvelles de guerre se répandent. Des milices pillent les villages. Le Renamo a terrorisé la population civile du Mozambique. Le génocide rwandais a permis le massacre de près d'un million de personnes en moins de cent jours. Le président du Libéria, Charles Taylor, enrôlait des enfants dans ses troupes pour les missions les plus dangereuses. Après sept ans de guerre qui ont coûté la vie à 150 000 personnes, il était élu président par la majorité des électeurs.

Un peu partout, des chefs tribaux sont à la tête d'armées de bandits. Ce qui s'est produit en Somalie a démontré que l'impunité avait un prix. Après l'échec de la démocratisation, le recours aux armes demeure l'instrument de la conquête du pouvoir au Niger, au Burundi, au Congo. Dans de nombreux pays, l'état de guerre ou d'émeutes est permanent : Algérie, Angola, Burundi, Guinée, Kenya, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, Zaïre...

Les répercussions sociales et économiques sont incommensurables. Des communautés civiles s'effondrent. L'Afrique, exploitée par les multinationales et endettée pour le prochain millénaire, attire moins l'attention que les personnages du « monicagate ».

L'Acadie

1999 est une année d'espoir pour les Acadiens. Au mois d'août, le Congrès mondial acadien regroupe en Louisiane les Acadiens dispersés sur deux continents. En septembre se

tiendra à Moncton le Sommet de la Francophonie. Une quarantaine de chefs d'État seront présents. La francophonie mondiale découvrira la chère Acadie, ses habitants, sa culture, sa langue, son histoire, ses paysages. Après deux siècles de reconstruction, l'Acadie, « même privée de territoires et d'État propre, demeure une réalité plus vivante que jamais et elle le doit à ces Acadiens et Acadiennes dont il me plaît de saluer aujourd'hui l'intelligente détermination ». Je fais miennes ces lignes de Bernard Dorin.

Québec à vendre

Gaspésia

Quand on n'est pas maître dans la maison, les loups mangent les moutons. Le gouvernement du Québec songe à transférer tout l'approvisionnement en terres publiques de la Gaspésia au Groupe Cédrico-Abitibi-Consolidated. C'est une superficie de 378 000 mètres cubes. Mais l'entreprise est exigeante. Elle entend conclure une nouvelle entente avec les employés. Il est rarissime qu'une telle négociation n'aboutisse pas à une réduction des salaires. L'entreprise souhaite aussi du financement... Mais elle fermera une machine à papier à Chandler. Deux cents employés seront licenciés. C'est l'usine de Thunder Bay qui produira le papier couché. Comme au temps de Gouin, de Taschereau et de Duplessis, les forêts publiques sont exploitées par l'étranger.

Granirex

Granirex a été fondé par des hommes d'affaires de Thetford Mines. L'entreprise produit des tuiles qui ont été utilisées dans le métro de New York, dans le casino de Montréal, dans le complexe militaire d'Ankara, dans l'aréna des Sharks de San Jose. Aux quatre coins du monde, les produits de Granirex étaient connus. Dupont Canada, filiale de E.I. du Pont de Nemours de Wilmington, Del., était

intéressée à acheter les produits. Elle a acquis l'entreprise. Chacun des 49 ex-actionnaires recevra près de cinq cents mille dollars. Ainsi se termine l'histoire d'un grand nombre d'entreprises québécoises...

Westin Mont-Royal

La chaîne américaine Omni Hotels vient d'acquérir l'hôtel Westin Mont-Royal, jadis dénommé Four Seasons, pour la somme de 24 millions \$ US. Devient américain l'un des hôtels les plus prestigieux de Montréal. L'hôtellerie à Montréal est la propriété d'entreprises étrangères dans une proportion qui atteint les 90%. Loews de New York, Mariott de Washington, Massmutual de Springfield, Ocean Properties de Floride, Starwood de Phoenix, Westmount Hospitality de Houston, Wyndham du Texas sont propriétaires des plus grands hôtels de Montréal. Ils rejoignent des sociétés de l'Allemagne, de l'Angleterre, de Chine, de l'Espagne, de France, de l'Ontario, des Pays-Bas et d'ailleurs qui accueillent les touristes avec un «welcome» qui ne reflète pas nos manières de penser et de vivre.

La nouvelle mode du mariage

Le mariage à l'église, entre hommes et femmes, perd de la popularité. Mais le mariage à la bourse connaît une croissance inégalée. Les grands de ce monde convolent en justes noces pour pouvoir se mieux quereller. Lorsque les grands se font guerre, ce sont les petits qui meurent.

Nous avons connu un nombre record de nouveaux mariés. La Deutsche-Bank couche dans le lit de la Bankers Trust. Travelers a conquis le cœur de Citicorp. Exxon et Mobil se sont juré fidélité. Volkswagen se promène en Rolls-Royce. Compaq a avalé Digital. British American Tobacco achète Rothmans International. À travers la planète, les méga fusions se multiplient. C'est la nouvelle mode. Elle succède

à la spéculation dans l'immeuble et aux prêts dans le Tiers-Monde qui ont détruit des milliers de fortune.

Le Canada n'échappe pas à l'engouement de la mégalomanie. Hollinger/Southam a passé un anneau doré au *Financial Post*. Loblaw s'est emparé de Provigo. Sobeys a acquis le Groupe Oshawa. Des dizaines d'entreprises se courtisent. Certaines fiançailles sont momentanément rompues. Mais les amoureux se font encore la cour. Dans peu de temps, Royal Bank et Bank of Montreal se présenteront à l'autel. CIBC et Toronto Bank sont encore dans la sacristie à attendre la bénédiction royale de la Sa Majesté la Reine du Canada et de l'Angleterre.

Que deviendront les gens ordinaires face à la Tour de Babel dont le sommet touchera bientôt aux étoiles?

La radio israélienne

À Jérusalem, le parlement israélien a adopté à la mi-décembre 1998 une loi qui pourrait nous servir d'inspiration. La législation oblige les radios publiques en Israël à diffuser au moins une chanson sur deux en langue hébraïque. Elle fixe ce quota minimal afin que les radios ne soient pas envahies par des chansons étrangères. La loi a été adoptée sur la proposition d'un député de l'opposition travailliste.

La richesse de l'eau

Le débat sur la richesse naturelle de l'eau débute. C'est un dossier majeur. La Commission devra envisager des solutions à long terme. Une vision claire des exigences de l'environnement et du développement durable doit guider les études et les conclusions du rapport. Trop longtemps la politique de l'eau a été l'objet d'interventions gouvernementales éparpillées et parfois antinomiques.

L'eau est une richesse à protéger. Bien d'autres aspects méritent une attention particulière : le traitement des neiges

usées, la construction d'égouts unitaires, la gestion des écosystèmes, des rivières patrimoniales, sans oublier les pollutions multiples des municipalités, des industries et des agriculteurs. Nous vivons dans une atmosphère remplie de déchets toxiques, d'hydrocarbures, de pesticides de toutes sortes. Une politique globale est nécessaire. Elle est une priorité majeure.

Les hôpitaux

Le Mouvement estrien pour le français vient de révéler une situation intolérable.

« La population anglophone du Québec est d'environ 600 000 personnes tout comme la population de la minorité francophone de l'Ontario... »

« Pendant que l'Ontario torpille le SEUL hôpital contrôlé par les 600 000 francophones de la province, voici la situation pour les anglophones du Québec. Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (Budget des établissements de santé du Québec 1997-1998), le Québec dépense plus de 700 millions de dollars en une seule année pour une vingtaine d'hôpitaux anglophones... »

« Ces hôpitaux anglais du Québec disposent annuellement de plus de 700 millions de dollars, sans compter... les importantes sommes générées par les fondations de plusieurs de ces établissements. On sait qu'étant déduites de l'impôt de leurs donateurs, ce sont les autres contribuables, en majorité francophones, qui doivent se saigner pour compenser... »

« Notons, en passant, qu'en Estrie, lorsque le Sherbrooke Hospital (90 lits) a avalé l'Hôpital d'Youville (320 lits) et donné naissance au Sherbrooke Geriatric University Institute, il a imposé sa charte anglaise avec la bénédiction de Québec et conservé pour lui, à part, les riches fonds de sa fondation tout en gobant ceux de l'Hôpital d'Youville... »

L'Hôpital Montfort est fermé. L'Hôpital d'Youville est « avalé ».

L'économie sociale

Au rendez-vous du 11 décembre dernier sur l'économie sociale et solidaire, plusieurs mises en garde ont été exprimées. Madame Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, s'inquiétait de l'avenir des groupes communautaires :

« Ils sont des producteurs de services. Ils ne sont pas des entreprises. Ils font partie de l'économie sociale, mais ne sont pas rentables comme le souhaiterait la bureaucratie gouvernementale. Ils ne le sont ni un peu, ni beaucoup. Ils sont rentables socialement. »

L'économie sociale n'est pas une affaire de produit intérieur brut. Madame Claudette Charbonneau, vice-présidente de la CSN, déplorait que « les services de proximité (souffrent) du sous-financement chronique de l'État, secteur où l'économie sociale est très active. » Elle est préoccupée par la tentation de l'État de recourir à la sous-traitance et à la privatisation. Elle réclame « un système public apte à répondre aux besoins premiers de la population. « Un système public en régression, déclare-t-elle, ouvre toute grande la porte à la privatisation. »

Le professeur Yves Vaillancourt souhaitait un débat sur l'économie sociale. « Dans le modèle néolibéral, l'État voit l'économie sociale comme un instrument qu'il peut asservir économiquement et politiquement, tandis que dans une vision d'économie sociale et solidaire, l'État la voit plutôt comme une ouverture à des partenaires ».

La différence est de taille. *L'Action nationale* favorise une définition inclusive, sociale, fraternelle et solidaire.

Lucienne Robillard aime le Québec

Le Québec obtenait 42,8% de l'ensemble des fonds investis au Canada par les immigrants de 1986 à 1997, soit 1,8 milliards \$. En 1997, le Québec décrochait 336,5 mil-

lions \$ des capitaux investis, soit une proportion de 71,5%. En dix ans, quelque 600 entreprises québécoises ont pu ainsi créer près de 15 000 emplois à travers les régions.

Dans son amour pour le Québec, madame Robillard modifie le programme fédéral. Elle vise à rétablir l'équilibre entre les provinces. Le système établi par le Québec est trop efficace. Désormais, le gouvernement fédéral porte de 350 000 \$ à 500 000 \$ le montant de l'investissement nécessaire pour une demande à titre d'immigrant investisseur. En outre, il crée un fonds pour recevoir l'argent des investisseurs et il répartira la manne entre les provinces et les territoires, excluant le Québec. Les syndicats financiers des autres provinces qui relevaient des gouvernements provinciaux sont abolis. Le fédéral protégera les investissements dans les autres provinces.

La conclusion est odieuse : seul l'immigrant sélectionné par le Québec pourra investir ici. Québec perdra définitivement les immigrants sélectionnés par le fédéral qui pouvaient y investir, s'ils le désiraient. Il est alors prévisible qu'il perdra au moins 100 millions \$ d'investissement par année.

Les politiques centralisatrices et uniformisantes desservent toujours les intérêts de l'État du Québec.

C'est rigolo

La guerre imaginaire est déclarée. Le ministre de la Défense, Art Eggleton, n'a pas demandé que la fiction cesse.

Dans cette guerre utopique, les militaires canadiens sont opposés à l'armée québécoise. Les zouaves sont-ils de retour? L'armée du Canada veut reprendre le contrôle de la frontière internationale qui longe la rivière des Outaouais. Mais c'est la séparation des eaux entre l'Ontario et le Québec.

L'exercice militaire est conduit par le Collège militaire de Kingston. L'existence de cette guerre a été dévoilée par le quotidien Ottawa Citizen. Un document secret baptisé « Royal Flush » décrit les éléments de l'opération. Les forces québécoises doivent être expulsées de la capitale fédérale. Les manœuvres militaires doivent reprendre le contrôle de la frontière. Des batailles rangées sont prévues dans les régions rurales de l'Est de l'Ontario.

La parole du lieutenant-colonel Christopher Sproule est plutôt légère. Il affirmait candidement au *Journal de Montréal* que l'exercice Royal Flush n'avait absolument aucune relation avec la situation au Québec. Hitler déclarait n'avoir pas l'intention d'envahir la Pologne alors que son armée était en marche vers Varsovie. ♦

L'Action NATIONALE

C'est le 82^e anniversaire.

L'Action nationale est une revue d'idées. Depuis 1917, elle brasse des idées. Sans argent, elle accomplit une œuvre dont l'importance n'est pas mesurable.

Le fondateur de la revue, ce fut Omer Héroux, le vaillant journaliste du *Devoir*. Depuis 1917, la revue a obtenu la collaboration de 1 700 auteurs. Six précurseurs ont façonné l'âme de la revue : Joseph-Papin Archambault, Lionel Groulx, Esdras Minville, André Laurendeau, Richard Arès, et François-Albert Angers.

Les 80 000 pages publiées racontent l'histoire du Québec. *L'Action nationale* a exercé une influence sur l'évolution de la société québécoise. Elle a inspiré les regroupements de l'Action libérale nationale, de la Ligue pour la défense du Canada, du Bloc populaire, des États généraux du Canada français et du Mouvement Québec français.

FORCES

Revue de documentation économique et culturelle
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1270
Montréal (Québec) H3A 3C6

Hochelaga- Maisonneuve

Laurence Lambert

Le quartier d'Hochelaga-Maisonneuve est situé dans le sud-est de Montréal. Il est délimité par les municipalités de Montréal-Est, d'Anjou et de Saint-Léonard. Du nom du premier village iroquois situé à l'emplacement actuel de Montréal, Hochelaga signifierait «chaussée de castors» ou «on y passe l'hiver».

Le village d'Hochelaga, créé en 1870 qui compte 1 000 habitants, doit son développement économique à la proximité de voies ferrées, de cours de triage et du port de Montréal. Les industries de Montréal concentrées tout d'abord autour du Canal Lachine¹ s'étendent de plus en plus vers l'Est. Son essor est spectaculaire. Dès 1874, la *Compagnie des moulins à coton Victor Hudon* y construit la plus grande filature de coton au Canada. En 1880, l'entreprise compte 1 100 employés. La moitié sont des femmes et

1. Voir La Petite Bourgogne, quartier de labeur et de solidarité, *L'Action nationale*, janvier 99.

des enfants travaillant pour un salaire de misère. Des grèves éclatent les unes après les autres.

Hochelaga est annexée à Montréal en 1883. Une poignée de riches industriels et propriétaires fonciers refuse l'annexion et fonde la ville de Maisonneuve sur leurs terres qui ne comptent, au début, qu'une cinquantaine de familles.

La ville de Maisonneuve

Dans l'esprit des fondateurs, la cité doit devenir un modèle. Des usines géantes s'implantent, des logements sociaux et des églises monumentales sont construits.

En 1887, la St. Lawrence Sugar Refining Co. installe une usine qui devient le plus important employeur du quartier. En 1903, les usines Angus sont construites. Elles embaucheront jusqu'à 12 000 personnes au cours de la Seconde Guerre mondiale. Entre 1900 et 1915, grâce à une politique favorable aux investisseurs, l'industrie manufacturière multiplie par cinq sa production et Maisonneuve se hisse au cinquième rang des villes industrielles au Canada dans les domaines du textile, cuir, métallurgie, alimentation, tabac, fabrication de meubles. C'est ainsi que s'implantent : Air Liquide, American Can, Biscuits Viau, Canadian Spool & Cotton, Canadian Vickers, National Licorice, United Shoe Machinery et Warden King & Son Foundry... En 1910, Maisonneuve devient la capitale de la chaussure. On la surnomme la «Pittsburgh canadienne».

Les propriétaires de la Cité érigent des demeures somptueuses sur les rues Adam, Lafontaine et l'avenue Pie IX. Sous l'impulsion du maire Alexandre Michaud et des frères Oscar et Marius Dufresne, richissimes industriels locaux, de grands travaux de prestige sont lancés : l'hôtel de ville (1912), le marché public (1914), le poste de pompiers no 1 (1915), le bain public (1915), bâtiments de style Beaux-Arts d'une exceptionnelle qualité. A côté des fortunes qui se bâtissent rapidement, quelque 10 000 travailleurs du textile,

de la chaussure, de l'alimentation ou de la construction navale peinent pour un salaire de misère. En 1901, un menuisier gagne environ 17 cents de l'heure alors qu'une livre de beurre en coûte 24...

En 1918, les dettes, l'effondrement du marché immobilier, la crise du logement et la montée du chômage obligent Maisonneuve à s'annexer à Montréal.

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve

La crise de 1929 provoque la fermeture de plusieurs usines. La relance est difficile. La principale initiative de la période consiste en l'aménagement du Jardin botanique, œuvre du frère Marie-Victorin. La Seconde Guerre mondiale contribue quelque peu à la relance économique, notamment la construction navale avec la Canadian Vickers.

À compter de 1950, la désindustrialisation modifie la vie du quartier. Les nombreuses fermetures d'usines transforment les conditions de vie des citoyens. C'est l'exode des ouvriers. Les personnes les mieux nanties s'établissent dans les banlieues. Dans les années 70, ce sont encore 2000 logements qui sont démolis pour construire l'autoroute Est-Ouest. Quant au Stade olympique, sa construction donnera une bouffée d'oxygène au quartier.

Le quartier appauvri laisse aux résidents de nombreuses difficultés à surmonter : décrochage scolaire, monoparentalité, aide grandissante de l'aide sociale. La toxicomanie et la prostitution font des ravages.

Mais sa population développe une solidarité exceptionnelle. Le dynamisme communautaire produit plus de 200 organismes qui œuvrent dans tous les secteurs d'activités, de la Cuisine collective au Chic Resto Pop, de l'Accueil Liaison à la Joujouthèque, des festivals de danse et de musique... Quant au Pavillon d'Éducation Communautaire, il offre des ateliers de poterie, d'alphabétisation ou encore de couture,

et différents clubs (pétanque, cribble...). CIBL, l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve, le Comité de chômage et l'Est et le Comité de défense des assistés sociaux logent également dans le P.E.C. Aujourd'hui, le quartier Hochelaga-Maisonneuve revit. Grâce à ses organismes et à ses bénévoles, chaque petite victoire quotidienne diminue les difficultés rencontrées.

Quelques données

- Population : 48 000 personnes
- Langues : 91 % sont francophones, 3 % anglophones, 6 % autres.
- 87 % de la population est locataire.
- 1/4 des locataires consacrent plus de 50 % de leurs revenus pour se loger.
- Les immigrants représentent 10 % de la population (27 % à Montréal)
- 32 % des familles sont monoparentales.

Quelques adresses

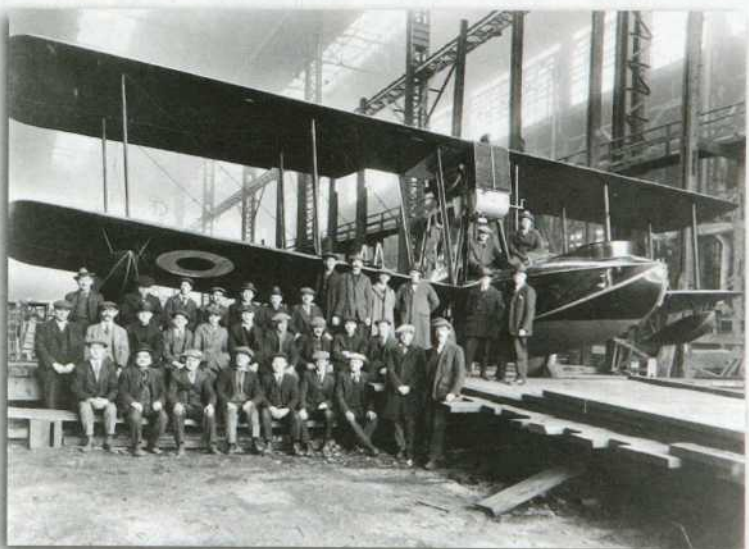
- Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve. Tél. : 523.5930
- Conseil pour le développement local et communautaire. Tél. : 523-4443
- Tourisme Hochelaga-Maisonneuve. 4375, rue Ontario Est. Tél. : (514) 256-4636. Téléc. : (514) 256-0459
www.tourismemaisonneuve.qc.ca
- CLSC Hochelaga-Maisonneuve (données statistiques)
www.clsc.chsld.qc.ca/hm/index.html

Les photos nous ont été prêtées gracieusement par Paul Labonne de l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve.



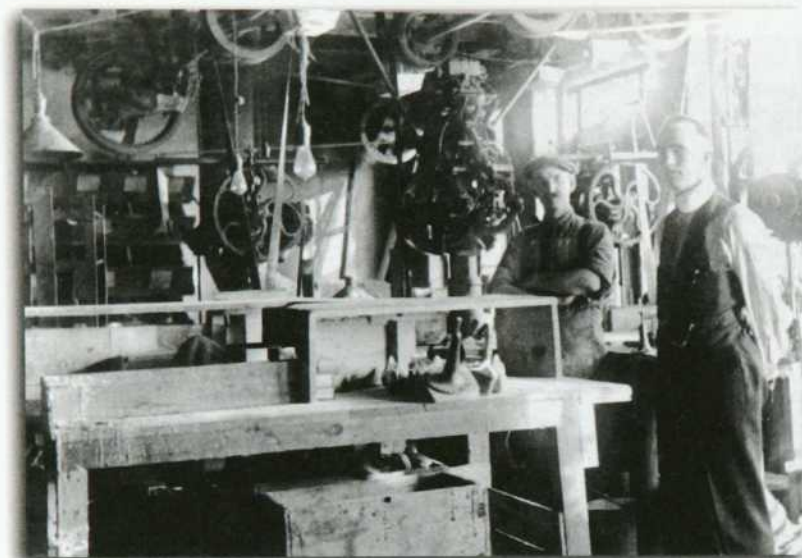
Source : Don de M. Boswell. Collection Atelier d'histoire
Hochelaga-Maisonneuve

Vue aérienne de la compagnie Canadian Vickers vers 1920.



Source : Don de M. Boswell. Collection Atelier d'histoire
Hochelaga-Maisonneuve

Bien que spécialisée dans la construction navale, la Compagnie Canadian Vickers, une filiale de la société britannique Vickers Son & Maxim, installée à Maisonneuve en 1910, s'est lancée dans la construction d'hydravions durant la première guerre mondiale. Ici, le modèle « Vedette » utilisé pour le transport du courrier entre Montréal et l'Angleterre



La ville de Maisonneuve fut la capitale canadienne de la chaussure. La Kingsbury Footwear est l'une de ces compagnies. Ici, deux employés à l'œuvre en 1920.

Source : don de M. Pierre Beaucage, Collection Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve

La compagnie J.P. Coats qui employait une abondante main-d'œuvre féminine vers 1950, se spécialisait dans la production du fil servant aux machines à coudre. L'usine, qui a fermé ses portes en 1988, a été récemment démolie.



Source : Collection Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve



Source : archives de la compagnie Viau, Collection Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve

La biscuiterie Viau est fondée en 1867 par l'homme d'affaires Charles-Théodore Viau. Très actif, de même que ses fils, dans le secteur immobilier, il développa la partie Est de Maisonneuve : Viauville. Ici un livreur de Viau en 1926.

Le Chic Resto Pop fait figure d'institution dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Il est le symbole même de la solidarité, de l'entraide et de la prise en charge du milieu par le milieu.

Grâce à ce resto très sympa, où l'on sert quotidiennement environ 1000 repas, plusieurs résidents du quartier à faible revenu peuvent s'offrir un bon repas à peu de frais.



Source : archives du Chic Resto Pop



Source : cuisines collectives d'Hochelaga-Maisonneuve.

Les cuisines collectives. La préparation en commun de repas permet aux participants d'économiser temps et argent.



Source : L'Alpa.

L'Alpa (Accueil Liaison pour Arrivants) se consacre à l'intégration des personnes immigrantes dans Hochelaga-Maisonneuve depuis 1989. L'organisme offre des cours de français langue seconde au Club de recherche d'emploi pour nouveau arrivants.



Source : La joujouthèque Hochelaga-Maisonneuve.

La joujouthèque Hochelaga-Maisonneuve fut la première du Québec à être mise sur pied afin de louer aux parents des jouets à peu de frais.



Source : Tourisme Hochelaga-Maisonneuve

Brunchs musicaux, danses, spectacles animent la place du marché Maisonneuve tous les étés, sous l'égide de Tourisme Hochelaga-Maisonneuve. Ici un concert de musique traditionnelle organisé par la Grande Rencontre.

Le grand festival de chants, de danses et de musiques traditionnels se tient annuellement sur la place du Marché quelques jours avant la fête de la Saint-Jean.



Source : Tourisme Hochelaga-Maisonneuve

L'équipe du Théâtre Denise-Pelletier essaie de transmettre le goût du théâtre à des milliers de jeunes venus découvrir les grands classiques.

En collaboration avec la ville de Montréal et le gouvernement du Québec, le Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve applique un ambitieux programme de revitalisation urbaine visant à rénover un stock important de logements. Grâce à leurs efforts et à ce jour, plus de 400 logements dont plusieurs étaient en très mauvais état ou barricadés, ont pu être rénovés.



Source : Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve.



Source : Michel Brunelle, Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve.

Le bain Maisonneuve-Morgan, l'un des quatre édifices de prestige érigés par l'ancienne Cité de Maisonneuve. Il a été l'hôte d'une exposition sur les bains publics de Montréal produite par l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve. Il figure parmi les plus beaux bains d'Amérique du Nord.



Source : Atelier d'Histoire Hochelaga-Maisonneuve.

Dans la foulée de la mise en valeur de son patrimoine et de son potentiel récréotouristique, le quartier Hochelaga-Maisonneuve fait du Château Dufresne, un enjeu majeur. En collaboration avec le collège de Maisonneuve, Tourisme Hochelaga-Maisonneuve et plusieurs autres partenaires, l'Atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve a participé à la fondation de la Société du Château Dufresne dont la mission est de mettre en valeur ce bâtiment historique exceptionnel et ses collections.



Source : Archives du Musée des Arts décoratifs de Montréal.

Construit pour servir de résidence aux frères Oscar et Marius Dufresne, deux piliers de la bourgeoisie canadienne, le Château Dufresne a été décoré par le maître verrier, fresquiste et décorateur d'églises Guido Nincheri, un artiste de grand talent originaire de Toscane. Sur la photo, le petit salon de Marius Dufresne vers 1925.



Source : Michel Perrault, Archives Casavant Frères.

L'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus est célèbre pour son orgue de 6219 tuyaux. Un chef-d'œuvre signé Casavant. L'instrument, qui se compose de 2 parties, figure parmi les plus puissants de Montréal et du Canada. La Maison Casavant Frères vient de compléter sa restauration.

Chronique francophone

L'Asie du Sud-Est (3)

Le Laos

par

Michel Tétu

Professeur à l'Université Laval,
Directeur de *L'Année francophone internationale*

et

Réjean Beaudin

Documentaliste à *L'Année francophone internationale*

Le Laos



Géographie

Pays montagneux arrosé par le Mékong, comme le Cambodge, d'une superficie de 236 800 km², en grande partie couvert de forêt, le Laos est situé dans la péninsule indochinoise, entre la Thaïlande à l'ouest et le Viêtnam à l'est. Le Mékong sert de frontière entre la Birmanie, le Laos et la Thaïlande.

Le nord est composé de deux massifs montagneux, l'un à l'ouest, fractionné par les vallées du Mékong et de ses affluents, l'autre à l'est, entrecoupé de plateaux calcaires. Entre ces deux massifs s'étend le plateau de Xieng Khouang ouvert au sud sur la plaine de Vientiane. Le sud est bordé à l'est par la chaîne de l'Indochine orientale, précédée de plateaux plus ou moins élevés. La capitale est Vientiane.

Le Mékong traverse le Laos sur 1 800 kilomètres. La fonte des neiges au Tibet et les pluies de la mousson grossissent ses eaux de juillet à septembre.

Climat

Le climat tropical de mousson est chaud et humide sauf dans le nord et en altitude où l'on rencontre une sécheresse relative et des températures basses. L'intérieur du pays est plutôt tempéré, tandis que les côtes sont nettement tropicales.

Les pluies des moussons transforment les rivières en véritables torrents. Un vaste plan élaboré par l'ONU est destiné à contrôler l'irrigation des régions que traverse le Mékong et à servir de source énergétique au développement industriel. Il y a beaucoup à faire.

Population

La population de 5,2 millions d'habitants comprend des Laos, agriculteurs venus de Chine centrale et méridionale, des Proto-Indochinois (ou Khâs), des Chinois, des

Indonésiens, des Vietnamiens, ces derniers surtout dans les villes, des Khmers et des Thaïlandais dans le Sud. La langue officielle est le laotien. On parle aussi un peu le français. On pratique la religion bouddhiste.

Le Laos participe aux Sommets de la Francophonie depuis les débuts. Il ne participe pas aux conférences des ministres de l'Éducation nationale (CONFEMEN), ni à celles des ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFESJES).

Économie

L'agriculture occupe 90% de la population. Le riz est la culture essentielle, mais on cultive aussi le maïs, les légumes, la canne à sucre, le coton, le café, le tabac, le pavot et on pratique la sériciculture (élevage des vers à soie).

Le sous-sol est riche en étain, en fer, en cuivre, en plomb, en gypse, en anthracite et en pétrole, mais il est peu exploité. Quant aux ressources forestières, elles sont considérables et constituent la première ressource d'exportation. L'élevage (volailles, porcs) et la pêche fluviale sont importants. Dans le domaine industriel, outre le textile qui s'accroît, l'activité est essentiellement agroalimentaire. La production hydro-électrique est supérieure de 2,5 fois à la demande du pays : c'est elle qui est la plus prometteuse. La production du barrage sur la rivière Nam Ngum est de près de 900 millions de kWh, permettant l'exportation de plus de 600 millions de kWh, plus des deux tiers, vers la Thaïlande. La production et l'exportation sont d'ailleurs destinées à s'accroître. L'artisanat, lui, est surtout d'intérêt local. La monnaie du pays, le kip, vaut environ un dixième du cent américain.

L'ouverture du pays à l'économie de marché depuis 12 ans lui permet de s'approcher de l'indépendance économique. Son entrée au sein de l'ANSEA devrait faciliter cette démarche. Depuis 1988, et jusqu'à 1996, les investissements étrangers ont atteint environ 7,13 milliards de dollars, mais le développement économique et commercial du Laos

dépend pour une large part de celui de la Thaïlande. En effet, plus de 40% des investissements étrangers proviennent de ce pays qui est son premier partenaire commercial : 50% des importations sont d'origine thaï, et 20% des exportations laotiennes sont achetées par la Thaïlande. La production de l'électricité demeure la source principale de devises étrangères et actuellement 25% de l'énergie produite est vendue à la Thaïlande. C'est pourquoi on pense que son entrée à l'ANSEA lui permettra d'être moins dépendant de ce dernier pays.

Communications

Les communications sont difficiles : le réseau routier est insuffisant et en mauvais état, il n'y a pas de voies ferrées, mais les aéroports sont très utilisés (**Vientiane**, la capitale (400 000 habitants), **Savannakhet** (100 000 habitants), **Luang Prabang** (70 000 habitants), **Pakse** (65 000 habitants), **Seno**. Le commerce extérieur avec les pays voisins, avec le Japon et les États-Unis reste modeste. Le Laos exporte de l'étain et du bois et importe des produits manufacturés et des produits alimentaires.

Histoire

L'histoire du pays avant le XIV^e siècle est peu connue. Les Khmers ont déjà contrôlé la plus grande partie de l'Asie du Sud-Est, incluant le Sud du Laos, mais vers 1300, cette communauté décline comme force politique, bien que son influence culturelle sur la Thaïlande et le Laos soit étendue. Le peuple lao fonde alors plusieurs principautés, incluant Luang Prabang, Vientiane, Xiangkhoang, Savannakhet, et Champasak. Ces cités-États guerroyaient les unes contre les autres sous les ordres des familles princières.

Au XIV^e siècle, vers 1350, Fa Ngoum unit les petites principautés et des seigneuries lao le long de la rivière Mékong dans un royaume indépendant, celui de Lan Xang (« Terre

d'un million d'éléphants»), plus étendu que le Laos actuel. Il fonde Luang Prabang dont il fait sa capitale et il introduit le bouddhisme qui devient la religion d'État. Ce royaume dure environ 350 années, mais ses frontières se déplacent à cause des guerres contre les États voisins.

Le plus grand roi de Lan Xang, Souligna Vongsa, a régné durant plus de la moitié du XVII^e siècle. Avant sa mort en 1694, il conclut des traités avec tous les voisins dans un effort de stabilité des frontières du royaume. Cependant, à la suite de querelles de succession, Lan Xang se scinde en cinq petites principautés qui deviennent des proies faciles pour le Viêtname, la Birmanie et le Siam. C'est la fin de la plus longue période d'unité dans l'histoire du Laos.

Fragmentation politique

Après le règne de Soulignavongsa (1637 – 1694), le pays du Lan Xang est divisé par des querelles de succession en trois royaumes rivaux : Luang Prabang, au Nord, sous l'influence d'Ayuthia, Vientiane, au Centre, vassal du Viêtname et Champassak, au Sud, vassal du Cambodge. Ces trois États sont déchirés par les conflits et menacés par les Siamois et les Vietnamiens. En 1795, d'ailleurs, Luang Prabang tombe sous la coupe du Siam.

Aux XVIII^e et XIX^e siècles, le Siam peut étendre sa souveraineté sur l'ancien territoire de Lan Xang. Le processus est complété quand les Thaïs élisent un prince, Cao Anou, pour être roi de Vientiane en 1804. Ce dernier est loyal envers ses protecteurs jusqu'en 1826, alors qu'il change de conduite et prend la tête d'une rébellion. Défait, il s'enfuit au Viêtname. En 1828, il gagne l'appui vietnamien pour une autre tentative afin d'éliminer l'influence thaï au Laos. Soutenu par une armée vietnamienne, Cao Anou est à nouveau défait, et cette fois les Thaïs dévastent Vientiane, ramenant des milliers d'habitants au Siam comme prisonniers.

Deux années de tensions, de 1883 à 1885, affectent les relations entre la France et le Siam à propos des frontières communes avec le Viêt-nam. Le vice-consul Auguste Pavie, qui a réalisé la liaison Mékong-Tonkin en 1887, contribue à étendre l'influence française en Indochine, surtout contre les prétentions du Siam.

Protectorat français 1893-1953

Vers la fin du XIX^e siècle, la rivalité anglo-française s'ajoute à la lourde pression exercée sur le Laos par ses voisins thaïs et vietnamiens. Les Anglais conquièrent la Birmanie et les Français prennent le contrôle du Viêt-nam. Les Anglais encouragent les Thaïs à occuper le Laos afin de fermer l'accès français au haut Mékong.

De 1893 à 1907, des traités franco-siamois définissent les zones d'influence anglaise et française. La France finit par obtenir, par le traité de 1893, l'abandon par le Siam des territoires laotiens de la rive gauche du Mékong (Thaïlande, Chulalongkorn). Elle y établit un protectorat.

Cependant, les explorateurs français et l'homme politique Auguste Pavie gagnent la confiance des dirigeants laotiens et les persuade d'accepter le Mékong pour frontière avec le Laos. Le contrôle français est ainsi complété à l'est de la rivière.

Les Français continuent la pratique thaï de gouvernement indirect. Graduellement, ils introduisent des changements dans les systèmes administratifs laotiens, éducatifs, commerciaux, de transport et des communications mais ils cherchent à laisser intacte la plus grande partie des valeurs politiques, sociales et culturelles traditionnelles du pays.

De 1914 à 1917 est fixé le statut du royaume de Luang Prabang, protégé par la France. Ce royaume, comprenant quatre provinces au Nord, est dirigée par la famille royale avec quelques centaines de serviteurs civils laos, majori-

tairement de familles princières. Cependant, le pouvoir réel réside dans les mains des conseillers français dirigés par un résident général, qui prend toutes les décisions dans les affaires extérieures du Laos.

L'un des changements les plus significatifs des Français est alors d'amener les Vietnamiens à remplir des fonctions de cadres dans les sphères techniques et cléricales. Durant la période française, Viangchan et d'autres grandes villes ont plus d'habitants vietnamiens que laotiens.

Les écoles secondaires ont aussi plus d'élèves vietnamiens que laotiens et les langues française et vietnamienne sont plus utilisées que le Lao pour les communications gouvernementales et commerciales. Il y a aussi une petite minorité chinoise engagée principalement dans le traitement du riz et le commerce de détail. La domination étrangère dans le gouvernement et la vie économique ont causé beaucoup de ressentiment parmi les Laotiens.

En 1940-1941, les hostilités franco-thaïlandaises se soldent par la cession à la Thaïlande des territoires de la rive droite du Mékong. En 1942, le gouvernement français de Vichy accepte la tutelle japonaise indirecte sur toute l'Indochine, et les Japonais occupent le Laos. Cependant, le drapeau français continue de flotter et les administrateurs français sont laissés en place. Le 9 mars 1945, les occupants japonais mettent provisoirement fin au pouvoir colonial français en Indochine puis ils font proclamer par le roi l'indépendance du pays. Ils dirigent le Laos jusqu'au 26 août. Au printemps de 1946, les forces françaises réoccupent le Laos et elles éliminent le mouvement antifrançais, Lao Issarak, en mai. Un modus vivendi accorde au Laos l'autonomie interne.

Le Laos dans la guerre d'Indochine

Le roi proclame une nouvelle constitution en 1947 et le Laos obtient une indépendance partielle, en tant qu'État

associé à l'Union française, en 1949. Pour terminer la rébellion en Indochine, la France commence à chercher une solution politique qui minimiserait les gains communistes. Le Laos reçoit la pleine souveraineté en octobre de cette année-là. Le Pathet Lao, mouvement procommuniste, contrôle deux provinces du Nord, le reste du pays étant gouverné par le prince Souvanna Phouma, neutraliste, reconnu par la France et les États-Unis.

La Conférence de paix de Genève de 1954 donne aux communistes vietnamiens le contrôle du Nord Viêt Nam et laisse à leurs alliés le Pathet Lao le contrôle de deux provinces laotiennes.

L'influence américaine commence alors à remplacer l'influence française au Laos, et l'aide militaire américaine est utilisée pour reconstruire l'armée royale lao. À partir du milieu des années 1950 à 1975, le Laos est en presque constante guerre civile, avec la participation vietnamienne, soviétique, thaï et américaine.

Bien que, suivant le traité de Genève, les États-Unis aient octroyé une aide substantielle au Laos, il n'est pas évident que l'aide ait été répartie de telle sorte qu'elle profite à l'ensemble de la population. C'est un membre de la famille royale, le prince Souphanouvong, qui est le leader des communistes laotiens. Il participe activement à la vie politique du pays. Afin d'apaiser le prince et ses partisans politiques qui causaient une agitation constante, le gouvernement s'était résolu en 1957 à la formation d'un nouveau parti, le Front patriotique laotien, qui emporte 9 des 21 sièges vacants à l'Assemblée nationale en 1958.

Les partis pro-occidentaux conservent néanmoins le contrôle de l'Assemblée. En 1959, devant le danger d'un soulèvement communiste, on fait appel à l'ONU, où la menace du veto soviétique fait tout échouer. L'accord signé à Genève, en 1962, garantit l'indépendance et la neutralité du pays et prévoit un gouvernement de coalition présidé par un

neutraliste. Mais le cessez-le-feu est loin d'être respecté. En 1964, il est de nouveau question d'une conférence à Genève, destinée à rétablir l'ordre au Laos. Le président de Gaulle, lui, préconise la neutralisation de toute l'Indochine ex-française.

Dès avril 1964, les conflits reprennent entre les princes Souvana Phouma (neutraliste) et Souphanouvong (communiste). Le Laos est entraîné dans la seconde guerre d'Indochine, car la piste Ho Chi Minh traverse le pays pour relier le Viêtnam du Nord au Viêtnam du Sud. Le pays est pratiquement coupé en deux : Vientiane, protégé par les Américains ; le nord et les hauts plateaux, aux mains du Pathet Lao, régulièrement bombardés par les Américains.

Les Communistes au pouvoir

En février 1973, le pays se donne un gouvernement d'union nationale, dominé par le Pathet Lao. Deux ans plus tard, après les victoires communistes au Cambodge et au Sud Viêtnam en avril 1975, le Pathet Lao prend contrôle du Laos. En décembre de la même année, le Pathet Lao abolit la monarchie et proclame la République populaire avec Souphanouvong comme président.

La répression sévère contre les opposants provoque un afflux de réfugiés en Thaïlande. À partir de 1977, le pays tombe sous le contrôle vietnamien.

Après la démission de Souphanouvong (1986), le pouvoir passe peu à peu entre les mains de Kaysone Phomvihane qui meurt en novembre 1992 et auquel succède Nouhak Phomsavan. Le Laos, encore soumis au parti unique, évolue lentement vers un régime démocratique.

Les chefs du régime communiste au Laos ont été étroitement associés au mouvement communiste vietnamien. Leur gouvernement n'était pas populaire, dépendant de la garnison vietnamienne de 30 000 hommes. Les conseillers viet-

namiens étaient installés dans tous les bureaux gouvernementaux de la capitale.

Pendant longtemps, l'aide soviétique, fournie directement ou par l'intermédiaire du Viêtnam, fut essentielle à la survie du régime. Le Viêtnam permit aux chefs communistes laotiens d'améliorer leurs relations – en particulier les liens économiques – avec l'Union soviétique, la Thaïlande, et même avec les puissances de l'Ouest. L'indulgence de Hanoi est due probablement à sa foi dans la loyauté de ses clients laotiens et à l'état extrêmement faible de sa propre économie.

Le monde extérieur obtient peu d'information au sujet de la condition du peuple laotien sous la tutelle communiste, bien que des centaines de milliers de Laotiens qui ont combattu du côté anticommuniste ou neutre durant la guerre civile ont fui en Thaïlande. Au Laos lui-même, plusieurs milliers de personnes opposées aux communistes sont alors envoyées dans des camps de « rééducation », où les conditions de vie sont extrêmement pénibles.

À la fin des années 1970, le gouvernement laotien essayait de réorganiser le système d'agriculture et la distribution en détail le long des lignes communistes. Cependant, le manque d'administrateurs expérimentés et la résistance passive du peuple le forcent à relâcher l'allure de la transformation de la société. La libre entreprise est officiellement permise, et on ferme les yeux sur la vaste activité de marché noir. Souphanouvong démissionne en 1986.

Renouveau politique et économique

Dans les années 1990, le gouvernement accorde un pouvoir économique considérable aux provinces, incluant le droit de conclure des accords de marché avec les compagnies privées et les pays voisins. La constitution de 1991 confirme le monopartisme mais étend les droits démocratiques. Nouhak Phoumsavane est élu président de la république en 1992. Le pays se rapproche de la Thaïlande.

En 1994 est d'ailleurs lancé un pont sur le Mékong (le pont de l'amitié) pour relier le Laos et la Thaïlande. Le roi de Thaïlande vient passer la nuit au Laos pour sceller l'amitié retrouvée. Le pont Mittrapab, premier pont sur le Mékong entre la Thaïlande et le Laos inauguré en grande pompe le 8 avril, a mis du temps à accueillir les Thaïlandais qui se trouvent maintenant à 15 kilomètres de Vientiane. Six mois après l'ouverture officielle, les autorisations de traversée n'étaient toujours pas réglées sur cet ouvrage de 1 500 mètres de long et pour lequel l'Australie a investi plus de 30 millions de dollars.

Il en est un peu de même pour les barrages. Le pays bénéficie d'un potentiel hydroélectrique considérable. On pourrait, selon la Banque asiatique de développement, aménager des barrages qui permettraient d'obtenir 18 000 MW (soit 20 milliards de dollars de revenus annuels au lieu des 800 millions générés par les trois usines en opération). La Thaïlande a besoin d'électricité. On a envisagé 58 barrages ; une dizaine d'ouvrages au moins pourraient être réalisés d'ici la fin du siècle et porter la capacité hydroélectrique à 3 000 MW. Mais les projets mettent du temps à aboutir et les financements sont dégagés lentement en raison des études écologiques. Il faudra attendre encore plusieurs années avant de voir l'économie laotienne prendre vraiment son essor.

Le Laos a célébré en décembre 1995 le vingtième anniversaire de la République démocratique populaire. Puis le Parti révolutionnaire populaire a tenu son congrès en mars 1996. C'est, comme on l'imagine, le parti unique qui dirige le pays depuis plus de vingt ans. Le président de la République a été reconnu à l'occasion du congrès comme « dirigeant historique » et élevé au titre de conseiller du parti, fonction honorifique confiée aux personnalités qui s'apprentent à quitter leurs fonctions.

LAOS - EN BREF

- 1353 Fondation du royaume par le prince lao, Fa Ngum, qui fixe sa capitale à Luang Prabang.
- 1373-1548 Les successeurs de Fa Ngum unifient le royaume et annexent le Lan Na. Incursions birmanes, qui obligent le roi à s'installer à Vientiane.
- 1574-1591 Suzeraineté birmane.
- XVII^e s. Division du Lan Xang en trois royaumes rivaux.
- 1785 Luang Prabang tombe sous la coupe du Siam.
- 1883-1885 Tensions entre la France et le Siam à propos des frontières communes avec le Viêtnam.
- 1887 Auguste Pavie, vice-consul français, à Luang Prabang ; il réalise la liaison Mékong-Tonkin.
- 1895-1953 Protectorat français.
- 1903-1959 Règne de Sisavang Vong.
- 1914-1917 Fixation du statut du royaume de Luang Prabang, protégé par la France.
- 1945 Coup de force japonais ; l'unité lao se réalise au sud du pays dans la résistance armée animée par Boun Oum.
- 1954 Le Laos entraîné dans la guerre d'Indochine.
- 1970-1975 Guerre civile entre les princes Souvanna Phouma (neutraliste) et Souphanouvong (communiste).
- 1975 Abolition de la monarchie. Proclamation de la République populaire démocratique.
- 1994 (avril) Ouverture du pont de l'Amitié entre le Laos et la Thaïlande.
- 1997 Admission du Laos à l'ASEAN (l'Association des nations du Sud-Est asiatique).

On a pu noter alors un durcissement du régime. Les réformistes cèdent la place aux traditionalistes et aux militaires, ce qui n'aidera pas forcément le pays à améliorer son économie dont l'inflation est de 19%, son déficit budgétaire, de 11,5% du PIB et ses ressources alimentaires mises à mal par les inondations de 1995 (déficit de 200 000 tonnes de riz).

Les orientations issues des résolutions du VI^e congrès du PPRL (Parti populaire révolutionnaire laotien) de 1996 perdurent jusqu'à ce jour. La nouvelle ligne résultant du dernier

congrès du PPRL vise en effet à maîtriser le rythme des réformes conduites jusqu'alors à une cadence accélérée pour cause d'insertion dans l'économie mondiale. Un tel rythme n'a pas été sans grands dommages quant à la cohésion sociale et à l'unité nationale, qui sont menacées par la fragilisation excessive des minorités ethniques, affectées par les réformes engagées depuis 1986.

Aussi bien observe-t-on un souci de rééquilibrer les pouvoirs dans le sens d'une insertion plus harmonieuse des composantes hétérogènes de la société laotienne. En témoigne une composition plus harmonieuse des organes dirigeants, tant au niveau du Parti que de l'exécutif gouvernemental. Plus récemment, les élections législatives du 21 décembre 1997 confirment cette nouvelle tendance. De fait, on note un rajeunissement sensible des élus (49 ans en moyenne), une élévation de leur niveau d'études, une féminisation significative (21 femmes pour 78 hommes), ainsi qu'une représentation plus grande des ethnies minoritaires (sur les 99 sièges, on relève 64 Lao, 26 Proto-Indochinois, 9 Limong et autres ethnies). Le 24 février, le Parlement a élu le nouveau chef de l'État : c'est le général Khamtay Siphandone ; âgé de 74 ans, il était président du parti politique laotien, le PRP (Parti révolutionnaire du peuple). Le nouveau premier ministre, élu aussi, est le général Sisavath Keobouphanh. Ces élections dénotent le souci, de la part du PRP, de garder le contrôle du pays et de modérer les changements venus de la nouvelle Assemblée.

L'entrée du Laos au sein de l'ANSEA, en juillet 1997, est la suite logique de son ouverture au monde extérieur et à l'économie de marché depuis 1986. On observe également une croissance de 6,5 % par an de son produit national brut, mais le taux d'inflation a augmenté de 15,2 % entre 1990 et 1995. Le gouvernement actuel veille à maintenir un équilibre entre son implication régionale et ses réformes économiques d'une part et le système socialiste du pays. Pour cela, le Laos a le souci d'aligner son développement

économique et industriel sur celui de ses voisins : il projette d'entrer dans les organismes internationaux comme l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique), l'OMC (Organisation mondiale du commerce), l'AFTA (Asian Free Trade Area). Comme ses voisins francophones, le Laos renforce ses liens commerciaux et diplomatiques pour bénéficier de la dynamique régionale de développement.

Culture

Ce petit pays qui compte un million d'éléphants pour 5 millions d'habitants est plus pauvre, mais beaucoup plus calme que le Cambodge. Le temps semble s'y être arrêté, en particulier à Luang Prabang dans l'ancienne capitale du royaume qui a conservé le charme et la douceur des petites villes d'Asie.

L'art lao est essentiellement religieux, influencé par l'art khmer. On compte des dizaines de sanctuaires bouddhistes ornés de statues de Bouddha. La représentation de ce dernier est d'ailleurs originale : visage ovale, sourcils très incurvés. On trouve aussi à l'intérieur des monastères des bois sculptés, de riches décors en stuc, des peintures illustrant la vie de Bouddha.

La littérature traditionnelle est écrite, savante et religieuse. On trouve de très nombreux récits de l'histoire héroïque de Bouddha, les plus anciens écrits sur des feuilles de latanier qui étaient déposées dans les monastères. Il existe aussi des contes profanes, mais la plupart du temps inspirés par la religion même lorsqu'il s'agit de contes à rire. Un chercheur français, Louis Finot (1864-1935) a beaucoup fait pour la connaissance de cette impressionnante littérature.

Au XX^e siècle, la littérature, qui s'était peu à peu éteinte, a connu un renouveau vers 1930 avec la création d'un théâtre lao suivi de la fondation de revues littéraires. La guerre devait tarir les diverses sources d'inspiration pour ne

plus vouloir accepter que des œuvres militantes, ce qui perdure encore souvent aujourd'hui.

Le Laos moderne attend son grand poète ou son grand homme de théâtre, avec le développement économique du pays et une ouverture retrouvée peu à peu sur la vie culturelle et sur la création. ♦



Pierre Allard
Comptable agréé

Pierre Allard, c.a.

980, rue Saint-Antoine Ouest
Bureau 308
Montréal (Québec)
H3C 1A8
Téléphone : (514) 874-0838
Télécopieur : (514) 874-3638

**ADHÉSION
FACILE
ET
PEU
CÔTEUSE!**

**RENDEMENT
AVANTAGEUX!**

**CRÉDITS D'IMPÔTS
TOTALISANT 30%**

**UNE
ÉPARGNE
RETRAITE
ADMISSIBLE
AUX DÉDUCTIONS
SUPPLÉMENTAIRES
À TITRE DE REER.**

**ADHÉRER
À FONDATION
C'EST PARTICIPER
À UNE ENTREPRISE
COLLECTIVE
QUI VISE
À MAINTENIR ET À CRÉER
DES EMPLOIS AU QUÉBEC,
TOUT EN BÉNÉFICIAINT
D'AVANTAGES
FISCAUX
FACILITANT
L'ACCUMULATION
D'ÉPARGNE
POUR LA RETRAITE**

**MAINTIEN
ET
CRÉATION
D'EMPLOIS**

**INVESTISSEMENT
DANS
L'ENTREPRISE
QUÉBÉCOISE**

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE...**

**UNE
CONSCIENCE
SOCIALE
EN ACTION!**

FONDATION

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU :
SIÈGE SOCIAL
2100, de Maisonneuve Est,
Montréal (Québec) H2K 4S1

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
Téléphoner au : 1 800 253-6665
ou (514) 525-5505

Ceci n'est pas une offre publique de valeurs. Pour de plus amples renseignements, consulter le prospectus FONDATION disponible au siège social.

Lectures

NOUS AVONS REÇU :



Roland Arpin

Le Musée de la Civilisation, Une histoire d'amour, Fides, 1998, 175 p.



Chantal Bouchard,

La langue et le nombril, Histoire d'une obsession québécoise, Fides, 303 p.



Émile Boudreau

Un enfant de la grande dépression, Lanctôt Éditeur, 1998, 390 p.















Gregory Baum,













Le nationalisme, perspectives éthiques et religieuses, Bellarmin, 1998, 196 p.









Raymond Beaudry, Hugues Dionne

En quête d'une communauté locale, Éditions Trois-Pistoles, 1998, 244 p.

-  **Gérard Bouchard, John A. Dickinson, Joseph Goy (sous la direction de),**
Les exclus de la terre en France et au Québec XVII^e-XX^e siècles, Septentrion, 1998, 336 p.
-  **Wilbrod M. Bujold**
L'antimiron, L'hommage plus que manifeste, Éditions Varia, 1998, 179 p.
-  **Gaston Cholette,**
La coopération économique franco-québécoise, de 1961 à 1997, Presses de l'Université Laval, 1998, 375 p.
-  **Robert Comeau, Bernard Dionne,**
A propos de l'Histoire nationale, Éditions du Septentrion, 1998, 160 p.
-  **Léon Dion,**
La révolution déroutée, 1960-1976, Boréal, 1998, 324 p.
-  **Richard Dubé,**
Trésors de société, Les Collections du Musée de la civilisation, Fides, 1998, 255 p.
-  **Louis Fournier**
FLQ, Histoire d'un mouvement clandestin, Lanctôt Éditeur, 1998, 533 p.
-  **Aimé Gagné,**
Le français au-delà des mots, Un cheminement linguistique, Éditions Varia, 1998, 342 p.
-  **Jacques Genest**
Un idéal, une vie, Presses de l'Université Laval, 1998, 221 p.
-  **Jacques Grand'Maison**
Au nom de la conscience, une volée de bois vert, Fides, 1998, 57 p.
-  **Daniel Jacques**
Nationalisme et modernité, Boréal, 1998, 268 p.
-  **Jacques Keable**
Le monde selon Marcel Pépin, Lanctôt Éditeur, 1998, 340 p.

-  **Serge Lambert et Eugen Kedl**
Le Cœur-du-Québec, la Mauricie et le Centre-du-Québec, Éditions GID/Les publications du Québec, 1998, 271 p.
-  **Laurent Laplante**,
La personne immédiate, L'Hexagone, 1998, 270 p.
-  **Victor-Lévy Beaulieu**,
Québec Ostinato, Éditions Trois-Pistoles, 1998, 130 p.
Les contes québécois, Éditions Trois-Pistoles, 1998, 149 p.
-  **Nelson Michaud**,
L'énigme du Sphinx, Regards sur la vie politique d'un nationaliste, Presses de l'Université Laval, 1998, 267 p.
-  **Denis Monière**,
Votez pour moi, Une histoire politique du Québec moderne à travers la publicité électorale, Fides, 1998, 246 p.
-  **Claude Morin**,
La dérive d'Ottawa, Catalogue commenté des stratégies, tactiques et manœuvres fédérales, Boréal, 1998, 120 p.
-  **Lucie K. Morisset**
Arvida, Cité industrielle, Une épopée urbaine en Amérique, Septentrion, 1998, 251 p.
-  **Pierrette Mulazzi**
L'argent et le savoir, Enquête sur la recherche universitaire, HMH, 1998, 170 p.
-  **Jacques Parizeau**
Le Québec et la mondialisation. Une bouteille à la mer?, VLB Éditeur, 1998, 48 p.
-  **Me Jannick Perreault, Denise Gauthier**
Accidentés de la route, guide pratique, Guérin, 1999, 157 p.
-  **Marc-Urbain Proulx, (sous la direction de)**
Une région dans la turbulence, Presses de l'Université du Québec, 1998, 239 p.
-  **Paul-Émile Roy**
Lectures québécoises et indépendances, Éditions du Méridien, 1999, 203 p.

-  **Ronald Rudin,**
Faire de l'histoire au Québec, Septentrion, 1998, 278 p.
-  **John Saul**
Réflexions d'un frère siamois, Le Canada à l'aube du XXI^e siècle, Boréal, 1998, 528 p.
-  **Michel Sarra-Bournet,**
Le pays de tous les Québécois, Diversité culturelle et souveraineté, VLB éditeur, 1998, 254 p.
-  **Carolle Simard**
La place de l'autre, Fonctionnaires et immigrants au Québec, Fides, 1998, 171 p.
-  **Pierre Vadeboncœur,**
Qui est le chevalier?, Léméac, 1998, 89 p.
-  **Jean-Philippe Warren**
Un supplément d'âme, Les intentions primordiales de Fernand Dumont, Presses Université Laval, 1998, 176 p.

Comptes rendus de lecture



Jean-Philippe Warren

Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998.

Fernand Dumont n'est pas un auteur facile à lire. Si ses articles et essais destinés au grand public sont limpides et clairs, ses écrits scientifiques et philosophiques sont par contre très exigeants, demandant au lecteur un bon effort de réflexion pour suivre le déroulement de la pensée. Aussi faut-il souligner la parution d'une très belle biographie intellectuelle du célèbre sociologue de l'Université Laval, décédé à son domicile le 1^{er} mai 1997, biographie écrite par un jeune intellectuel, Jean-Philippe Warren, qui a lui-même fait ses études dans le département où Dumont avait enseigné pendant plus de quarante ans. Cet ouvrage, remarquable de précision et de clarté sur la pensée du célèbre professeur, aidera tout lecteur qui a été quelque peu rebuté par le travail scientifique de ce dernier.

Sans jamais tomber dans la simplification abusive ni le réductionnisme de la pensée de Dumont, Warren parvient avec une empathie remarquable à rendre la pensée de celui qui a été le maître de plusieurs générations d'intellectuels québécois. À ceux et celles qui éprouvaient de la difficulté à lire Dumont, je n'aurai qu'un conseil à donner : lisez l'ouvrage Un supplément d'âme et laissez-vous porter par la beauté de l'écriture du biographe, car nous voici devant une très belle analyse herméneutique d'une vie intellectuelle et d'une pensée difficile et complexe.

Très fouillé et minutieux, l'ouvrage de Warren fera honneur à la pensée de Dumont et il contribuera à la faire connaître car je soupçonne qu'il n'a pas été lu autant qu'il le méritait de son vivant. Malgré un appareil de notes fort développé et abondant, Un supplément d'âme demeure d'une lecture agréable, car on oublie les citations qui émaillent le texte. Warren réussit le tour de force de les intégrer dans ses propres formulations au point où les deux textes – celui de l'analyste et celui de l'analysé – se confondent. Une belle réussite, un plaisir pour l'esprit.

Warren s'est concentré sur l'examen des *premiers écrits* de Dumont, soit les articles publiés dans L'Abeille (le journal des étudiants de l'époque du petit séminaire de Québec), puis dans Le Carabin (le journal des étudiants de l'Université Laval), sans oublier les entrevues nombreuses, les articles de revues et de journaux, les essais publiés entre l'âge de 20 et 43 ans. Warren a fait une découverte extraordinaire je crois : l'essentiel de la pensée de Dumont est déjà en germe dans ses premiers écrits et dans ses travaux de jeunesse, alors qu'il n'était qu'étudiant, ce qui montre la force de la pensée du jeune sociologue. Si l'auteur fait aussi référence à d'autres écrits ultérieurs à teneur autobiographique, il s'en tient généralement aux premiers écrits pour retracer l'itinéraire intellectuel de Dumont. Warren n'avait pas en main l'ouvrage posthume Récit d'une émigration, paru après la rédaction finale de son manuscrit. Or la lecture de cette autobiogra-

phie vient tout à fait confirmer la justesse de l'analyse faite à partir des écrits du jeune Dumont.

On découvre dans tous les textes cités dans cet ouvrage à quel point Fernand Dumont a maintes fois mêlé des confidences sur lui-même à ses analyses théoriques et à ses études des phénomènes de société. Warren explique clairement pourquoi. C'est que la pensée de Dumont ne peut être comprise indépendamment de son cheminement personnel. Il a transformé en savoir le malaise qu'il a lui-même ressenti, l'exil qu'il a vécu en passant de son milieu ouvrier d'origine au milieu universitaire et, disons-le autrement, en quittant Montmorency pour Sillery. Ce n'est pas un hasard s'il avait choisi de donner à son autobiographie le titre de *Récit d'une émigration*, contre l'avis, soit dit en passant, de son ami Yves Martin, son lecteur le plus fidèle. Dumont a insisté et ce dernier s'est rallié, admettant après coup son erreur dans un entretien ultérieur que j'ai eu avec lui. La lecture des textes de jeunesse cités par Warren montre avec évidence que Dumont n'avait pas choisi ce titre au hasard et qu'il entendait bien livrer la clé de lecture de sa vie et de son œuvre en maintenant le choix auquel il tenait. Cette correspondance entre vécu et théorie chez Dumont se dessinait déjà dans le sous-titre de son premier grand essai théorique – Le lieu de l'homme – livre auquel il était particulièrement attaché : *La culture comme distance et mémoire*.

Distance. De cette expérience vécue d'une *distance* entre deux mondes, Dumont a tiré une conception originale de la culture comme milieu et horizon. Si la culture est bien un lieu, « ce n'est pas comme une assise de la conscience, mais comme une distance qu'elle a pour fonction de créer », écrit Dumont dans Le lieu de l'homme. On y retrouve explicités les concepts dumontiens, les clés qu'il a proposées pour interpréter le monde. La culture première est un milieu, un ensemble de modèles et d'idéaux qui orientent la vie quotidienne. L'homme vit enserré dans un tissu social, fabrique des objets, tisse des relations avec les autres hommes, s'iden-

tifie à un territoire, à un pays. Mais il n'est pas enfermé dans ce milieu. Il se donne un horizon, une culture seconde, il prend distance, il interprète le monde. L'homme acquiert une conscience historique, il adhère à des idéologies et en fabrique, il élabore un savoir savant et une anthropologie, il produit des œuvres de culture qui incarnent la signification du monde, il communique avec d'autres à travers des médias.

Utilisant des mots différents de ceux de Dumont, Warren a bien décrit cet exil intérieur qu'il a vécu. Retraçant la dramatisation avec les années de la distance qui le séparait de Montmorency, Warren conclut : « Mais qu'importe la vérité avérée de la rupture quand compte ici le récit qui revient sur le passé et l'aménagement, que seule compte une douleur dont nul ne saurait douter » (p.28).

Si l'ouvrage porte exclusivement sur la pensée de Dumont, se retrouve en filigrane l'histoire de la génération à laquelle il a appartenu, celle des Pierre Vadeboncoeur, Jacques Brault, Gérald Fortin et autres contemporains cités ici ou là au fil des pages, sans oublier l'histoire de la Révolution tranquille qui reste encore à écrire et à interpréter. On sent bien à le lire que le jeune Warren a quelques idées là-dessus. Il laisse entrevoir sa pensée aux détours d'un paragraphe, adoptant sans le savoir (vraiment?) la méthode du jeune Dumont qui annonçait lui aussi ses intentions futures et ses intuitions de recherche à l'âge qu'a actuellement son premier biographe. Souhaitons que ce bel ouvrage ait une suite, cette fois sur l'époque et la génération intellectuelle dans laquelle Dumont avait inscrit sa trajectoire.

Simon Langlois, Département de sociologie, Université Laval



Jules Auger, Nicholas Roquet, architectes

Mémoire de bâtisseurs du Québec, Éditions du Méridien, 1998, 155 pages.

De prime abord, l'ouvrage vous laisse croire qu'il s'agit d'un traité sur l'évolution architecturale de certains types

d'habitations. Vous l'ouvrez et vous constatez qu'il semble plutôt une étude destinée aux Services de prévention des incendies, afin d'aider les pompiers à mieux combattre un sinistre et à sauvegarder des édifices menacés de destruction en comprenant mieux le mystère qu'ils recèlent depuis les fondations jusqu'à la charpente du toit, en passant par la distribution et le genre de matériaux utilisés lors de la construction.

Vous le fréquentez et vous découvrez que, si l'ouvrage s'avère un outil précieux pour les pompiers, il n'en demeure pas moins un instrument de grande valeur pour les historiens, les restaurateurs, les responsables du patrimoine et les étudiants.


Ce grand cahier (26,5 x 38cm), imprimé sur papier, reproduit 33 relevés en axonométrie et une abondante documentation photographique d'un échantillonnage de bâtiments institutionnels et résidentiels, érigés au Québec, entre 1723 et 1985. (Deux éditions ont été produites chez Marc Veilleux Imprimeur : une spirale et une caisse (rigide). La version caisse est disponible en librairie.)

Fruit d'un long travail d'investigation, cette étude offre un portrait assez exhauf des principaux systèmes de construction qui caractérisent l'évolution de l'architecture locale à partir de ses origines et influences françaises en soulignant ses problèmes d'adaptation et les solutions qui furent adoptées ou inventées pour répondre à des besoins bien ciblés grâce à la mise en œuvre de techniques et de matériaux nouveaux.

C'est un leitmotiv, chez les historiens, et les ethnologues : Au Québec, tout brûle ! Ce cahier de la MÉMOIRE, pour le meilleur et en vue du pire, est de nature à réjouir tous les vrais amateurs d'architecture. En plus de ses illustrations et de ses analyses, il fournit une bibliographie et un lexique des termes d'architecture qui en facilite la consultation. Cependant, n'eût-il pas été préférable que les vues axonométriques soient en regard des photographies ? Ce qui

aurait permis de comparer plus aisément le squelette et la chair vive des édifices.

Gérard Lavallée

 **Victor-Lévy Beaulieu**

Québec Ostinato, Éditions Trois-Pistoles, 1998,
129 pages.

En dépit de ce qu'annonce sa page couverture, **Québec Ostinato** n'est pas un pamphlet. Tout au plus s'agit-il d'un recueil de textes traversés, parfois, d'élans pamphlétaires. Les propos ne manquent pas d'intérêt mais ils n'ont pas d'autre unité que celle, précisément, d'être traversés, animés d'une colère le plus souvent contenue, mais rédigés dans le style emporté et touffu qui singularise Victor-Lévy Beaulieu. Rédigés dans des circonstances et pour des occasions diverses, ces textes n'étaient manifestement pas destinés à servir dans le cadre rigoureux et découpé qu'impose la forme pamphlétaire.

La matière est cependant riche et abondante. VLB aborde, dans plusieurs de ces textes, des thèmes majeurs qui auraient pu donner lieu à un véritable pamphlet. On pense en particulier à ses interrogations sur la place du régionalisme en littérature et dans le contexte plus large de notre combat culturel. On pense, aussi, à sa critique acerbe du Mouvement Desjardins et à la conception singulièrement réductrice que s'en font les élites technocratiques qui le contrôlent. On savoure d'avance ce qu'aurait pu donner un traitement plus exhaustif des réflexions que lui ont inspiré sa participation à la Commission sur le devenir du Québec et à la campagne référendaire de 1995. On entrevoit les avenues qu'il aurait pu emprunter pour mieux cerner les conséquences sur notre culture et sur le projet d'indépendance de l'aseptisation de la parole et des détournements du langage.

De la même manière, Beaulieu aurait pu faire une contribution déterminante s'il était allé au bout de ses intuitions

sur le rôle fondateur de la culture pour le développement économique : ... « c'est par la culture qu'on peut trouver les moyens économiques capables de donner sens à notre désir identitaire » (p. 98). Il aurait pu aller au-delà de l'anecdote en ce qui concerne son projet de Trois-Pistoles et cerner plus rigoureusement les visées et la portée de son entreprise non seulement sur le développement local mais aussi sur la façon de le concevoir.

Ses réflexions sur le politique, sur L'État-Nation et sur la domination des motifs économiques sur les choix de civilisation auraient pu donner lieu à un ouvrage substantiel. Le questionnement auquel il se livre en commentant Nietzsche ouvre en effet un espace polémique très fécond... « si nous avons fait nôtre la transvaluation de toutes les valeurs, nous l'avons fait à rebours de ce que le philosophe Nietzsche en attendait – nous avons mis l'idée économique au-dessus de tout, forçant ainsi l'idée de culture à se retrouver au fond du panier. Pourtant, c'est l'idée de culture qui fait que nous sommes ce que nous sommes. Être vraiment d'une culture, c'est savoir d'où nous venons, c'est savoir à quoi nous rêvons, c'est savoir de quelles réalités nous entendons rendre prégnants les rêves que nous portons, c'est savoir à quelle nouvelle hauteur de liberté nous espérons atteindre. » (p. 115).

La matière la plus riche, celle avec laquelle il aborde au plus près des rives du pamphlet, reste sans contredit le texte qu'il consacre à la critique de la politique du livre de la ministre Beaudoin. Dans ce texte, Beaulieu pointe des enjeux majeurs qu'il ne cerne malheureusement que trop imparfaitement. Il aurait pu là fournir le grand pamphlet dont notre littérature a besoin. En explorant plus avant les divers aspects de la domination culturelle et en poussant à leurs limites les logiques qui, dans les problématiques de l'édition comme dans celles de l'enseignement et des programmes scolaires, placent la littérature et, plus globalement, la culture québécoise à la périphérie d'une certaine

vision de la culture savante, VLB aurait peut-être fait sauter un verrou. Cela reste à faire.

Par ailleurs, on ne comprend pas très bien ce que vient faire dans ce « pamphlet » le très beau texte consacré à Gaston Miron. Beaulieu a sans doute voulu profiter de l'occasion, utiliser ce petit volume comme un prétexte, un simple véhicule pour lui donner une meilleure diffusion. Le résultat reste équivoque : la perle n'est pas bien mise en valeur par un tel écrin. En outre, l'émotion qui porte ce texte, la générosité avec laquelle il est donné contrastent de manière fort équivoque avec ce qui se dégage du compte rendu des démêlés de Beaulieu avec Lise Payette...

Robert Laplante

Avis aux Internautes !

L'Action nationale est maintenant sur le Web !

<http://www.action-nationale.qc.ca>

Vous y retrouvez :

- l'éditorial
- des articles : social – culture – politique
- des faits saillants sur l'épargne
- des billets hebdomadaires
- des textes majeurs parus dans la revue
- l'abonnement en ligne

Venez naviguer et donnez-nous vos commentaires ou suggestions !

Notre courriel : revue@action-nationale.qc.ca

Courrier des lecteurs

L'espérance

Nous disparaissions depuis au-delà d'un demi-siècle avec de temps à autres des sursauts de vie plus ressourcés aux réelles valeurs qui furent les nôtres depuis la conquête

Mais voilà que nous nous battons maintenant que pour conserver notre langue française et reprendre nos contrôles économiques en pleine période de déréglementation, d'Ami, de F.M.I., de Banque mondiale et d'américanisme agressif.

Cela n'est pas assez. Plusieurs peuples primitifs, aborigènes et autres ont encore leur langue et leur économie larvaire mais s'occidentalisent au rythme des temps actuels... Nous avons besoin d'étoiles à suivre et non de politiciens ternes, ternes et même subalternes!

Pour cesser de nous vider avec délices de notre substance propre, il faut réagir avec vigueur, ça presse, car on ne fait pas un pays d'un festival à l'autre. On fait un pays d'un bivouac à l'autre sur la route des conquêtes de liberté!

Pierre Gagnon, Repentigny



Le chanoine Groulx

Pour revenir au chanoine Lionel Groulx, ses détracteurs se gardent bien de le citer où il invite les Québécois « à posséder comme les juifs leur âpre volonté de survivance, leur invincible esprit de solidarité, leur impérissable armature sociale ». L'historien donnait alors l'exemple du peuple juif comme modèle à suivre pour que les Québécois affirment leur propre identité nationale ajoutant que « l'antisémitisme était une attitude anti-chrétienne et que les chrétiens sont en un sens spirituellement des sémites. » Comme propos anti-sémites, l'on pourrait facilement trouver mieux !

Yves Michaud, Montréal



L'obsession « mondialisation »

On affirme que le processus de mondialisation est irrémédiablement enclenché, que toute opposition est vaine et qu'elle relève d'un conservatisme aigu. Il faut être « ouvert au monde ». Cette expression est sur toutes les lèvres, dans tous les journaux ; elle nous matraque quotidiennement de son « implacable évidence » et de sa « vérité immuable », puisqu'elle constitue « l'aboutissement logique de l'humanité ».

Comme si notre appartenance nous isolait. Au contraire, notre nationalité nous permet de mieux saisir la condition des autres peuples et de participer pleinement à l'humanité. On nous dit : « Soyez citoyens de la planète...de la Planet Hollywood et de ses filiales et naviguez sur Internet ». Pourtant ne sommes-nous pas tout aussi isolés chez nous devant notre ordinateur ? Quelle obsession !

Charles Bonenfant, Laval



À la recherche de l'étoile

Depuis les débuts de la colonie, la religion catholique a été pour notre collectivité une source de civilisation. Quelle que soit la religion que nous désirons professer de nos jours, je crois qu'une religion objective et bien vécue peut continuer à être d'une grande utilité.

...Devant le matérialisme et le mercantilisme qui nous confrontent, une attention particulière devrait être apportée à notre comportement sur ce sujet. Devrions-nous participer à l'élaboration de ce qui pourrait contribuer à améliorer notre peuple, à lui permettre d'apprendre à se tenir debout face aux envahisseurs de partout sur la planète? Doit-on laisser aux seuls prêtres ou grands-prêtres le soin de souligner et de renforcer nos éventuels comportements? Y a-t-il quelqu'un ou quelqu'une pour montrer le chemin à suivre demain? Une vraie revue nationale devrait partir le débat, avant qu'il ne soit trop tard.

Paul-A. Garneau, Shawinigan Sud



Un traquenard

Il est primordial de percevoir que la Confédération de 1867 constituait et constitue toujours un traquenard... pour la francophonie nationale étant donné que ce pacte cantonnait subtilement mais sûrement le fait français au territoire québécois, condamnant par conséquent les francophones hors Québec à une assimilation imminente. Il est vrai que cette situation découle, du moins en partie, du fait que les ténors canadiens-français, sous la férule de Georges-Étienne Cartier, commirent plusieurs bévues impardonnables dans le domaine de la protection de la culture française en Amérique. Par exemple, afin d'obtenir des droits protégeant

les francophones hors Québec, ces derniers satisfirent tous les caprices de la minorité anglophone du Québec, allant même jusqu'à leur accorder un système scolaire séparé et assuré légalement par l'article 93 de l'AANB. Ils croyaient qu'ainsi, les anglophones constatant leur grande ouverture d'esprit, en feraient de même pour les communautés francophones disséminées un peu partout sur le territoire canadien. Quelle errance! Les anglophones ne firent que se frotter les mains de satisfaction devant la grande facilité avec laquelle ils obtenaient plus qu'ils n'auraient jamais osé espérer. Ici repose très certainement le disfonctionnement majeur de la Constitution de 1867.

Patrick Bourgeois, étudiant en histoire, Université Laval

*« Une bonne diversification est
la meilleure sécurité pour vos REER »*

Les services financiers OPTION

Christian Haché

Représentant en épargne collective
inscrit auprès des Services
en placements Peak inc.

990-REER (Montréal)

1-800-413-REER (ext. de Montréal)

(450) 359-4725 (Saint-Jean)

<http://blizz.qc.ca/optionsf>

439, boul. du Séminaire Nord, St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5L4

Notre pays, le Québec

*« On ne s'entend plus
venir au monde »*

Michel Garneau

Désormais, le lundi matin, *L'Action nationale* s'adresse à 2 000 Québécoises et Québécois qui croient « que le temps est venu de mettre l'avenir au monde » (Gérald Godin).

Le **Bulletin du Lundi** commente l'actualité. Il interroge aussi les dirigeants politiques et les leaders de la société québécoise. Il appelle à une action inspirée. Il faut agir. Le temps presse. Les défis sont nombreux. Une vaste mobilisation populaire est nécessaire.

La culture québécoise et l'indépendance du Québec sont la base sur laquelle repose notre orientation. Il sera aussi question d'un Québec qui ne doit pas être « coupé en deux », mais au contraire solidairement réuni. L'évolution de l'économie et l'utilisation de l'épargne populaire sont à l'ordre du jour.

La reproduction des « *Bulletin du lundi* » est ici présentée pour le bénéfice des abonnés qui ne le reçoivent pas par courrier électronique.

Le *Bulletin du Lundi* ne dépasse jamais 400 mots. Vous pouvez le reproduire et le diffuser sans autorisation. Si Renan avait raison de dire « que ce sont les idées qui mènent le monde », *L'Action nationale* croit que les idées doivent contribuer au progrès du Québec.

Rosaire Morin, directeur de *L'Action nationale*

L'indépendance

Notre pays, le Québec, est à portée de main. Le gouvernement Bouchard sera un « bon gouvernement ». Il réalisera ainsi l'une des conditions « gagnantes ». Il appliquera une politique de l'esprit qui prépare l'avenir, qui enchaîne au bien commun les lois et les programmes qui nous rendront maîtres de notre destin.

Mais, pour que le jour se lève, il faudra plus de courage et d'ardeur de tous les indépendantistes. C'est d'abord dans la tête que nous sommes vaincus. Ce qui nuit à la marche du peuple, c'est souvent un discours ambigu. Ce qui stimule, c'est un grand projet collectif qui fait appel à la fierté, à l'intelligence et à la vaillance. Les Québécoises et les Québécois apprendront à aimer le Québec dès que l'espérance d'une vie meilleure leur apparaîtra probable.

Si nous voulons un Québec libre, il faut le dire à haute voix et sans cesse. Le Québec n'est pas « une province comme les autres ». Les motifs de la séparation doivent être exposés avec clarté. L'ouverture sur le monde est nécessaire, vitale. L'indépendance est une normalité, une légitimité. C'est la sauvegarde d'une langue et d'une culture. C'est la maîtrise du destin d'un peuple qui a le droit de vivre.

De toute urgence, les forces vives qui croient au pays du Québec doivent se mobiliser. Ce n'est pas par des mouvements feutrés qu'on conquiert l'indépendance. C'est par un mouvement populaire animé et soutenu par des centaines de

milliers de personnes qu'un peuple accède à la liberté. L'avenir du peuple doit se gagner tous les jours, comme le pain, à la sueur de son front.

Bulletin du lundi, numéro I, 25 janvier 1999

L'épargne s'envole...

«La Banque de Montréal a investi plus de 1 milliard dans les entreprises québécoises», selon son porte-parole, M. Ronald Monet. «La Banque Royale investit 18 pour cent du portefeuille de ses fonds communs de placement dans les titres d'entreprises québécoises», selon Mme Lise Bastarache, économiste de la Banque. Ces affirmations étaient publiées dans le *Journal de Montréal* du 22 décembre 1998 qui accusait précisément les deux banques de ne pas investir au Québec.

L'erreur est choquante. Il faut lever le masque. Il faut établir la vérité. Au 31 mars 1998, le fonds **M** de la Banque de Montréal possédait un actif de 10,3 milliards \$. Il avait placé au Québec 642 millions \$, en Ontario 2 950 millions \$, dans les autres provinces 1 451 millions \$, en d'autres pays 1 117 millions, dans le gouvernement du Canada 1 406 millions \$ et 2 776 millions en divers actifs : organismes fédéraux, hypothèques et autres.

Au 31 décembre 1997, le fonds de la Banque Royale avait placé 1 064 millions \$ au Québec, 9 018 millions \$ en Ontario, 2 915 millions \$ en d'autres provinces, 3 512 millions \$ en d'autres pays, 6 996 millions \$ dans les obligations du gouvernement fédéral et 2 149 millions \$ en divers actifs.

Pas un sou...

En 1997, les deux fonds des banquiers n'ont **pas placé un seul dollar, un seul sou dans le gouvernement du**

Québec et dans Hydro-Québec. « La cote de crédit du gouvernement québécois est sous notre seuil minimum » disait M. Monet de la Banque de Montréal. « Le Québec a une cote plus basse que celle de l'Ontario » répétait Mme Bastarache au *Journal de Montréal*.

Le rendement des obligations du Québec est pourtant supérieur aux obligations des autres gouvernements. Doit-on conclure que l'âme torontoise accepte de perdre un revenu? qu'elle n'a pas confiance dans l'avenir du Québec et qu'elle ne veut pas contribuer à son développement?

Les deux fonds ont tout de même investi en des pays où la situation est plus fragile qu'au Québec : Brésil, Chili, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Liban, Malaisie, Mexique, Papouasie, Pérou, Philippines, Pologne, Russie, Taïwan, Thaïlande...

Que ferez-vous ce matin et demain matin pour arrêter la déportation de l'épargne québécoise ?

Bulletin du lundi, numéro II, 1 février 1999

L'union sociale

Bouchard se tient debout, debout et seul

Depuis août 1998, les premiers ministres des provinces ont visité Saskatoon, Halifax et Victoria. Le 30 janvier 1999, une entente cordiale était ficelée dans l'enthousiasme. Mais le fil était fragile.

Cinq jours plus tard, à l'honneur un coup mortel était porté. Au 24 Sussex Drive, les premiers ministres des provinces anglophones ont vendu leur dignité pour de l'argent. Ils ont renié leur parole et rompu l'alliance avec le Québec. Ce n'était pas la première fois.

Pour eux, la Constitution ne veut pas dire grand-chose. Elle est un symbole. En quatre heures, le Canada anglais a conclu une entente administrative de trois ans. Leurs premiers ministres ont établi les bases d'une nouvelle nation canadienne. Ils ont accepté la prépondérance fédérale dans la politique sociale. Ils ont approuvé le fédéralisme tutélaire. Ils ont renforcé le pouvoir fédéral de dépenser dans des domaines attribués aux provinces.

Ce bouleversement a été réalisé en catimini, en cachette, discrètement. Le secret est l'âme de l'opération constitutionnelle. L'union sociale devient le fondement de la citoyenneté canadienne. Elle « traduit les valeurs fondamentales des Canadiens » (article 1). Mais la population n'est pas consultée et les parlements n'ont même pas le privilège de voter sur le nouvel équilibre des pouvoirs. Les silences renseignés ressemblent au théâtre des marionnettes. L'article 3 exprime l'objet de l'entente : « reconnaître et expliquer publiquement les contributions et les rôles respectifs des gouvernements » ; en pratique, cela signifie mettre en évidence la feuille d'érable.

Les provinces anglophones ont ratifié, consolidé et cimenté le pouvoir fédéral de dépenser. Elles acceptent que le fédéral adresse des chèques aux personnes et aux organisations dans des champs de compétence provinciale. L'article 5 affirme que « l'utilisation du pouvoir fédéral de dépenser... a été essentielle au développement de l'union sociale canadienne. » De « nouvelles initiatives pancanadiennes pour les soins de santé, l'éducation postsecondaire, l'aide sociale et les services sociaux » seront financées au moyen de transferts aux provinces/territoires ». Les normes seront canadiennes et, en définitive, le fédéral mesurera le rendement des politiques provinciales.

Ottawa consultera les provinces. Mais l'accord d'une majorité d'entre elles sera suffisant. Les quatre provinces des Maritimes, le Manitoba et la Saskatchewan, soit 15% de la population canadienne, pourront imposer des programmes

fédéraux aux 85 % de Canadiens qui n'en veulent pas. Au lieu de choisir leurs priorités, ces provinces devront respecter l'imputabilité fédérale. Voilà la règle d'une démocratie nouvelle très éloignée de l'exigence chrétienne à l'égard du référendum québécois!

Le pouvoir fédéral de dépenser effectuera aussi des transferts aux personnes et aux organisations pour promouvoir l'égalité des chances, la mobilité et les autres objectifs fédéraux et cela dans des domaines de juridiction provinciale... Un préavis de trois mois indiquera la volonté fédérale. Aucune limite n'est fixée pour l'exercice de ce pouvoir.

La monarchie canadienne est dominatrice. Elle inventera un mécanisme pour régler les différends. Une autre tour de Pise vient d'apparaître dans le paysage canadien. C'est le temps de voir le Québec «venir au monde». Qu'en pensez-vous? Devons-nous demeurer une colonie ou devenir un pays?...

Bulletin du lundi, numéro III, 8 février 1999

Les caisses de retraite et la création d'emplois

Les Québécoises et les Québécois investissent plus de 200 milliards \$ dans les régimes de pension, de retraite et de rentes.

Savez-vous que les caisses de retraite placent hors Québec près de 80 % des épargnes qu'elles administrent?

Une recherche de *L'Action nationale* révélait que les caisses analysées n'avaient investi au Québec que 20,76 % de leurs avoirs, au 31 décembre 1996.

Savez-vous que ces caisses avaient placé 23,29 % de leurs actifs en Ontario?

Savez-vous que ces caisses avaient placé 11,0 milliards \$ dans les obligations fédérales et 2,6 milliards \$ dans celles du gouvernement québécois au rendement supérieur? C'est ainsi que le Québec est vulnérable aux pressions des banquiers...

Dans la plupart des pays, les caisses de retraite placent dans l'économie nationale. En Norvège, aucun placement à l'étranger. En Italie, 1%; en Espagne, 3%; en Allemagne, 5%; en France, 6%; aux États-Unis, 10%; au Danemark, 11%; en Suisse, 13%; en Australie, 16%; au Canada, 18%; au Japon, 19%; au Québec, la déportation frôle les 80%. Des fédéralistes nous disent qu'il en est ainsi, parce que nous ne sommes pas un pays. **Voilà une raison de plus pour venir au monde.**

Si Statistique Québec ne ment pas, l'investissement au Québec de 40% de l'épargne pour la retraite créerait 1 096 000 emplois et générerait 32 milliards \$ en salaires. Est-il sage d'attendre que les Ontariens et les Américains s'occupent du développement du Québec?

Comment redresser une situation anormale? La recette est simple. Surveiller les placements de votre caisse de retraite. N'oubliez jamais qu'une société est une « conscience vivante »! Souvenez-vous aussi que la facture sociale d'un million de personnes sans travail coûte plus de 30 milliards \$ par année en perte de production, en salaires et en fiscalité!

Bulletin du lundi, numéro IV, 15 février 1999

CHAMP D'ACTION

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale.

Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs.

Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts.

Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages.

Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages.

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée. La Rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans

• *L'index des périodiques canadiens* depuis 1948,
dans • *Périodex* depuis 1984,

dans • *Repères* publié par SDM Inc.

et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

CONCEPTION DE LA COUVERTURE

Jean Gladu

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Méca Mag, Montréal

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

ABONNEMENT

	10 numéros	20 numéros
Étudiant	22 \$	40 \$
Personne à faible revenu	25 \$	45 \$
Personne à revenu moyen	42 \$	78 \$
Personne à revenu élevé	100 \$	175 \$
Abonnement de soutien	500 \$	
France	300 FF	550 FF
Autres pays	70 \$	125 \$

*Un reçu pour impôt est émis
pour toute somme supérieure
à 42 \$.*

Numéro de permis : 0341362-22-08

Club des 100 Associés : 1000 \$

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale

Les 80 000 pages publiées par la revue depuis 82 ans constituent une contribution efficace au développement du Québec.

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix François-Albert Angers

Le prix François-Albert-Angers vise à susciter un intérêt accru pour la coopération.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras-Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

Fondation Gaston-Beaudry

Cette fondation facilite des travaux de recherche sur la question économique.

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002
Montréal (Québec) H3A 3G5
Téléphone : 514-845-8533
Télécopieur : 514-845-8529
Courriel : revue@action-nationale.qc.ca
Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président honoraire

François-Albert Angers

Président

Robert Laplante

Vice-présidente

Danielle Gagné

Secrétaire

Jean-François Nadeau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Jean-Jacques Chagnon

Paul-Émile Roy

Ex-officio

Rosaire Morin

Secrétariat

Claire Caron

Sylvie Chagnon

Yves Fortin

Laurence Lambert

Olyve Pelletier

Alain Perron

Relationniste

Monique Michaud

Membres

Guy Bouthillier

Claude Duguay

Jean Genest

Colette Lanthier

Alain Laramée

Jean-Marc Léger

Delmas Lévesque

Jacques Martin

Denis Monière

Jacques-Yvan Morin

Pierre Noreau

Gilles Rhéaume

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Hélène Chénier

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

COMITÉ ÉDITORIAL

François Aquin
Louis Balthazar
Claude Bariteau
André Beauchamp

Jules Bélanger
Jean-Guy Bissonnette
Gérard Bouchard
Henri Brun

Claudette Carbonneau
Paul-André Comeau
Marcel Couture
Fernand Daoust

Bernard Descôteaux
Nicole de Sève
Clermont Dugas
Andrée Ferretti

Lucia Ferretti
Danielle Gagné
Alain-G. Gagnon
Pierre Graveline

Jean-Claude Guérard
Roger Guy
André Joyal
Pierre-André Julien

Jacques Lacoursière
Claude Lafleur
Danielle Lafontaine
Guy Laforest

Andrée Lajoie
Pierre Lamonde
Simon Langlois
Colette Lanthier

Robert Laplante
Alain Laramée
Léo-Paul Lauzon
Lise Lebrun

Jean-Marc Léger
Pierre Marois
Yves Martin
Yvon Martineau

Denis Monière
Jacques-Yvan Morin
Pierre Noreau
Ferdinand Ouellet

Michel Paillé
Pierre Paquette
Micheline Paradis
Hélène Pelletier-Baillargeon

Guy Rocher
Bruno Roy
Jean-Claude Tardif
Rodrigue Tremblay

Daniel Turp
Pierre Vadeboncœur
Monique Vézina

Soyez notre mécène !

Protégez l'avenir de *L'Action nationale* !

Le vrai mécénat regroupe des amis dispersés dans l'espace, réunis par un même but et un même goût du pays. L'entraide est la forme la plus démocratique de la volonté des citoyens d'améliorer le tissu de leur vie et de leur avenir collectif. Le mécénat assurera le développement de ***L'Action nationale*** et lui permettra de prendre des initiatives qui contribueront à bâtir ce pays maintenant à portée de main.

Certains donateurs nous ont laissé des legs qui augmentent le capital de notre Fondation. Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes :

Monsieur Patrick Allen
Monsieur Gaston Beaudry
Monsieur Henri-N. Guilbault
Monsieur Émile Poissant
Monsieur Hector Roy
Monsieur Bernard Vinet.

D'autres amis de la revue adhèrent au ***CLUB DES 100 ASSOCIÉS*** en souscrivant 1000 \$ et plus. Leurs noms apparaissent dans la page voisine.

À tous, nous exprimons notre reconnaissance par une volonté indéfectible de produire une revue qui présente des analyses sur les enjeux du développement au pays du Québec.

Club des 100 associés

Fernand Allard

Patrick Allen

François-Albert Angers

Gaston-A. Archambault

Jean-Paul Auclair

Paul Banville

Thérèse Baron

Henri Blanc

Antoinette Brassard

Henri Brun

Jean-Charles Claveau

Roch Cloutier

Robert Côté

Louis-J. Coulombe

Gérard Deguire

Bob Dufour

Yves Dubaime

Nicole Forest

Henri-F. Gautrin

Claude Ghanimé

Paul Grenier

Michel Grimard

Yvon Groulx

Marcel Henry

Lucie Lafortune

Anna Lagacé-Normand

Bernard Lamarre

Jacques-C. Martin

Yvon Martineau

Louis Morache

Rosaire Morin

Arthur Prévost

René Richard

Jacques Rivest

Ivan Roy

Marcel Trottier

Réal Trudel

Cécile Vanier

Claude-P. Vigeant

Madeleine Voora

Entreprendre, c'est agir ensemble.

Nous sommes la banque des gens d'action.

Des gens d'affaires.

Nous sommes au cœur des réalisations
de ceux qui ont l'esprit d'initiative.

Partenaires pour entreprendre.

Et réussir.



**BANQUE
NATIONALE**

Le partenaire OPTIMUM[®]
de la retraite des Québécois



FONDS OPTIMUM[®]

Les FONDS OPTIMUM sont gérés ici même et n'ont rien à envier aux grands noms de l'industrie.

Voyez vous-même :

	Rendements annualisés nets ⁽¹⁾			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Actions	3,1 %	15,1 %	9,5%	-
<i>Moyenne de l'industrie</i>	-0,2	10,5	8,2	-
International	14,8	16,1	-	-
<i>Moyenne de l'industrie</i>	14,9	13,5	-	-
Obligations	6,9	9,6	8,5	10,8%
<i>Moyenne de l'industrie</i>	5,9	8,3	7,2	9,9
Équilibré	6,7	9,9	8,5	9,6
<i>Moyenne de l'industrie</i>	3,7	9,8	8,5	9,3
Croissance et revenus	4,9			
<i>Moyenne de l'industrie</i>	3,7			

Un nombre grandissant de Québécois nous confient leurs épargnes ... Pourquoi pas vous ?

Sans frais : 1 888 OPTIMUM
Internet : fondsoptimum.com

(1) Rendements annualisés moyens nets et moyennes de l'industrie en date du 29 janvier 1999 selon la société indépendante SofCharts. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Il est important de lire le prospectus simplifié des fonds OPTIMUM avant d'y investir. Les FONDS OPTIMUM sont distribués par Optimum Placements inc., une société membre du Groupe Optimum, groupe financier québécois fondé en 1969.

« Le Fonds de solidarité nous a apporté bien plus que de l'argent à investir. Sa vision des affaires a contribué à enrichir notre propre façon de voir les choses. Aujourd'hui, il suffit de regarder les résultats: de nouveaux emplois, des profits, et le meilleur reste à venir. »

Allen Poiré
Président, Métallurgie Castech inc.

A man in a dark suit, white shirt, and patterned tie is sitting on the number '75' of the text '75 nouveaux emplois.'. He is smiling and looking towards the camera. The background is a light, textured blue.

75
nouveaux emplois.

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



9,95 \$

Envoi de publication

Enregistrement numéro 09113

1 800 361-5017 www.fondsftq.com

Vous êtes en bonne compagnie